L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

# Terres de Bourgogne

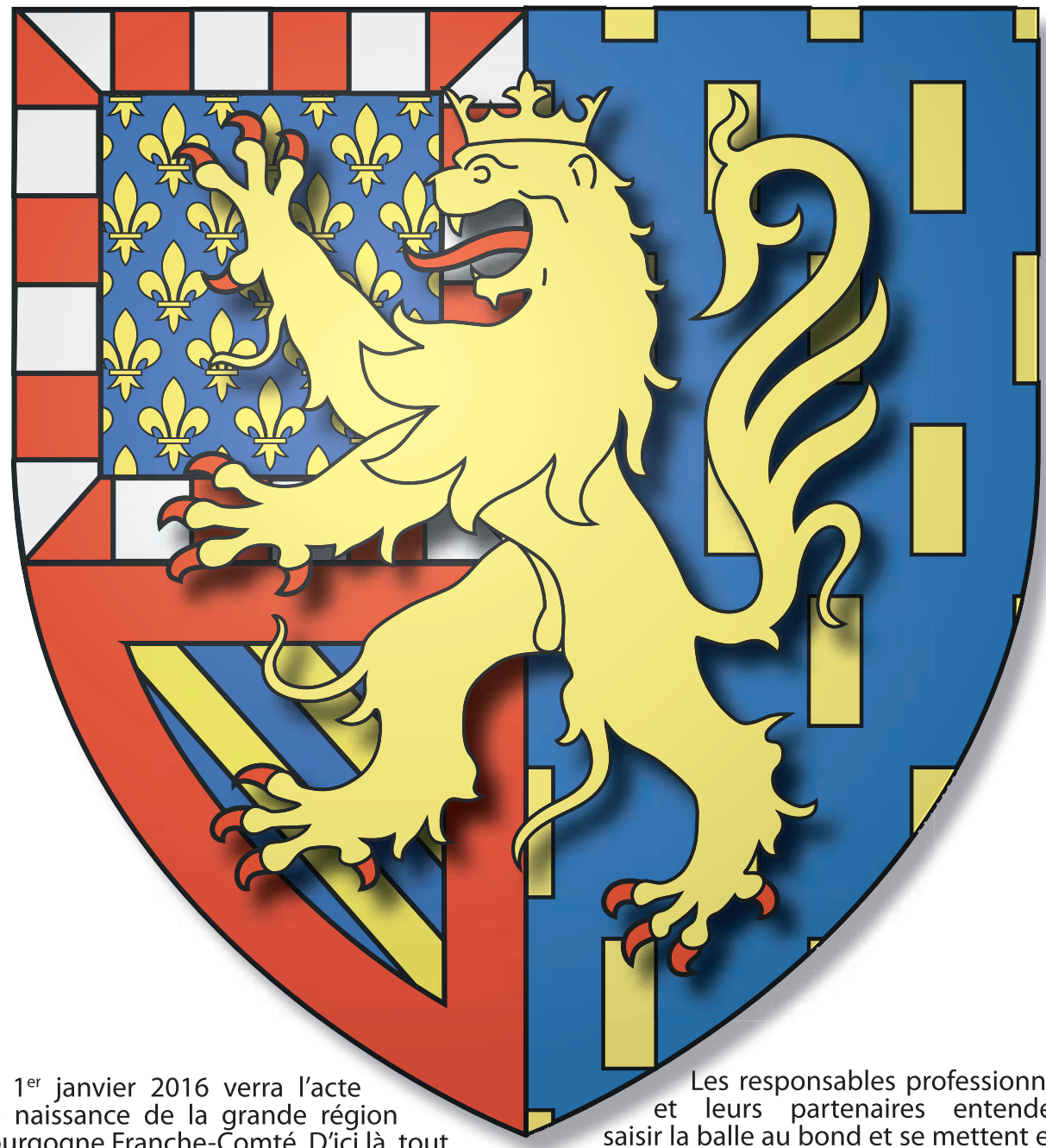
N° 1351 - VENDREDI 04 DÉCEMBRE 2015 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224




## Bourgogne (et) Franche-Comté

# Réussir ensemble c'est mieux !



Le 1er janvier 2016 verra l'acte de naissance de la grande région Bourgogne Franche-Comté. D'ici là, tout le monde se met en ordre de bien fonctionner pour faire en sorte que ce mariage de raison donne une nouvelle impulsion à l'économie régionale. Acteur majeur de cette économie, le potentiel agricole réuni peut jouer un grand rôle.

Les responsables professionnels et leurs partenaires entendent saisir la balle au bond et se mettent eux aussi en ordre de marche pour que cette fusion profite à l'ensemble des agriculteurs et par ricochet à tous les territoires. Penser grande région c'est encore raisonner local en s'appuyant sur la force du collectif.

Pages 16-18

## Côte d'Or

› Chambre d'agriculture

### «Ne pas en rester au stade du constat»



## Nièvre

› Sapin de Noël du Morvan

### Un marché en hausse constante



Vincent Houis / AFSNN

## Yonne

› Cavap-Vanagri

### «Le jour le plus important pour notre coopérative»








## ▸Sommaire

**Côte d'Or**
04 • Chambre d'agriculture: *«Ne pas en rester au stade du constat»*
05 • Médecine manuelle: Un savoir à portée de main
06 • Dijon Céréales: Un regard vers le bilan, mais surtout vers demain
07 • Énergie: Coup de pouce à la méthanisation

**Nièvre**
08 • Sapin de Noël: Un marché en hausse constante
09 • CER France Alliance Centre: les résultats 2015
10 • Réunion technique des GDA et Ceta de la Nièvre: Au chevet des colzas, blés et sojas...
11 • Syndical: Six semaines sur le terrain pour la FDSEA

**Yonne**
12 • Questions d'actualité: avec le président de la FNSEA
13 • CFPPA Auxerre La Brosse: Bienvenue dans la profession
14 • Cavap-Vanagri: *«Le jour le plus important pour notre coopérative»*
15 • Capserval: *«On attendait le meilleur et on a eu le pire…»*

**Bourgogne et ailleurs**
16 • Bourgogne et Franche-Comté : des atouts complémentaires
18 • Grande région Bourgogne Franche-Comté: Les professionnels accélèrent le mouvement
19 • Promotion des métiers: *«Venez en agriculture, il y a du boulot !»*

**Filières**
20 • Élevage Concours Charolais de Moulins 2015: Palmarès de la finale

**Infos Services**
21 • Firmes et machinisme
22-23 • Analyses et tendances
24-25 • Petites annonces
26-29 • Annonces légales
30 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

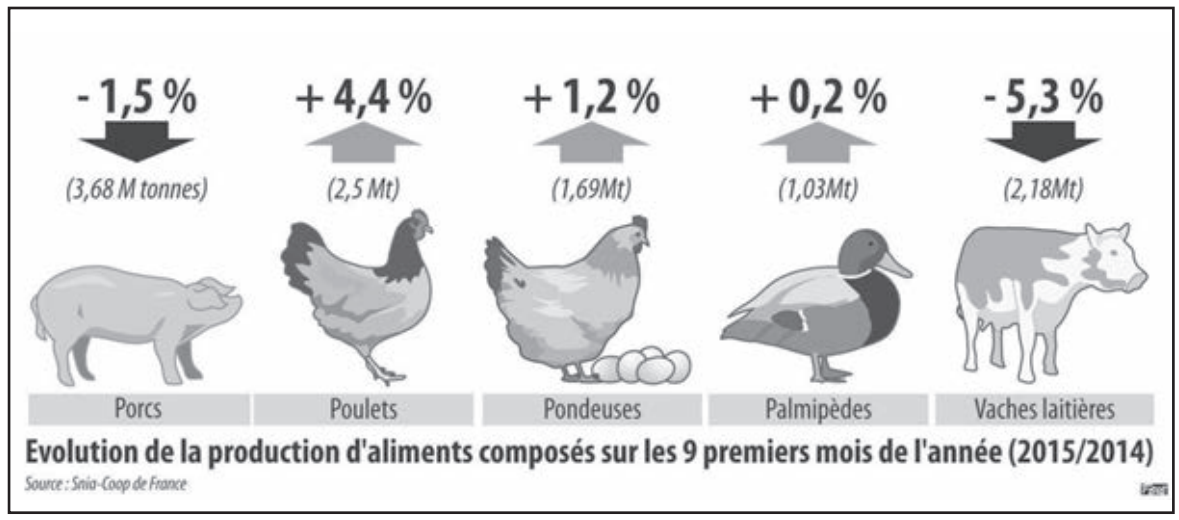
Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

*Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232*
*Dépôt légal : mois de parution.*
*Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €*
*Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy*
AgriBourgogne.fr

## enchiffres

# Alimentation animale La production portée par le poulet standard et les pondeuses

Sur les neuf premiers mois de l'année 2015, la plupart des productions d'aliments composés ont baissé par rapport à 2014, apprend-on dans la dernière note mensuelle Snia-Coop de France Nutrition animale parue le 24 novembre. Alors que la production totale d'aliments (14,9M tonnes) a baissé de 0,4 %, les productions destinées aux poulets (+4,4 %), aux pondeuses (+1,2 %) et dans une moindre mesure aux palmipèdes (+0,2 %) tirent leur épingle du jeu. À l'inverse, les consommations d'aliments des vaches laitières (-5,3 %) et des porcs (-1,5 %) sont en berne.



Evolution de la production d'aliments composés sur les 9 premiers mois de l'année (2015/2014)
Source : Snia-Coop de France

## ▸PRI info

### Côte d'Or Information retraite pour les plus de 55 ans

Les Organisation Professionnels Agricole mettent en place une réunion d'information sur la retraite et le dispositif à la transmission. Cette réunion se déroulera à Bretenière le 11 décembre 2015 de 10h00 à 12h00. La MSA vous présentera les principales réglementations en vigueurs liées au dossier retraite. En fin de matinée, la Chambre d'agriculture vous déroulera les outils à la disposition des cédants pour aider à la cessation d'activité (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation). Contact : Alexis Parent au 03 80 68 66 54.

### Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Anne Marie Sennepin (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 40 38.

### Yonne Le Point Accueil Installation : votre premier contact

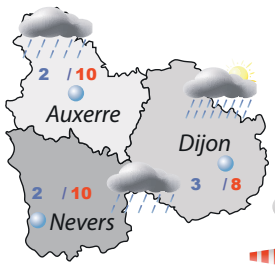
Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Accueil Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'État). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

## Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 4 au 13 décembre

### Météo de la Bourgogne

AGATE ADDIME — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

**Vendredi 4 Décembre**

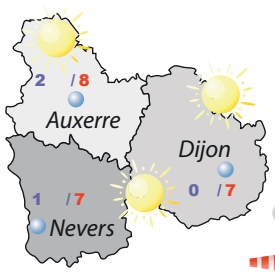



**Perturbé**
Ce vendredi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses précipitations.

*T° mini :* 1 à 3 °C
*T° maxi :* 9 à 11 °C
*Vents :* Nord-Ouest 40 km/h

**Ste Barbara**
*Soleil :* 08:17 - 16:57
*Lune :* 00:59 - 13:44

**Samedi 5 Décembre**

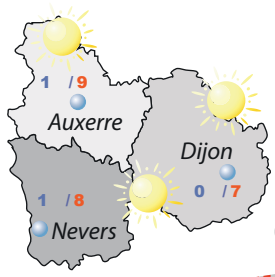



**Agréable**
Un temps agréable et bien ensoleillé s'annonce. Les températures seront en baisse et les vents faibles.

*T° mini :* -1 à 1 °C
*T° maxi :* 7 à 9 °C
*Vents :* Sud-Est 10 km/h

**St Gérald**
*Soleil :* 08:18 - 16:57
*Lune :* 01:59 - 14:09

**Dimanche 6 Décembre**




**Ensoleillé**
Le ciel restera clair et le soleil généreux. Les températures seront en très légère hausse l'après-midi.

*T° mini :* -1 à 1 °C
*T° maxi :* 8 à 10 °C
*Vents :* Sud-Ouest 20 km/h

**St Nicolas**
*Soleil :* 08:19 - 16:56
*Lune :* 02:58 - 14:35

***Prévisions à 7 jours***

**Lundi 7 au Mercredi 9 Décembre :**
Un temps agréable pour lundi et mardi. Un peu de bruine en perspective pour ce mercredi.
*Vents :* Sud à 20 km/h
T° mini. : 1 à 6 °C T° maxi. : 10 à 12 °C

**Jeudi 10 au Dimanche 13 Décembre :**
Le soleil sera présent jusque samedi. De fortes pluies sont attendues pour ce dimanche.
*Vents :* Est à 20 km/h
T° mini. : -2 à 4 °C T° maxi. : 5 à 7 °C

## clin d'œil



© ACIP/Chaunu

Climat

# Le Ceser lance l'alerte

*«Vivre ensemble le changement climatique»*, c'est agir ensemble pour éviter que les désordres que l'on connaît actuellement sur les plans climatique, économique, géopolitique ne s'aggravent dans des proportions échappant à tout contrôle... En invitant à passer du constat à l'action lors d'une conférence-débat organisée le 24 novembre à l'Université de Bourgogne à Dijon et, en conviant Jean Jouzel (GIEC) et Allain Bougrain-Dubourg (LOP) à enrichir la réflexion, le Conseil économique, social et environnemental de Bourgogne s'inscrit dans la dynamique de la Cop 21.



La difficulté, c'est que la prise de conscience du grand public et donc, les actions positives des politiques, ne se réalisent qu'à l'occasion d'événements extrêmes

Les bouleversements climatiques ignorent les frontières et la préservation de l'environnement est l'affaire de tous ; le Ceser de Bourgogne a donc largement invité la société civile, les étudiants, les lycéens, l'Université, les collectivités territoriales, les associations et tous ceux qui se sentent concernés par ces questions, en Bourgogne et en Franche-Comté, à réfléchir ensemble aux actions à mener pour limiter dès maintenant l'emballement des températures et les phénomènes extrêmes dus au changement climatique.

## Du constat...

D'abord le constat, un constat sans appel, dressé par Jean Jouzel (CEA et GIEC) *«le réchauffement est bien là, il est quantifiable et mesurable»*. 2014 a été l'année la plus chaude enregistrée sur la planète et 2015 est en passe de la détrôner. Si cette évolution reste relativement tempérée sous nos latitudes, ailleurs elle se traduit par des cyclones, des sécheresses sans précédent, un emballement de tous les extrêmes propre à ébranler les plus sceptiques. Car malheureusement, tout le monde n'est pas encore convaincu de l'urgence climatique et de la nécessité de passer du constat à l'action. Et même quand les discours marquent une certaine prise de conscience chez les politiques, les actions restent nettement en deçà des bonnes intentions, quand elles ne les contredisent pas carrément.

Pourtant, insiste Jean Jouzel, *«c'est un réchauffement sans précédent et sans équivoque qui concerne l'atmosphère et les mers»*. Et il est lourd de conséquences : fonte des glaces, élévation du niveau des mers (le Bengladesh a les pieds dans l'eau et certaines îles paradisiaques ont du être abandonnées) acidification des océans (les coraux meurent, une partie du krill aussi et la base de la chaîne alimentaire est menacée). Pour nous Européens, tout va (encore) très (trop) bien madame la marquise... Mais pour combien de temps ? Car, *«tous les voyants sont au rouge et nous n'échapperons pas aux conséquences de l'emballement climatique»*. La difficulté c'est que la prise de conscience du grand public et donc, les actions positives des politiques, ne se réalisent qu'à l'occasion d'événements extrêmes. Nous nous trouvons dans la position de la grenouille qui sent lentement la température du bocal s'élever et qui prendra conscience du danger trop tard. Pour éviter de subir le sort d'un grenouille trop cuite, le GIEC s'est fait lanceur d'alerte et les politiques ont défini un objectif de limitation du réchauffement climatique à 2°, ce qui *«nous laisse encore une marge d'adaptation»*. Au-delà de ce seuil, le réveil sera brutal, nous risquons de subir une effet cocotte-minute. 2° cela suppose déjà un freinage d'urgence par rapport à nos émissions actuelles de gaz à effets de serre et autres perturbateurs climatiques... mais *«c'est techniquement possible et économiquement viable»* affirme Jean Jouzel.

Préservation de l'environnement, réduction des émissions de gaz à effet de serre et croissance économique ne sont pas inconciliables. *«Les questions environnementales font partie intégrante des facteurs de croissance, mais une croissance différentes de celle d'aujourd'hui»* argumente le scientifique. Un comportement environnemental induit à penser autrement, à innover et au bout du compte on s'y retrouve économiquement. Pour le Ceser de Franche-Comté, *«les exemples porteurs d'espoir et d'innovation ne manquent pas»*. L'économie n'est pas tout, ou plutôt elle pâtit également gravement de l'insécurité géopolitique, des mouvements de populations massifs, de l'insécurité alimentaire, des conflits et du terrorisme. Les Ceser, comme les grands témoins de cette conférence-débat, insistent ainsi sur le fait que le terrorisme se nourrit du désespoir de populations contraintes à la misère par une pression climatique qui anéantit leur environnement et l'équilibre social de contrée entières.

## ...A l'action

*«Relever le formidable défi du dérèglement climatique»* c'est un challenge à la mesure des ambitions des jeunes générations et Allain Bougrain-Dubourg, président de LOP et défenseur de la biodiversité, les y encourage fortement, car, se confie-t-il *«J'ai un peu honte pour ma génération et celles qui l'ont précédée, de vous laisser une planète aussi fragile»*. L'homme, dont l'histoire ne pèse même pas une seconde à l'échelle du temps cosmique, a réussi en quelques millénaires à éradiquer de nombreuses grandes espèces, à faire des coupes sombres dans la biodiversité... bref, à scier la branche sur laquelle il est assis. Car *«nous ne sommes qu'un élément de cette biodiversité, un maillon de la chaîne du vivant, même pas essentiel et dont l'existence dépend étroitement de tout cet ensemble»* alerte Allain Bougrain Dubourg.

> **Allain Bougrain Dubourg**
> *«La planète n'a pas besoin de nous, mais nous, nous avons besoin d'elle»*

Quand le dernier grand singe aura disparu, le grand primate que nous restons pourrait bien s'éradiquer lui-même en détruisant un environnement sans lequel il ne saurait survivre. L'environnement ce n'est pas seulement une nature à contempler ou à exploiter, c'est aussi un ensemble de *«services gratuits»* rendus à l'humanité. *«40% de l'économie mondiale»* dépendent de ces services liés à la biodiversité, une biodiversité en recul de 60% ! Nous dilapidons, nous gaspillons et nous abîmons ce formidable patrimoine commun des hommes. Seulement, *«mentalement, historiquement, nous sommes habitués à nous servir sans modération et sans contrepartie. A force de nous placer au-dessus de la chaîne du vivant, nous oublions notre fragilité et notre dépendance à l'environnement»*. Constat sans appel là aussi et invitation *«à passer du constat à l'action»* à s'engager dans les association, à agir collectivement et individuellement, *«à ne pas se laisser faire, ni laisser faire»*. Prophétisant que *«plus de biodiversité, c'est plus d'économie réelle et de croissance»*, Allain Bougrain Dubourg engage l'humanité à *«se réconcilier avec la nature»* et à se mobiliser, car sa survie à plus ou moins long terme en dépend, face à une évolution climatique en grand risque de dérapage.

ANNE-MARIE KLEIN



1200 personnes, en Bourgogne et Franche-Comté ont participé à cette conférence-débat dont les invités étaient Allain Bougrain-Dubourg (président de LPO) et Jean Jouzel (glaciologue, directeur de recherche au CEA, rapporteur du GIEC).

### Cop 21 Une première journée dédiée à l'agriculture

**Le coup d'envoi de la Cop 21 a concerné l'agriculture. L'occasion de lancer officiellement le programme 4 pour 1000 sur le stockage du carbone dans les sols, mais aussi de présenter les initiatives du secteur de l'agriculture et de la forêt retenues dans l'Agenda des solutions. Le projet 4 pour 1000, lancé par la France, a déjà convaincu une quarantaine d'Etats et des organisations internationales.**
**Selon les scientifiques, l'augmentation annuelle de 0,4% de la séquestration du carbone dans les sols permettrait, à l'horizon 2030, la compensation totale des gaz à effets de serre produits par la planète. Ce projet, selon le ministre de l'Agriculture français, qui en faisait la présentation à la Cop 21, poursuit le double objectif de lutter contre le réchauffement climatique et de garantir la sécurité alimentaire. Ce dernier argument montre que des ambitions environnementales ne sont pas contradictoires avec le développement de la productivité agricole. Le ministre de l'Agriculture se donne un an pour travailler au sein d'un comité de pilotage international *«à gouvernance inclusive -mêlant gouvernements, investisseurs et ONG»*- afin qu'à l'ouverture de la Cop 22, fin 2016, une «plateforme» permettant la mise en oeuvre de projets concrets soit opérationnelle. Lors des premières journées de la Cop 21, en dépit d'appels unanimes à sauver la planète par des actions urgentes contre le réchauffement climatique, des lignes de fracture sont apparues entre Pays du Nord et Pays du Sud, ces derniers craignant que la contrainte d'interdire le recours aux énergies fossiles -en dépit des réserves restantes- handicape la croissance des pays en développement.**

Chambre d'agriculture

# «Ne pas en rester au stade du constat»

Les membres de la session de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or se sont réunis vendredi 20 novembre dans les nouveaux locaux de l'antenne de Châtillon-sur-Seine. Les résultats prévisionnels de 2015 ont été dévoilés.



Les écarts entre exploitations sont considérables. En grandes cultures, l'EBE varie parfois de 400 euros par hectare.

Toutes les productions en berne... La présentation de François Massuard, chargé d'études à Cer France BFC, n'a fait que confirmer les impressions des membres de la session de la Chambre d'agriculture. *«2015 n'est vraiment pas une bonne année, quel que soit le système considéré»* a t-il résumé, ajoutant que les résultats étaient faibles depuis maintenant trois ans : *«les années 2011-2012 commencent à dater et on ne sait vraiment pas quand la situation s'améliorera. En grandes cultures, les stocks mondiaux sont à des niveaux records. Sauf accident climatique majeur, on ne voit pas comment les prix pourraient remonter rapidement. En lait, une surproduction se distingue par rapport à la demande mondiale. En viande, les impacts de la fièvre catarrhale ovine peuvent durer et il est difficile de les quantifier aujourd'hui»*.

## D'importants écarts

Vincent Lavier, président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, souhaite «*aller plus loin que le simple stade du constat*» : *«Les écarts entre le quartile supérieur et le quartile inférieur sont importants. Notre réflexion doit se porter sur l'analyse des bons résultats pour comprendre pourquoi certains agriculteurs s'en sortent mieux que d'autres. Essayons de trouver les facteurs discriminants, en espérant qu'ils ne se résument pas à des facteurs liés au milieu, auquel cas il n'y aurait pas grand chose à faire...»*. François Massuard a présenté l'ampleur de ces écarts : *«ces derniers augmentent généralement quand la conjoncture est favorable. Ils restent très conséquents sur les six dernières années. En grandes cultures, les écarts moyens sur l'EBE se situent entre 300 et 400 euros par hectare. En systèmes bovins, ils se situent entre 250 et 300 euros. C'est énorme»*.

## Raisons multifactorielles

Vincent Lavier évoque plusieurs pistes comme la technique, le mode de commercialisation ou tout autre paramètre qui serait susceptible de dégager des pistes de travail qui seraient proposées par la Chambre d'agriculture. François Massuard, qui a déjà entrepris cette analyse, évoque des causes *«multifactorielles»* tout en faisant part d'une forte corrélation entre le produit dégagé et les résultats : *«pour les grandes cultures, il y a toujours un peu plus de quintaux produits dans les exploitations les plus performantes, et à de meilleurs prix. La maîtrise des charges semble capitale et fait pratiquement tout le temps la différence. Pour dégager 100 euros de produits, les plus performants vont engager 30 euros de charges opérationnelles, les moins performants vont en engager 35 ou 40. Il existe de telles variations de prix aujourd'hui que la conduite n'est pas être la même si la tonne de blé est à 200 ou 150 euros. Il faut s'adapter sans cesse à la conjoncture. C'est encore plus vrai en viande, avec le critère «kg de viande sorti par UTH»* qui doit attirer l'attention de tous».

## La fusion se prépare

La fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté était également à l'ordre du jour de cette session. Vincent Lavier a présenté l'état d'avancement des travaux. La mutualisation d'un maximum de compétences sera visée lors de ce rapprochement, afin d'apporter de nouveaux services aux agriculteurs sans générer le moindre coût supplémentaire. La notion de proximité en ressortira grandie malgré la raréfaction de l'argent public. *«L'enjeu sera de garder autant de présence sur le terrain avec moins d'argent. Il ne sera nulle question de faire des économies sur notre présence terrain. Les économies se feront sur nos supports, ce qu'il n'altérera en rien la qualité de nos services, à l'heure où nous devons répondre à des demandes de plus en plus complexes»* a indiqué Vincent Lavier.

AURÉLIEN GENEST

Focus

## Analyses par système et réactions professionnelles

### Bovins viande (EBE : 276€/ha, résultat courant : 63€/ha)

Les résultats ne s'améliorent pas et les trésoreries restent dans le rouge. Pour François Massuard, les «espoirs ont été déchus par la FCO qui est arrivée au plus mauvais moment» : «l'exportation vers la Turquie avait pourtant repris, le marché italien allait un peu mieux et le prix des broutards repartait légèrement à la hausse. Cette dynamique d'exportation a été freinée avec des blocages d'animaux qui ont de lourdes conséquences. Les broutards ont perdu 30 centimes d'euros du kilogramme entre la fermeture et la réouverture du marché de Moulins-Engilbert. Le manque de rentabilité de ces systèmes est inquiétant et chronique. Le déficit fourrager lié à la canicule vient encore compliquer la situation». Pour Jean-Pierre Fleury, président du pôle «Productions animales» à la Chambre d'agriculture, le critère de production de kg de viande vif par exploitation doit être analysé. «Le modèle ne fonctionne plus, la rentabilité n'est plus là et le système n'est plus efficient en lui-même» déplore l'élu. Trois sujets sont à traiter selon lui : le plan d'urgence permettra d'avoir un état des lieux précis des exploitations concernées, les dispositifs d'accompagnement actuels de trésoreries «ne résolvant aucun problème». Par rapport à l'installation, «on fabrique aujourd'hui des éleveurs sur des exploitations qui n'ont aucune rentabilité, les capitaux engagés sont complètement déconnectés de la réalité des marchés. Il faut une vigilance extrême dans les installations avec la mise en place d'indicateurs, notamment relatifs aux capitaux investis sur la rentabilité». Les exploitations en rythme de croisière ont des attentes en terme de développement et une offre de service adaptée à chaque public est «à réfléchir» : «il faut plus sensibiliser les exploitants à l'environnement de leur exploitation : sols, climats avec aléas, concurrence, marchés laitiers et marchés viande... Nous devons trouver des modèles économes pour avoir des coûts de kg produits moins élevés, les solutions sont multifactorielles et l'ensemble des postes sont à traiter. Il faut trouver les moyens pour que les éleveurs prennent du temps pour réfléchir sur les exploitations. Les solutions sont autour de plusieurs modèles dont certains existent déjà, il faut les repérer».

### Systèmes grandes cultures (EBE : 319€/ha, résultat courant : 48€/ha)

Les résultats sont «faibles» malgré le sentiment d'une relative bonne moisson cet été. «Ils sont à peine meilleurs qu'en 2014» relève François Massuard, «les rendements ne suffisent pas pour dégager du résultat». Les charges ont pourtant diminué, avec notamment l'engrais, la facture d'énergie et les cotisations sociales, mais leur baisse ne comble pas celle des prix et des soutiens : «Nous sommes dans la première année d'application de la nouvelle Pac, les DPB ont chuté entre 7 et 8% en moyenne sur le département» note le chargé d'études. Fabrice Genin, président du pôle «Productions végétales annuelles» à la Chambre d'agriculture, invite néanmoins à «rester optimiste» devant les résultats positifs de certaines exploitations : «Nous devons être capables d'encaisser des aléas dans la durée, avec des résultats très variables d'une année sur l'autre. Le modèle prédéfini est terminé, chacun doit trouver sa voie. Il faut accompagner les agriculteurs pour les mettre en posture de responsable de leur exploitation autour de différents domaines comme la commercialisation, la gestion économique et administrative, la maîtrise des charges, la gestion des investissements et la fiscalité. La Chambre doit s'adapter en permanence et anticiper les besoins des agriculteurs pour y répondre le plus vite possible».

### Système Bovins Lait Plateaux (EBE : 314€/ha, résultats courants : -2€/ha)

Le prix du lait pèse sur le produit qui continue à baisser, les marges de sécurité sont largement négatives comme en 2014 et les trésoreries sont très dégradées. «L'inquiétude des producteurs est forte» souligne François Massuard, indiquant une chute annuelle de 60€/1000l du prix du lait : «2014 avait été une bonne année laitière pour certains, mais là, nous sommes à un niveau largement inférieur aux coûts de production. La conjoncture est difficile avec une offre mondiale abondante et une demande qui fléchit, la faute à la Chine et à l'embargo russe, notamment. Aucune embellie des prix n'est attendue avant une période de six mois...». Nicolas Michaud, élu à la Chambre d'agriculture, a retranscrit l'inquiétude des producteurs : «Nous sommes au bout du sytème. Il faut réfléchir de quelle façon nous pourrons valoriser le lait dans la future région Bourgogne-Franche-Comté et voir si l'on peut faire baisser les charges. La Chambre doit définir une stratégie d'accompagnement des producteurs et afficher politiquement ce que l'on attend de la production laitière dans le département. Les éleveurs sont passionnés par leur métier, sont compétents, ont modernisé leurs outils mais ont besoin de signaux encourageants pour maintenir leurs ateliers. L'avenir des producteurs passe par une reprise en main de leurs outils de production».

Formation à la médecine manuelle

# Un savoir à portée de main

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise une formation sur les médecines manuelles les jeudi 10 et vendredi 11 décembre dans l'Auxois.


Les précédentes sessions ont été très bénéfiques pour les participants.

Les médecines alternatives sont de plus en plus plébiscitées par les éleveurs, qu'ils soient ou non en agriculture biologique. Leur volonté de devenir *«acteurs»* dans les traitements et soins aux animaux semble se développer devant des trésoreries de plus en plus tendues et une utilisation des substances médicamenteuses amenée à se réduire (suppression des délais d'attente, absence de résidus, prévention des antibiorésistances, emploi abusif des anti-inflammatoires...). *«Nous avons reçu plusieurs demandes de renseignements et de formations sur ces sujets ces deux dernières années»* indique Aurore Gérard, conseillère à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Pour répondre à ces demandes, des formations relatives à l'homéopathie, à l'ostéopathie et aux médecines manuelles ont été organisées ces derniers mois. Une nouvelle session, intitulée *«Soigner ses animaux avec les médecines manuelles»* se déroulera les 10 et 11 décembre dans l'Auxois, le lieu devant être fixé prochainement. Jean-Pierre Simeon, vétérinaire du GIE Zone verte, interviendra durant ces deux journées qui s'intéresseront notamment à l'ostéopathie et à l'acupuncture pour soigner différentes affectations. En plus d'apports théoriques, une mise en situation et des exercices sur animaux seront proposés aux éleveurs participants. L'ostéopathie, pour ne citer qu'elle, ne se limite pas comme son nom pourrait le laisser penser aux symptômes ostéo-articulaires. Les applications pratiques s'étendent à de nombreux autres domaines comme la dermatologie, les troubles de la reproduction ou encore les suites de mise bas difficiles.

## Témoignages

Émilie Jeannin, éleveuse dans le village de Beurizot, a déjà plusieurs années d'expérience en la matière : *«J'assistais un jour à une démonstration de chiens de troupeaux. L'un d'eux boitait énormément et une personne l'a remis d'aplomb en quelques secondes après quelques manipulations. Je me suis renseigné auprès de cette personne et j'ai appris que des formations existaient sur les médecines manuelles. J'ai suivi plusieurs formations de Jean-Pierre Simeon, celles-ci me servent beaucoup aujourd'hui dans mon élevage. Dans le passé, on m'avait toujours dit qu'un veau qui naissait avec une fracture n'était pas viable. J'en ai eu un qui est né avec le fémur cassé : il s'en est finalement tiré avec quelques manipulations toutes simples que je lui avais apportées. Les luxations de rotules des vaches ne sont plus un problème aujourd'hui, encore une fois grâce à ce que j'ai appris en formation. Je suis désormais plus sereine dans mon élevage et mes animaux sont clairement en meilleure santé»*. Une autre éleveuse, ne souhaitant pas mentionner son nom, a participé récemment à ce type de formation : *«Je manque un peu de recul car c'est tout récent mais les résultats dans mon élevage sont très intéressants pour le moment. Je savais que les médecines manuelles étaient utilisées pour l'homme mais pas pour les animaux. J'ai pris connaissance de l'existence de ces formations justement dans les locaux de la Chambre d'agriculture. J'ai énormément appris et remis totalement en question la gestion et l'environnement de mon élevage. Il existe des choses toutes simples qui touchent notamment l'alimentation. Je fractionne mes rations en deux apports au lieu d'un, cela permet une meilleure assimilation et une meilleure rumination. Je sens mes animaux en meilleure santé. Lorsque l'un d'eux est malade, je n'utilise plus systématiquement les piqûres avec je ne sais quels produits du commerce. Je fais de plus en plus appel à l'homéopathie. C'est un peu un retour en arrière mais les recettes de grand-mères fonctionnent visiblement très bien. Mon porte-feuille se porte beaucoup mieux lui aussi depuis quelques temps»*. Formation gratuite pour les ayants droit Vivea, 434 euros pour les autres. Responsable du stage : Aurore Gérard (03 80 90 68 72 ou aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr).

AURÉLIEN GENEST

Fête départementale

# Châtillon va remettre ça

Les Jeunes agriculteurs de Châtillon/Laignes/Montigny organiseront la prochaine fête départementale de l'agriculture.

Il n'aura fallu que trois ans pour que la fête départementale de l'agriculture revienne à Châtillon-sur-Seine. Couronnée de succès, l'édition 2013 avait attiré près de 15 000 personnes au lycée La Barotte. L'équipe des JA de Châtillon/Laignes/Montigny, étoffée et très dynamique, a souhaité remettre le couvert et aura le privilège d'organiser l'édition 2016 dimanche 21 août dans le même établissement scolaire. Réunis vendredi 20 novembre en assemblée générale, les JA ont validé leur future organisation en présence de François-Xavier Lévêque, président de JA 21, et de l'administrateur Clément Gamin. Le projet était *«dans les cartons»* depuis un petit moment déjà, selon Victor Matrat, président des JA de Châtillon/Laignes/Montigny qui présidera également la fête de 2016 : *«Nous avions prévu de l'organiser dès 2015 mais le projet de la Ferme de JAnne nous avait amenés à reporter d'une année»*. Le jeune éleveur laitier de Prusly-sur-Ource espère attirer *«au moins autant»* de monde qu'en 2013. Pour ce faire, son équipe misera sur l'organisation d'une manche de championnat de France de Tracteur Pulling pour attirer le plus grand nombre de visiteurs. *«Nous avons voulu rester dans les sports mécaniques. Nous nous sommes inspirés du Moiss-Batt cross de 2013 qui avait beaucoup plu au public»* poursuit Victor Matrat, rappelant qu'un événement similaire s'était déjà déroulé à quelques pas de la Barotte il y a une trentaine d'années.

AURÉLIEN GENEST



Les JA se sont réunis le 20 novembre en assemblée générale.

## Des tracteurs de 12 000 chevaux ?

**Une course de tracteur pulling consiste à tracter une remorque à masse variable le plus loin possible. La remorque se compose d'un godet destiné à recevoir des masses, ce godet appuyant de plus en plus vers l'avant lors de l'évolution. La remorque, homologuée, doit pouvoir arrêter les meilleurs tracteurs avant la distance de 100 mètres. Dans la catégorie 4,5 tonnes, certains tracteurs atteignent les 12 000 chevaux... Les machines de compétition les plus puissantes ressemblent peu aux tracteurs agricoles. Ces derniers sont toujours munis de barres anti-retournement, d'arceaux de sécurité et d'un coupe-circuit. Les moteurs viennent souvent de l'aéronautique. Leur nombre, tout comme la cylindrée, ne sont pas limités. Les réservoirs sont très petits, autour des 30 à 40 litres. Dans certains cas, cette quantité est presque intégralement consommée sur un seule épreuve.**






Dijon Céréales

# Un regard vers le bilan, mais surtout vers demain

Avant son assemblée générale du 11 décembre à Dijon, la coopérative Dijon Céréales a tenu ses trois assemblées de section à travers la Côte-d'Or.



Les réunions ont attiré de nombreux adhérents, comme ici à Darcey.

Les trois assemblées de section de Dijon Céréales se sont tenues la semaine dernière en présence de nombreux adhérents : mardi à Saint-Apollinaire pour la Plaine Dijonnaise, mercredi à Darcey pour l'Auxois-Morvan-Châtillonnais et jeudi à Selongey pour la section Tilles-Vingeanne-Bèze.

## Plaine Dijonnaise

L'agriculture doit vivre avec son temps. C'est bien ce que l'on peut conclure à l'écoute des assemblées de section de la coopérative Dijon Céréales. En faisant le bilan de la campagne 2014-2015, le président de la section Plaine Dijonnaise François Pautet et le responsable de région Jean-Luc Vadot ont rappelé les conditions très compliquées qui se sont enchaînées en Côte-d'Or : après un automne 2013 très humide et un printemps 2014 historiquement sec, de fortes pluies étaient intervenues à la moisson 2014. Ces dernières avaient entraîné des problèmes qualitatifs importants, avec des phénomènes de germination sur les blés. Cependant, ce phénomène a moins impacté la section Plaine Dijonnaise par rapport à sa voisine de l'Auxois-Morvan-Châtillonnais. La production de blé dans la plaine a reculé de 8%, et il a fallu trouver un débouché en fourrager (alimentation du bétail). Malgré tout, la collecte 2014-2015 de la section Plaine Dijonnaise a gagné en volume (221 000 tonnes soit +3% par rapport à la campagne précédente), grâce à la bonne récolte des colzas notamment (+21%). La moisson 2015 a apporté depuis des rendements de très bon niveau dans la Plaine Dijonnaise. Pascal Demay, directeur Terrain, a évoqué à ce sujet les difficultés actuelles de la production céréalière régionale pour s'ouvrir les marchés à l'export (à travers son union Cérévia) dans un marché mondial très bien fourni par les principaux pays producteurs, dont la France. Ce contexte de saturation, en plus des problèmes d'exécution, impacte les cours à la baisse avec des prix peu rémunérateurs pour les producteurs.

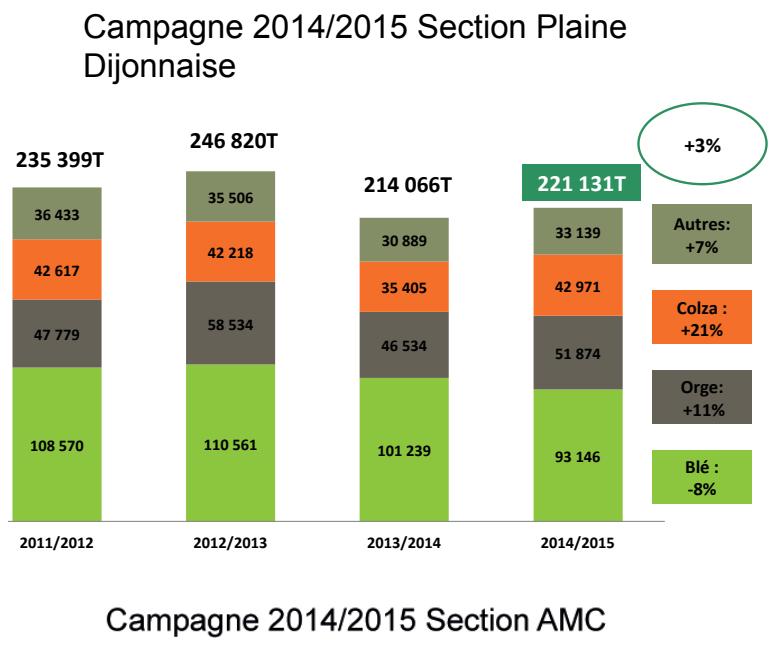
## Section Auxois-Morvan-Châtillonnais

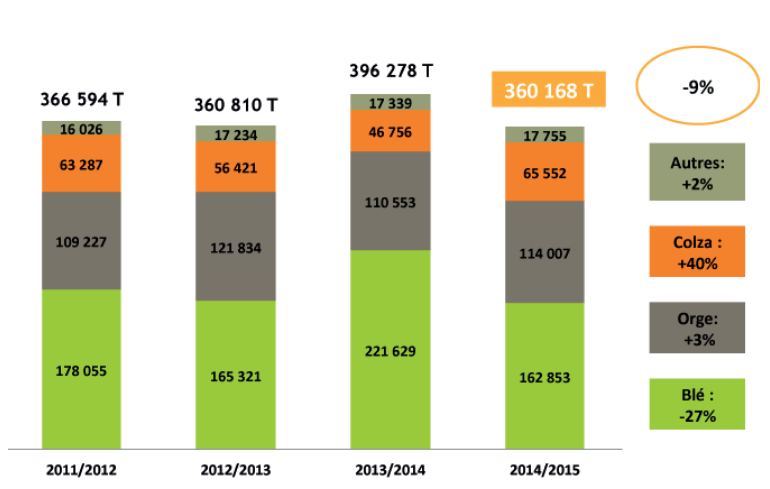
Le président de la section Auxois-Morvan-Châtillonnais Philippe Delaire et le responsable de région Jean-Marie Perraudin rappelaient les mêmes difficultés météorologiques le lendemain à Darcey. Leur production de blé sur la section AMC a reculé significativement de - 27%, et il a fallu trouver un débouché en fourrager dépréciant là aussi leurs prix. La collecte 2014-2015 de la section Auxois-Morvan-Châtillonnais a reculé nettement en volume (360 000 tonnes soit -9% par rapport à la campagne précédente), même si on peut noter la bonne récolte des colzas (+40%) compensant le retrait des céréales. La moisson 2015 a apporté depuis des rendements de niveau correct dans l'Auxois-Morvan-Châtillonnais, à l'exception de certains secteurs de l'Auxois et autour de Sombernon.

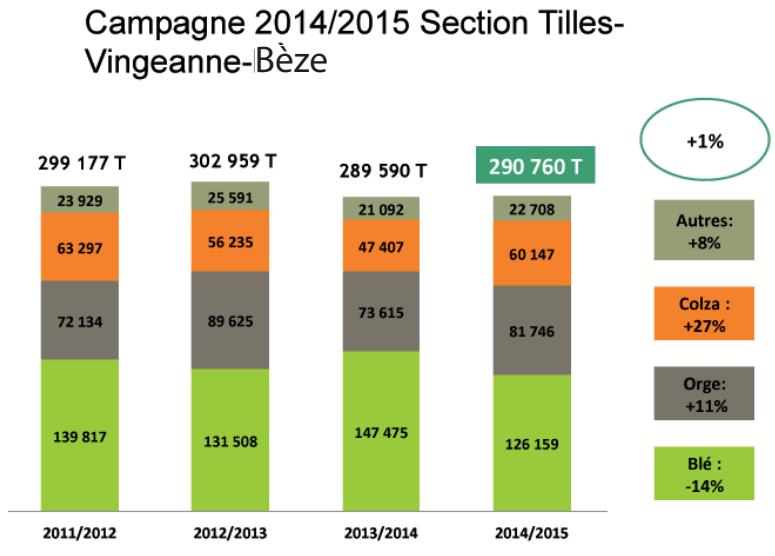
## À Selongey

Le président de la section section Tilles-Vingeanne-Bèze Didier Lenoir et le responsable de région Jean-Luc Vadot ont fait part d'une baisse significative des blés de -14%, avec là encore une nécessité de trouver un débouché en fourrager. La collecte 2014-2015 de la section Tilles-Vingeanne-Bèze est malgré tout restée stable en volume (291 000 tonnes équivalentes à la campagne précédente), la récolte correcte des colzas (+27%) compensant le retrait des blés.

La moisson 2015 a apporté depuis des rendements de bon niveau, à l'exception de certains secteurs en petites terres dans la région des Tilles (nord Dijon) qui ont sévèrement encaissé le coup de sec précédant la récolte.




## Agriculture de demain, c'est maintenant !

**La seconde partie de ces assemblées a conjugué le temps du futur. Elle a abordé la stratégie de Dijon Céréales pour accompagner ses adhérents dans les évolutions de l'agriculture. Frédéric Imbert, directeur scientifique R&D et Christian Loyal, directeur des approvisionnements grandes cultures, ont rappelé le contexte avec notamment la montée en puissance de la réglementation environnementale.**
**Le plan national Ecophyto 2, déclinant une directive européenne, programme une baisse des volumes d'utilisation des produits phytosanitaires en France de - 20% à horizon 2020 et de - 50% pour 2025. Une orientation qui inquiète la profession même si, dans certains cas, l'apparition de résistances aux produits incite à ouvrir des voies alternatives.**

**Dijon Céréales et les coopératives de la région n'ont pas attendu cela pour lancer, dès 2010, la plateforme expérimentale pluriannuelle Artémis. A travers dix plateformes réparties en Bourgogne Franche-Comté, elles expérimentent sur des grandes parcelles et sur des cycles de rotation complets (comme chez les agriculteurs) des itinéraires techniques qui visent à réduire les intrants (engrais, produits phytosanitaires). Artemis investit le domaine de l'agroécologie, aujourd'hui promu en France.**

**Le service technique de Dijon Céréales, Damier Vert, est lui aussi fortement impliqué dans ces évolutions. Lancé il y a 25 ans, il garde la même dynamique pour ouvrir les voies de l'agriculture du futur. Lors de la réunion de section, le responsable de Damier Vert a annoncé la création pour début 2016 de nouveaux clubs réunissant les adhérents de la coopérative autour des thématiques novatrices comme l'agriculture de précision et de conservation des sols. *«L'objectif est de cumuler les références de Damier Vert et l'expérience de nos adhérents sur le terrain pour accélérer l'évolution des connaissances»*, a expliqué Frédéric Imbert.**
**Dijon Céréales poursuit par ailleurs le développement de ses outils d'aide à la décision (Atland, Farmstar, Précisio) ou outils connectés (Indice), des services qui accompagnent les agriculteurs dans le suivi réglementaire ou technico-économique, l'expertise agronomique et le guidage GPS dans le pilotage des cultures, ou encore la gestion des informations sur l'exploitation.**

Énergie

# Coup de pouce à la méthanisation en Côte-d'Or

Dans le cadre de la COP21, GRDF et le Siceco réaffirment leur engagement dans la transition énergétique.

Thierry Gay, Directeur territorial de GRDF Côte-d'Or et Jacques Jacquenet, président du Siceco, ont signé mercredi 25 novembre une convention permettant de favoriser l'émergence de projets de production de biométhane. Une fois produite, cette énergie renouvelable pourra être réinjectée dans le réseau de distribution de gaz naturel. Rencontre.



Thierry Gay et Jacques Jacquenet, lors de la signature de la convention.

**Comment fonctionne la distribution de gaz naturel en Côte-d'Or ?**
*«Les communes raccordées au gaz naturel sont propriétaires des réseaux de distribution. En Côte-d'Or, 64 d'entre elles ont confié l'organisation du service public de distribution au Siceco. Ce dernier a délégué l'exploitation des réseaux gaziers à un concessionnaire, GRDF».*

**Pourquoi y injecter du biométhane ?**
*«Le gaz naturel est une source d'énergie produite par la nature et composée principalement de méthane. Aujourd'hui, il est possible de produire du gaz renouvelable à partir de déchets organiques issus de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire, des déchets ménagers, des déchets verts ou résultant du traitement des eaux usées. C'est le principe de la «méthanisation». Le gaz produit est appelé biométhane. Après filtration (environ 50 %), ce gaz est injecté dans le réseau de distribution de gaz naturel puis il est acheminé jusqu'aux utilisateurs pour le chauffage, la cuisson ou l'eau chaude. Il peut aussi être transformé en biocarburant. A l'échelle territoriale, produire et valoriser du biométhane permet de créer une économie circulaire dans laquelle les déchets produits localement deviennent source d'énergie. Si l'installation d'une unité de méthanisation permet de participer à l'objectif de réduction des gaz à effet de serre, elle est également source de création d'emplois locaux non délocalisables. Les coûts de transport puis de transformation des déchets sont mieux maîtrisés».*

**GRDF et le Siceco, main dans la main pour favoriser le développement du biométhane en Côte-d'Or**
*«Le développement de projets de méthanisation est conditionné par l'identification d'un potentiel de bio-déchets pouvant être méthanisés et par l'expression d'un besoin d'utiliser le biogaz produit. Le Siceco et GRDF peuvent, respectivement de par leur compétence, identifier et localiser ces gisements. L'objet de la convention signée aujourd'hui va permettre le regroupement de ces compétences afin de définir conjointement des zones propices au développement de tels projets. Ainsi, les unités de méthanisation, à l'échelle de la concession du Siceco, seront construites dans une logique alliant ressources, besoins et capacité du réseau de distribution».*

Commerce

# Le marché du jeudi soir

Des producteurs côte d'oriens viennent de prendre rendez-vous à la Toison d'Or. Ils seront présents sur la zone commerciale une fois par semaine.

Il aura fallu un coup de fil et sans doute un peu de culot pour se frayer une petite place sur la plus grande zone commerciale de l'agglomération dijonnaise. *«J'ai démarché l'équipe de direction de la Toison d'Or au mois d'octobre en leur disant que nous avions des produits d'appel qui intéressaient tout le monde»* indique Jean Bertrand, ancien éleveur laitier reconverti depuis peu dans la vente directe à Poiseul-la-Ville. Sa démarche a été acceptée, avec l'aval de l'enseigne Carrefour. Dix producteurs du département ont pu prendre place jeudi 26 novembre à l'entrée de la Toison d'Or. Ce sera ainsi tous les jeudis de l'année, de 16h30 à 19h30. Des consommateurs se sont dits *«agréablement surpris»* de la présence de ces stands fermiers. *«Leurs sacs étaient déjà remplis cette fois-ci mais nous portons beaucoup d'espoirs en ce marché»* relève Jean Bertrand, qui souligne la richesse des produits proposés : *«on trouve de tout : des viandes, des légumes, des fromages, de la charcuterie, du miel, du crémant, du vin, du pain, des yaourts et même des pépinières. Il y a de quoi satisfaire le plus grand nombre».* La vente directe *«se porte bien»* selon le producteur côte d'orien: *«c'est beaucoup de travail mais nous y croyons tous. Ce n'est pas un hasard si j'ai moi-même fait le choix d'aller au produit fini en créant une partie traiteur. Les OPA font appel à nous, c'est satisfaisant et encourageant».*



La première édition s'est déroulée le 26 novembre.

AURÉLIEN GENEST




LE SPÉCIALISTE POUR VOTRE PROJET DE ROBOT DE TRAITE
*Chapuis Frères, expert en robotique*
+ DE 7 ANS D'EXPÉRIENCE
Contactez
Ets **Chapuis Frères**
21450 **St. Marc sur Seine - 03 80 93 22 28**
EXPERT ROBOTIQUE
robotique

## ▸ Formations

### Soigner ses animaux avec l'ostéopathie
10 et 11 décembre – secteur auxois
Aurore Gérard, CA21 – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

### Immunité naturelle des bovins : l'entretenir et l'améliorer (en partenariat avec le GDS)
18 décembre – Secteur auxois
Aurore Gérard, CA21 – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

### Vendre aux prix justes
5, 26 janvier et 9 février, à Créancey. Mathilde Schryve – 03 80 68 66 31 – mathilde.schryve@cote-dor.chambagri.fr

### Maîtriser les mammites en élevage caprin (en partenariat avec GDS21)
12 janvier à Blancey
Aurore Gérard, CA21 – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

### La luzerne de A à Z
14 janvier à Baigneux les juifs
Mathilde Matrat – 03 80 91 06 76 – mathilde.matrat@cote-dor.chambagri.fr

### Approche des problèmes de santé en élevage ovin et caprin (en partenariat avec SEO21)
17 janvier – Nord dijonnais
Aurore Gérard, CA21 – 03 80 90 68 72 – aurore.gerard@cote-dor.chambagri.fr

### Rédiger son Document Unique d'Evaluation des Risques
18/01 (journée) et 29/02 (matinée) à Liernais ou 4/02 (journée) et 18/02 (matinée) à Ruffey les Beaune
Aline Parize – 03 80 68 66 28 – aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

### Etre autonome pour vérifier ses engins de levage
21/01 à Ruffey (viticulteurs), 02/02 à Beaune (viticulteurs) et 4/02 à Saint Seine l'Abbaye (agriculteurs)
Aline Parize – 03 80 68 66 28 – aline.parize@cote-dor.chambagri.fr

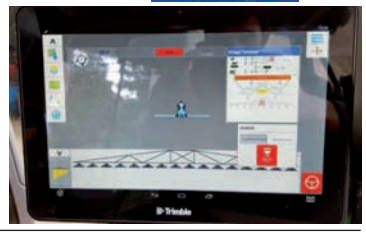
## ► *En bref*

### Chambre d'agriculture
L'agriculture mieux lotie que la construction et l'hôtellerie

Dans le cadre de sa session budgétaire, qui a adopté le compte de résultats prévisionnel 2016 sur un excédent de 46000 euros, la Chambre d'agriculture de la Nièvre, jeudi 26 novembre au Marault, a accueilli Thierry Gomot, le directeur de la Banque de France dans la Nièvre, pour un panorama de la situation économique du département. Où les élus consulaires ont appris que le secteur agricole était loin d'être le plus touché par la conjoncture économique puisque, en termes d'incidents de paiement, ce sont la construction et l'hôtellerie qui enregistrent le plus grand nombre de défaillances.

### FNB Le Congrès 2017 à Nevers

La confirmation officielle est tombée en fin de semaine dernière : le Congrès 2017 de la Fédération nationale bovine (FNB) aura lieu à Nevers. Un précédent congrès avait eu lieu pour la dernière fois en Bourgogne, en 2011, à Autun, en Saône-et-Loire. Les élus et les salariés de la FDSEA 58, qui vont pourvoir à l'organisation de l'événement, espèrent ainsi montrer un profil dynamique de l'élevage nivernais et des richesses économiques et culturelles du département. Ils tenteront aussi, à quelques mois des élections présidentielles, de faire passer le message en faveur du maintien de l'élevage allaitant, si particulier dans la région et dans la Nièvre.

INVITATION
JEUDI 10 DÉCEMBRE
10h00 / 17h00
à Varennes-Vauzelles
ZI Rue de la Bert
Présentation de la gamme Trimble
Distributeur Agréé
Démonstration sur place avec épandeurs centrifuges AMAZONE

MALECOT POIRIER AGRI
en partenariat avec ESPAD
Présent lors de cette journée

Le sapin de Noël 2015 de l'Élysée a été coupé à Brassy

# Un marché en hausse constante

**Dans trois semaines, les enfants français émerveillés déballeront leurs cadeaux au pied d'un prestigieux représentant végétal issu de l'agriculture raisonnée. Avec un peu de chance, il s'agira de l'un des sapins de Noël naturel planté, élevé et coupé dans le Morvan, la première région productrice française.**


Vincent Houis / AFSNN

Le sapin de Noël de l'Elysée vient une fois encore de la Nièvre. Il a été coupé chez M. Bonoron, le 24 novembre, à Brassy.

Comme tous les ans depuis 2006, le majestueux sapins du Palais de l'Élysée, dont les décorations riches et colorées égayent les journaux télévisés nationaux, est issu du Morvan, et plus particulièrement de la Nièvre. Comme en 2014, il a été coupé à Brassy, chez M. Bonoron, le 24 novembre dernier, devant les caméras de télévision, avant de sécher et de prendre ensuite les voies fluviales, via l'Yonne, pour rallier son prestigieux écrin national. Cette année encore, le sapin présidentiel a été commandé auprès de l'interprofession végétale Val'Hor, qui a elle-même sous-traité la demande auprès de l'Association française du sapin de Noël naturel, animée à Saint-Brisson, à la Maison du Parc, par Vincent Houis, ingénieur en agriculture, qui représente donc les intérêts de tous les producteurs français. L'AFSNN n'a pas son siège par hasard dans le Morvan, puisque si la Bretagne, le Bassin parisien et les Alpes fournissent tout le pays, la région Bourgogne en est le premier producteur national. A elle seule, la Nièvre compte ainsi autour de 1000 ha de plantation (source : CER France Alliance Centre), même si le secteur se montre très discret et que peu de données économiques ressortent des parcelles. A peine sait-on que la période de coupe s'achève actuellement, après avoir commencé fin octobre. Et si le concurrent en plastique grignote une petite part du marché depuis quelques années, pour sa praticité et sa durabilité, le roi des fêtes de fin d'année demeure bien tout ce qu'il y a de plus naturel.

### 5,7 millions de sapins vendus en 2014

L'an dernier, Val'Hor et l'AFSNN, sur la base d'une étude réalisée par l'Institut TNS Sofres auprès de 6000 foyers représentatifs de la population française, ont annoncé que 5,7 millions de sapins naturels avaient été vendus à l'approche de Noël. C'est une légère hausse de 100 000 specimen par rapport à 2013, avec un chiffre d'affaires passant de 141,4 millions d'euros à 147,6 millions d'euros. La courbe est exponentielle depuis 2011 (5,5 millions de sapins commercialisés). La période de vente commence dès le 1er décembre mais surtout autour du 9 décembre et même après le 21 décembre et passe par les jardineries, les supermarchés, la fleuristerie... avec des prix moyens allant de 22 à 30 euros l'unité. En 2014, le prix moyen national a atteint 26 euros. Un secteur d'activité confidentiel, et forcément saisonnier, qui laisse diffuser *«son excellente santé»*. Si 23,4% des foyers français achètent en 2014 ce complice incontournable des fêtes de fin d'année, 84,6% d'entre eux préfèrent le sapin naturel *«respectueux de l'environnement»*, selon l'AFSNN. Et leur choix se porte à 90% sur des sapins achetés coupés (contre 10% en pots ou en mottes). Quant aux essences privilégiées, il s'agit avant tout du Nordmann qui domine le marché. En tête des ventes depuis plusieurs années, il génère en valeur 80,2% des sommes dépensées pour les sapins naturels, selon la même étude TNS Sofres, et 72,5% des parts de marché à un prix moyen de 28,60 euros. L'épicéa, plus odoriférant mais qui perd plus vite ses épines, arrive en deuxième position, avec 23,7% (-4%) de parts de marché à un prix moyen de 17,70 euros.

### Sapins résistants et plus grands

Autre tendance de marché mise en avant par l'enquête, les Français achètent des sapins plus grands. *«Les sapins naturels mesurant entre 1m et 1,50 m ont représenté (en 2014) 56,9% des achats d'épicéas (+ 10,6 points) et 49,5% des achats de Nordmann. La part de ces sapins est en augmentation de 0,9 points par rapport aux ventes de Noël 2013. Si 91% des Français considèrent que leur sapin restent en bon état au moins jusqu'au jour de Noël, le choix du sapin naturel est «utile à l'environnement et à l'économie locale et nationale»* selon les représentants professionnels des producteurs. *«A l'inverse du sapin artificiel, qui requiert des produits d'origine pétrolière lors de sa fabrication, le sapin naturel, produit dans 46 départements français, résulte d'un savoir-faire professionnel, depuis la sélection de la variété en pépinière jusqu'à sa distribution. Ainsi, les jeunes plants de quatre ans sont replantés en terre et mis en culture pendant cinq à dix ans selon l'espèce. Arrivés à maturité, les sapins sont coupés, conditionnés sous filet puis chargés en palettes pour rejoindre leurs points de vente»*. L'interprofession en compare les méthodes de production agricole à celles de la vigne. Sur le plan économique et environnemental enfin, si le sapin de Noël naturel contribue à maintenir 1 000 emplois permanents et 5 000 emplois saisonniers, il présente un triple avantage écologique: *«de limiter les émissions de gaz à effet de serre en absorbant du $CO^2$ durant leur croissance, d'améliorer la stabilité des sols en retenant la terre grâce à ses racines, de permettre un recyclage écologique en copeaux ou en compost après utilisation»*. Ce qui n'est pas toujours le cas des cadeaux qui sont glissés à ses pieds, à Noël, par le vieil homme rouge à barbe blanche.

EMMANUEL COULOMBEIX


Vincent Houis / AFSNN

Le marché des sapins de Noël naturels, en France, est en constante évolution depuis plusieurs années.

CER France Alliance Centre a présenté les résultats 2015

# 11328 euros en bovins maigres et -1612 euros en grandes cultures

Lundi 30 novembre, les responsables du CER France Alliance Centre ont présenté les résultats économiques de la ferme Nièvre. 2015 est une mauvaise année, une de plus...



Les responsables du CER France Alliance Centre ont présenté les résultats économiques de la ferme Nièvre, lundi matin, aux OPA de la Nièvre, avant la grande réunion habituelle du soir au Casino de Pougues-les-Eaux.

Réunis dans une salle d'un hôtel neversois, les responsables des OPA et de l'administration du département, ont eu la primeure des résultats économiques dévoilés chaque année par le centre de gestion dans la Nièvre. Aux premières loges pour constater les mauvais chiffres 2015, les représentants de la Chambre d'agriculture, des syndicats, des banques, de la Fédération des Cuma, d'Axéréal, de la MSA, des notaires, du Groupement foncier et de la DDT, ont engagé un débat avec les directeurs de Cer France Alliance Centre, après que les statistiques aient été dévoilées. L'étude s'est particulièrement concentrée sur les résultats dans les systèmes élevage allaitant et grandes cultures. Et ils ne sont pas bons, une fois de plus... *«Il ne s'agit que de grandes tendances, parce que l'année n'est pas finie, que nous ignorons l'impact de la FCO et que notre banque de données a collecté les informations d'un échantillon de 755 exploitations sur nos 1208 adhérents»* a précisé Éric Carteron, le directeur de région Nièvre, en préambule. Ces résultats moyens, quels sont-ils ? En bovins maigres, le résultat courant par Utaf 2015 s'inscrit à 11 328 euros tandis qu'en grandes cultures, il atteint difficilement les –1612 euros. Si l'élevage est désormais habitué à ces faibles niveaux, mêmes positifs, depuis 2007, les grandes cultures encaissent une chute vertigineuse depuis 2012 (résultats négatifs depuis 2013) et 2015 enregistre une légère progression vers le haut par rapport à 2014 qui avait été catastrophique. Dans le même temps, les aides sont relativement stables en bovins maigres (38 883 euros en moyenne en 2015) et en légère baisse en grandes cultures (32 693 en moyenne), mais constituent l'essentiel des revenus moyens de l'échantillon.

### *«Ensemble des systèmes fragilisé»*

En élevage allaitant, les charges de structures sont en évolution constante depuis 15 ans et les cours diminuent depuis 2013, après une remontée en 2010-2012, tandis que les charges opérationnelles (l'alimentation) sont en hausse moyenne de 100 euros/ha depuis 1999. Et lorsqu'on étudie la dispersion des résultats, 50% des exploitations s'inscrivent entre 0 et 20000 euros et un quart au-dessus de 20000 euros. Quant aux grandes cultures, l'environnement des prix est très fluctuant, avec des différentiels de produits de plus de 100 000 euros entre les bonnes et les mauvaises années. Depuis 2013, selon le CER France, le niveau des charges est supérieur au niveau des produits. *«217000 euros sont mobilisés dans le cycle de production avant d'avoir récolté»* ont constaté les analystes. «*Les résultats moyens sont supérieurs à ceux de la décennie précédente mais les écarts entre les années atteignent 55000 euros, avec une baisse constante des aides PAC»*. En étudiant la dispersion des résultats, 30% des exploitations ont un revenu inférieur à -20000 euros, 40% entre -20000 et 0 euros et 30% obtiennent un résultat positif. *«Il y a un écart de 100 000 euros entre les plus et les moins performantes»*. Hors la viticulture, qui est la seule production à tirer son épingle du jeu cette année, ont souligné MM. Le Pironnec et Delalande, directeur conseil et responsable du conseil économique au sein de CER France Alliance Centre.

### Investissements ininterrompus

Côté santé financière, les analystes ont passé en revue les investissement set le financements. La moyenne d'investissements s'établit à 28000 euros, financés à 70% par des emprunts (et revente de petit matériel). *«Nous constatons une courbe ascendante»*, qui ne s'est pas adaptée depuis ces dernières années à la dégradation des résultats. Si en bovins allaitant (23000 euros en moyenne), «*il n'y a pas de corrélation entre les niveaux de résultats et d'investissements*», en grandes cultures, surtout, l'investissement moyen atteint 48000 euros ces cinq dernières années et malgré la volatilité des résultats, avec de très bonnes années 2010-2012, les responsables pointent du doigt *«un problème de comportement qui ne permet plus une réflexion sur un projet économique adapté à la situation individuelle de chaque exploitation»*. En clair, les investissements, qui connaissent toujours un décalage d'une année, n'ont pas freiné quand les cours se sont effondrés et les résultats dégradés. Du coup, «*on observe une très nette aggravation de la santé financière depuis 2012 avec 50% des exploitations qui présentent un risque moyen à critique»* en grandes cultures. Le risque élevé et très élevé représente 40% des fermes d'élevage alliatant, mais en voie de dégradation également.

En résumé, dans les deux systèmes, les résultats suivent la même tendance qu'en 2014, les résultats ne permettent pas d'améliorer les structures (72% de risques faibles à critiques) et, en grandes cultures, les dernières bonnes années n'ont pas permis de renforcer les réserves financières.

**Emmanuel Coulombeix**

## ► *Agenda*

**07/12** 2ème projet collectif solaire à Corbigny

Suite à une réunion du 23 novembre à Corbigny, où ont participé 21 personnes durant plus de 3 heures, un deuxième projet photovoltaïque collectif est en cours d'élaboration autour de Corbigny. La décision de créer une nouvelle société, pouvant répondre à l'appel d'offre de la CRE du 21 mars prochain, a été prise. Le principe est simple : s'associent tous les agriculteurs qui souhaitent construire un bâtiment de stockage ou une stabulation équipés de panneaux solaires, avant la fin 2016, sachant que le bâtiment est payé en 16 ans par l'énergie produite par le toît. La réunion de constitution aura lieu lundi 7 décembre prochain à 18h au marché au cadran de Corbigny. Contacts : Fabienne Cardot (mairie) ou Etienne Bourgy (Chambre d'agriculture).

**12/12** Jugement de bétail à Saint-léger de Fougeret

Les JA du canton de Château-Chinon organisent leur concours de jugement de bétail, samedi 12 décembre à partir de 14h, sur l'exploitation du GAEC Goulot Roger et Laurent (Lieu-dit «*Clinzeau*») à Saint-Léger de Fougeret. Les inscriptions au concours bovin seront prises sur place. Les prix seront remis vers 18h. A partir de 20h, un repas est prévu (apéritif, choucroute, fromage, dessert) à la salle des fêtes de Sermages (12 euros). Réservations conseillées auprès de Cédric Bernier au 06 26 28 50 23.



## ▸Agenda

**17/12** AG du GDA Bourgogne Nivernaise à Courcelles

Le Groupe de développement agricole (GDA) Bourgogne nivernaise tiendra son assemblée générale annuelle, jeudi 17 décembre, à partir de 9h, à la salle des fêtes de Courcelles. De 9h15 à 11h, assemblée générale ordinaire (introduction du président Eric Lauseur, nouvelle organisation de l'équipe grandes cultures, bilan 2014-2015 et projets 2015-2016, expérimentation 2015-2016, rapport financier du trésorier, élection des nouveaux administrateurs) ; de 11h à 12h30, animation thématique sur les axes de travail pour les années à venir avec Marie-Solange Durand (Chambre d'agriculture) puis à 12h30, repas à l'auberge du chemin (inscription obligatoire avant le 9 décembre). Contact : 03 86 93 40 60, ou 06 08 62 85 30 ou 06 77 15 59 81.

**08/12** Vente de reproducteurs limousins (03)

L'association des éleveurs limousins de l'Allier organise une vente de reproducteurs limousins HBL le mardi 8 décembre de 9h à 13h à Cosne-d'Allier (03) sous le marché couvert. Renseignements au 06 28 02 04 05 – 06 17 07 57 30 – 06 14 63 69 21.

**16/01** Finale de jugement de bétail à Fachin

Cette année, c'est sur le canton de Château-Chinon qu'aura lieu la finale départementale de jugement de bétail des Jeunes agriculteurs de la Nièvre. Le rendez-vous est pris pour le 16 janvier prochain, à Fachin, sur l'exploitation du Gaec Trinquet Philippe et Pierre.






JEUDI 10 DÉCEMBRE
10h00 / 17h00
à Varennes-Vauzelles

Présentation
des nouveaux épandeurs
AMAZONE ZA-V et ZA-TS

- Compatibilité Isobus
- Modulation intra-parcellaire

MALECOT POIRIER AGRI
ZI Rue de la Bert
Varennes-Vauzelles
03 86 71 62 90
AMAZONE

Réunion technique des GDA et Ceta de la Nièvre

# Au chevet des colzas, blés et sojas...

La réunion technique annuelle des groupes de développement agricole (GDA et Ceta) de la Nièvre s'est tenue, vendredi 27 novembre, à Prémery. L'occasion de faire un tour d'horizon des moyens de lutte contre les agresseurs des cultures.

Le programme était riche et a réuni plus d'une cinquantaine d'adhérents des trois groupes. Organisée par la Chambre d'agriculture, en partenariat avec les instituts (Terres Inovia et Arvalis), la réunion a permis un échange pointu entre les techniciens invités et les participants. Tour d'horizon des sujets abordés :

### Insectes sur colza

Delphine de Fornel, pour Terres Inovia (ex-Cetiom), a constaté l'apparition, notamment dans l'Yonne et le Cher, de problèmes de contrôle des insectes par les insecticides disponibles sur le marché. Des cas de résistance aux pyrethrinoides sont de plus en plus fréquents.

Pour la technicienne, la solution passe pour les agriculteurs dans le fait de réinvestir l'observation et le suivi des insectes, le respect des seuils de traitement et l'adaptation des choix d'insecticides aux cas de résistance. D'autant plus qu'il y a désormais des freins réglementaires supplémentaires. Par exemple, il n'est possible d'utiliser le pyrinex qu'une seule fois dans l'année, en choisissant les priorités, soit la lutte contre les altises à l'automne, soit celle contre les meligèthes au printemps.

En privilégiant toujours l'alternance des matières actives disponibles. De son côté, Amaury Fichot, le conseiller de la Chambre d'agriculture, a évoqué les leviers agronomiques pour la gestion des ravageurs sur le colza. La préconisation repose sur les colzas les plus développés à l'automne afin de mieux supporter les arrivées d'insectes, ce qui passe par des dates de semis plus précoces, une localisation de l'engrais, l'apport de matière organique et/ou l'association des colzas avec les légumineuses.

### Blé : fongicides et taux de protéines

Luc Pelcé, d'Arvalis, a pour sa part fait le point sur les fongicides blé, en annonçant qu'il y avait peu de nouveautés en termes de matières actives cette année, et qu'il n'y en aura certainement pas avant au moins cinq ans. S'il y a une évolution des souches résistantes à la septoriose, il y a peu d'évolution des gammes de fongicides disponibles sur le marché. Il existe des herbicides de remplacement pour gérer les dicotylédones en sortie d'hiver suite au retrait des herbicides à base d'Ioxinyl : différents produits d'une gamme à base de carfentrazone, sulfonylurées, DFF et bronoxynil...

Quant au problème des faibles teneurs en protéines rencontré cette année, l'ingénieur l'explique par un nombre de grains important au mètre carré et un effet dilution de la protéine dans le grain, compte tenu d'un bon niveau de rendements. A son tour, Jean-Michel Bouchié, ingénieur agronome d'Axereal, a évoqué les leviers pour maintenir ou améliorer les teneurs en protéines des blés, en jouant notamment sur le choix variétal, le fractionnement de l'azote et la forme utilisée avec, en général, un effet très marqué.

### Campagnols : moyens de lutte

Au titre de la Fredon Bourgogne, Dominique Brange a ensuite abordé le sujet des campagnols. Si, contrairement à la Côte d'Or par exemple, le problème n'est que marginal dans la Nièvre, il commence toutefois à faire quelques dégâts, sur les plateaux, dans les luzernes, localement, et particulièrement là où il y a un moindre travail du sol. Pour les conseillers de la Chambre d'agriculture, c'est le problème n°1 pour le maintien dans le département des techniques de semis direct. La lutte passe d'abord par la reconnaissance des différents rongeurs, des différentes méthodes de lutte, et de l'évolution des réglementations à propos de l'utilisation des solutions chimiques autorisées. Les produits à base de bromadiolone doivent désormais obligatoire faire l'objet d'une formation par ses utilisateurs.

### Soja : les coupes souples

Enfin, Delphine de Fornel a de nouveau pris la parole pour faire le point sur l'évolution de l'inoculation des sojas et sur l'utilisation des coupes souples, qui permettent aux machines de mieux épouser le terrain, donc d'aller chercher les gousses plus bas afin de laisser le moins possible de soja dans les parcelles.
Toutes les interventions détaillées de cette journée sont à retrouver sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne, à l'adresse www.bourgogne.chambagri.fr.

EMMANUEL COULOMBEIX



Les adhérents des trois groupes de développement agricoles de la Nièvre se sont retrouvés en journée technique, le 27 novembre, à Prémery.

Syndical

# Six semaines sur le terrain pour la FDSEA

La FDSEA a tenu ces six dernières semaines sa traditionnelle série de réunions syndicales d'automne. Pas moins de quinze réunions plus tard, bilan du cru 2015 de la tournée cantonale d'automne.



Environ 230 agriculteurs Nivernais ont pris part aux réunions de la tournée cantonale d'automne organisée par la FDSEA.

Un peu plus de 230 personnes … Ni plus, ni moins que le nombre d'agriculteurs Nivernais ayant pris part depuis mi-octobre, à l'une des quinze réunions de terrain organisées par la FDSEA et ses syndicats cantonaux. Des problématiques de l'élevage, à celle des grandes cultures, du sanitaire à l'économique, les sujets de préoccupations des agriculteurs Nivernais, ont été passés au crible, le tout dans l'échange et la construction avec les administrateurs FDSEA ayant parcouru les routes du département pour prendre le pouls du terrain.

## Elevage : Le sanitaire et plus encore

A l'ordre du jour, conjoncture oblige, le sanitaire s'est frayé une place à part entière, tant le nouvel épisode de FCO a affecté l'activité des exploitations. Et bien au-delà des problématiques réglementaires et de gestion de la vaccination, c'est bien sur les répercussions économiques de la maladie que les éleveurs ont exprimé leurs inquiétudes. Inquiets mais pas pour autant abattus, c'est aussi avec une attention particulière que les adhérents du réseau syndical ont exprimé le souhait de voir la FDSEA impulser une dynamique nouvelle en matière d'accompagnement, recentré sur l'économie des exploitations. Dans un contexte de crise désormais structurelle pour l'élevage, les clefs du revenu se trouvent aussi, peut-être même surtout, dans une approche raisonnée du fonctionnement de son système d'exploitation, ce dont sont convaincus les éleveurs.

## Sécheresse, dégâts de gibier …

Au cœur des débats également, les maux qui ont pu affecter ces derniers mois l'économie des exploitations. Côté climat, la FDSEA a fait état de l'avancée des travaux menés dans le cadre de la procédure *«calamités»* lancée en août dernier. Après une dernière réunion du comité départemental d'expertise le 27 octobre, un dossier de demande de reconnaissance a été déposé auprès du ministère avec l'appui de la DDT. Les résultats de cette demande seront connus le 9 décembre prochain. D'ici là, la FDSEA aura par ailleurs rencontré à nouveau la Fédération Départementale des Chasseurs de la Nièvre, avec laquelle des actions ont été initiées sur le terrain depuis le 30 septembre dernier pour agir sur les territoires où la pression de dégâts est ou était en augmentation. Des résultats probants ont pour le moment été obtenus. Malgré tout, les agriculteurs ont été incités à informer le syndicalisme des potentielles difficultés rencontrées en matière de dégâts et de relations avec les équipes locales de chasse.

## Plan de soutien et année blanche : Entre attente et déceptions

Dernier *«gros»* dossier abordé dans le cadre de cette tournée cantonale, les diverses mesures du plan de soutien annoncé le 3 septembre … et qui en dépit des annonces a eu bien du mal à se mettre en place. Côté Fac, 980 dossiers ont été déposés dans le département pour une enveloppe globale de 920 000 € (avec une annonce de majoration de 338 000 €) qui portera les niveaux de prise en charge pour les 522 dossiers éligibles à 43 et 45 % des intérêts des annuités 2015. Côté MSA, trois principales mesures ont été mises en place : prise en charge de cotisations sociales, réalignement de la cotisation minimale Amexa sur le régime des indépendants et changement d'assiette de calcul des cotisations sociales.

Pour la seconde mesure, la mise en œuvre se fera de manière automatique. Pour les deux autres, la commission de la MSA se réunira le 4 décembre. Dernier volet des mesures d'accompagnement conjoncturel, le volet fiscal. Sur ce dernier, les agriculteurs ayant déposés des demandes, au nombre de 593, ont pu bénéficier de remises gracieuses pour un montant global de 261 552 € sur leur TFNB, impôt sur le revenu, taxe d'habitation, redevance audiovisuelle et taxe sur le foncier bâti. Le dispositif demeure ouvert et des dossiers peuvent encore être réceptionnés par les services fiscaux, qui seront par ailleurs remobilisés sur le sujet de la TFNB si le dossier calamités déposé auprès du ministère abouti.

Enfin, sur l'année blanche, si la mise en place s'est avérée complexe, le dispositif est désormais opérationnel pour les clients du Crédit Agricole. Comme sur l'intégralité des dossiers, les adhérents ont été fortement incités à informer la FDSEA en cas de difficultés rencontrées avec leurs agences pour la mise en place de cette mesure.

**S.L – FDSEA 58**

## ► Formations

**08/12** Accueillir un stagiaire ou un apprenti

La Chambre d'agriculture de la Nièvre ouvre une formation *«accueillir un stagiaire ou un apprenti sur son exploitation»*, mardi 8 décembre, à Nevers. L'objectif est d'apprendre à évoluer dans sa fonction d'accueil et de transmission des savoirs auprès des porteurs de projets en agriculture. Tarif : 50 euros. Contacts et inscriptions auprès de Christophe Bossaron, responsable de stage, au 06 80 17 22 79 ou par mail à christophe.bossaron@nievre.chambagri.fr.

**10/12** Comparer sa marge brute pour améliorer ses résultats

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose aux éleveurs de moutons une formation *«comparer sa marge brute pour améliorer ses résultats»*, jeudi 10 décembre, à la salle de réunion du 1 rue du Petit Fort, à Corbigny. Tarif : 50 euros. Contacts et inscriptions auprès de Christophe Rainon, responsable du stage, au 06 72 39 76 43 ou par mail à christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

**9-11/12** Approfondir la gestion du troupeau allaitant

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de deux jours et demi, les 9, 10 et 11 (matin) décembre, à son antenne de Decize, sur le thème *«approfondir la gestion de son troupeau allaitant»*. L'objectif est d'acquérir des notions technico-économiques pour gérer son troupeau allaitant et définir son système de production. Tarif : gratuit. Contacts et renseignements auprès de Frédérique Marceau, responsable du stage, au 03 86 93 04 03 ou par mail à frederique.marceau@nievre.chambagri.fr.

**12 et 14/01** Certiphyto (voie 1)

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation de deux jours, les 12 et 14 janvier prochains, à Nevers, visant à accompagner les agriculteurs dans l'évolution de leurs pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires et à obtenir le Certificat individuel (Certiphyto). Tarif : gratuit. Contacts et inscriptions auprès de la responsable de stage, Marie-Luce Baudot, au 03 86 93 40 62 ou par mail à marie-luce.baudot@nievre.chambagri.fr.

**25/01** Bien étiqueter ses produits fermiers

La Chambre d'agriculture de la Nièvre et le CERD organisent, lundi 25 janvier 2016 à Autun (71), une formation pour apprendre à bien étiqueter ses produits fermiers, au vu des évolutions de la réglementation à partir du 1er janvier. Elle est destinée aux producteurs vendant des produits nécessitant un étiquetage et soucieux d'éviter d'être pris en défaut par la DDCSPP à partir de cette date, sur les nouvelles obligations réglementaires. Tarif : 50 euros par participant. Contacts et inscriptions auprès de Maud Perroy, responsable de stage, au 03 86 93 40 14 ou par mail à maud.perroy@nievre.chambagri.fr.

**CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS**



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

**COSNE-D'ALLIER** > Marché couvert
**Mardi 8 décembre 2015, de 9 h à 13 h**
**Vente de 24 reproducteurs**
**LIMOUSINS HBL**
*Restauration sur place avec viande Limousine*




*Renseignements : 06 28 02 04 05 - 06 17 07 57 30 - 06 14 63 69 21*

## ► Agenda

**10-16-17/12**-Prochaines réunions cantonale FDSEA 89
Cantons de Joigny, Migennes, Aillant sur Tholon et Seignelay : jeudi 10 décembre, à partir de 14 h, Salle de l'Armançon, 25 rue Gabriel Cordier à Migennes. (A côté de la mission locale, direction Cheny)
Cantons de Bléneau, Saint-Fargeau et Saint-Sauveur : mercredi 16 décembre, de 10 h à 16 h, Mairie de Saint-Fargeau (salle Bourgoin)
Cantons de Cerisiers et Villeneuve l'Archevêque : jeudi 17 décembre, à partir de 14 h, Mairie de Cerisiers (Salle du Conseil)

**7-13/12** - Expo vente de commerce équitable à Sens
Venez découvrir la Boutique du Commerce Équitable à Sens du 7 au 13 décembre, de 10 h à 19 h, au 87 Grande rue à Sens (anciennement Eram). Des produits de commerce équitable de plus de 40 producteurs et artisans du Sud, pour vos cadeaux de fin d'année et donner du sens à vos achats. Vert de l'amitié offert par ADM Sens lundi 7 décembre à 11 h 30. Renseignements au 06 14 04 08 89

**4-6/12** - Salon du commerce équitable à Sens
Salon du Commerce Equitable, du vendredi 4 au dimanche 6 décembre, de 10 h à 18 h, salle de la Poterne à Sens. Exposition vente de produits artisanaux et alimentaires. Entreé libre. Renseignements au 06 14 14 08 89

**06/12** - Marché de Noël à la ferme
Marché de Noël à la ferme, chez Julien Henry, apiculteur récoltant, 15 rue des maisons Brûlées à Villiers Louis (près de Sens). Restauration sur place ; Cuisson de pain d'épices ; Rotonde chauffée ; Ferme de Flo' avec ses petits animaux. Pour tout renseignement : tél 03 86 88 24 23 - www.apiculteur-henry-julien.com

Interview

# Questions d'actualité avec le président de la FNSEA

Présent à l'Assemblée générale de la coopérative Cavap ce vendredi, le président de la FNSEA, Xavier Beulin, s'est exprimé à l'occasion d'un interview sur quelques points d'actualité touchant le monde agricole


Le président de la FNSEA était l'invité de l'Assemblée générale de la coopérative Cavap, vendredi 27 novembre, à Pont sur Vanne.

**■ Alors que s'ouvre à Paris ce lundi la COP 21, un sondage fait apparaître que plus de 80 % des Français considèrent la façon dont on cultive la terre, comme pouvant avoir un impact sur le changement climatique.**

*«On ne peut pas le nier. Maintenant, j'ai coutume de dire que si l'agriculture a ses responsabilités, elle est à la fois victime du réchauffement, tout en étant aussi l'une des solutions. L'enjeu bien sûr, c'est d'avoir les bonnes expertises et surtout, les capacités à faire évoluer les agricultures, ce qui est d'ailleurs le cas depuis un certain nombre d'années maintenant. Je crois quand même beaucoup aux nouvelles technologies, pour nous permettre de plus en plus d'optimiser ce rapport entre l'économie, l'environnement et la nécessité de continuer à produire, dans un pays comme le nôtre, avec de la qualité et de la diversité».*

**■ De l'aveu même du ministre Le Foll : *«l'agriculture et la forêt sont une des solutions climatiques».***

*«Oui et c'est plutôt bien. Cela dit, il ne faut pas nier que l'agriculture reste en même temps un puit de carbone avant tout. Le ministre a lancé une initiative appelée le «4 pour 1000 »* (ndlr : selon les scientifiques, l'augmentation annuelle de 0,4 % de la séquestration du carbone dans les sols, permettrait à l'horizon 2030, la compensation totale des gaz à effets de serre). *Il ne faut pas que cela reste un slogan, mais que derrière on soit très pragmatique… On ne mesure peut-être pas encore assez toute l'importance de l'arrivée de l'informatique embarquée, du robotique, du numérique, notamment au travers du projet de plateforme nationale «Big Data» agricole et alimentaire, pour justement, éviter qu'on ne se fasse «capter» nos propres données, mais au contraire les rendre utiles à la connaissance commune».*

**■ Il semblerait que le gouvernement rencontre quelques difficultés dans la mise en œuvre du plan d'urgence, notamment en ce qui concerne *«l'année blanche».***

*«Concernant «l'année blanche», Manuel Valls s'est engagé pour que l'État apporte sa contribution, tout en attendant des banques qu'elles apportent aussi la leur, d'où ce rappel à l'ordre le 23 novembre dernier. Ce qui a été acté quand même et ça devrait être circularisé auprès des préfets, peut-être même est-ce déjà fait au moment où on se parle, c'est une clarification sur les ayant droits. Car s'il existe bien un ratio d'éligibilité, on ne savait pas jusque là si c'était toute l'annuité qui pouvait être portée par le dispositif ou en partie seulement. Ce sera bien les deux et c'est important, c'est-à-dire que même un agriculteur ayant la possibilité de rembourser une partie mais pas le reste, sera accessible à l'année blanche. Reste qu'après, cela relève toujours d'une discussion en «be to be» avec son banquier pour savoir ce qui est préférable entre un report en fin de tableau, une refonte du tableau d'investissement ou éventuellement un nouveau prêt pour reconsolider l'ensemble».*

**■ Autre sujet d'actualité, concernant directement un département viticole comme l'Yonne : l'adoption par les députés, de la distinction entre information et publicité, dans le cadre de la Loi Évin.**

*«On prêchait depuis longtemps sur le sujet… Il est quand même assez paradoxal dans ce pays de voir vantés sans cesse nos exploits à l'exportation, nos produits qu'on souhaite voir sur toutes les tables du monde et en même temps, être les premiers à se tirer une balle dans le pied ! Ce n'était pas très sérieux… Reste le problème des paquets de cigarettes neutres. Pourquoi sommes nous concernés ? Parce que nous avons la crainte de passer demain, pourquoi pas, du paquet neutre à la bouteille neutre, sous la pression des producteurs de tabac. Ils sont vent debout contre la position française, considérant qu'une fois de plus, elle va plus loin que la réglementation européenne et par mesure de rétorsion et sont en train de se coaliser pour réclamer réparation. Laquelle réparation pourrait passer par l'exigence d'une bouteille à l'étiquette neutre».*

**■ Comment jugez-vous la façon dont a été gérée la crise FCO ?**

*«Il est toujours facile de critiquer après coup. Il est clair qu'on n'avait pas forcément les vaccins disponibles. Par contre, ce qui a été plutôt bien géré, c'est la relation entre l'administration et la profession, avec une volonté réelle de cibler la disponibilité des vaccins là où il fallait vraiment taper fort, notamment au sein de ce grand massif d'élevage qui déborde d'ailleurs jusque dans l'Yonne, afin de pouvoir refaire de l'export dans des conditions à peu près acceptables. Il y a du retard sur les enlèvements, on ne peut le nier, mais en même temps, je trouve qu'il y a eu beaucoup de responsabilité de part et d'autre, dans un contexte difficile à gérer quand même».*

**■ Appelé Tafta par les uns, TTIP par les autres, le projet d'accord commercial entre les États-Unis et l'Europe ne semble pas soulever les passions, notamment dans la sphère agricole.**

*«Pour ma part, j'en parle partout où je vais… Tout le monde est en train de se convaincre, notamment chez les dirigeants politiques, que ce n'est pas pour tout de suite, qu'il faudra du temps, etc, mais pendant ce temps ; l'accord trans-pacifique lui a avancé… Là où nous devons nous montrer vigilants, c'est sur le contenu de ces accords : nous y avons à la fois des intérêts offensifs, avec les produits laitiers, mais aussi défensifs, pour tout ce qui est viande bovine, AOP, IGP… Avec la difficulté, il ne faut pas le nier, d'avoir d'un côté les États-Unis qui s'expriment d'une seule voix, là où apparaissent des contreverses au sein de l'Europe entre pays du Sud et du Nord. Le débat n'est pas que commercial, mais porte aussi sur les normes, la question étant de savoir si on est prêt demain à se plier à certaines règles anglo-saxonnes ou américaines, qui à nos yeux ne sont pas la panacée, loin de là».*

PROPOS RECUEILLIS PAR
DOMINIQUE BERNERD



CFPPA Auxerre La Brosse

# Bienvenue dans la profession

Une nouvelle session de formation au Brevet Professionnel Responsable Exploitation Agricole (BPREA) vient de s'achever au CFPPA d'Auxerre la Brosse, avec à la clé plus d'une trentaine de nouveaux diplômés.



Le groupe des nouveaux diplômés BPREA, lors de la petite cérémonie organisée en leur honneur au CFPPA

Ils étaient plus d'une quarantaine de stagiaires à s'inscrire pour cette nouvelle session d'accessibilité au BPREA, dont six sous le statut d'apprenti. De l'aveu même du directeur du CFPPA, Frédéric Bellat, *«un groupe dynamique, solidaire et agréable, avec pour la plupart un projet professionnel déjà bien abouti, à l'entrée même en formation»* Auparavant, tous les candidats avaient été reçus au point Info de la Chambre d'agriculture, pour un entretien individuel personnalisé, *«cela nous permet de vérifier la fiabilité de leur projet, d'apporter quelques conseils ou encore, d'adapter le parcours de la formation en fonction de leur projet»*.

Pour mémoire, le parcours de formation au BPREA se déroule sur 1 250 heures (dont 1 060 h en centre de formation et 190 h en stage entreprise), qu'il est possible de suivre soit sous statut *«stagiaire en formation professionnelle»* (financée par le Conseil Régional), le stagiaire étant rémunéré par le CR ou Pôle Emploi, soit dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF), en contrat Pro, ou en contrat d'apprentissage (en partenariat avec le CFA de Champignelles). Diplôme de niveau IV, le BPREA donne accès à l'octroi des aides à l'installation.

## Des projets bien définis

Ils étaient 25 nouveaux diplômés à venir chercher leur précieux sésame, lors d'une petite cérémonie conviviale organisée au CFPPA.

Avec pour chacun un projet déjà bien défini, à l'image de Laure, *«j'étais Agent Territorial Spécialisé au sein d'une école maternelle. Issue du milieu agricole, mariée à un agriculteur, j'ai souhaité suivre cette formation pour le rejoindre sur l'exploitation et créer une activité de diversification en plantes aromatiques»* Mariée à un éleveur, cette autre stagiaire a fait le choix de rejoindre elle aussi son conjoint sur l'exploitation : *«j'étais infirmière et mon choix a été dicté avant tout pour privilégier notre vie familiale et vivre au plus près de nos deux enfants»*. Si Bénédicte a évolué plus jeune dans le milieu agricole, rien ne la prédisposait à rejoindre la profession : *«à 20 ans, il me semblait que, peut-être parce que j'étais une fille, ce métier là n'était pas pour moi et je suis devenue employée administrative. L'idée est venue après et j'ai fait le choix de rejoindre moi aussi mon conjoint, sur l'exploitation céréalière familiale, en Pays d'Othe»*.

Si tous jugent positivement le contenu de la formation au BPREA, un seul regret pour certains : *«en un an, on n'a vraiment pas le temps de s'ennuyer. C'est très intense et ça va très très vite, parfois même un peu trop vite !»*

DOMINIQUE BERNERD

## Formations ACQ et BPA

Parmi les autres formations dispensées au CFPPA d'Auxerre La Brosse :
**Les BPA *«Travaux de la vigne et du vin»*** et ***«Travaux de conduite et d'entretien des engins agricoles»***, qui permettent en 10 mois, avec un volume de 1 200 heures de formation (dont 400 h en entreprise), d'accéder dans un premier temps au statut d'ouvrier qualifié et évoluer par la suite au sein de l'exploitation

**Formation ACQ Viticole, arboristerie et conduite de matériels agricoles** : une nouvelle session débutera le 1er février prochain pour se terminer le 8 avril. Elle proposera pour la partie viticole une formation sur la taille et le baissage et pour la partie arboristerie, la taille des arbres fruitiers. Financées par Pôle Emploi, 10 places sont disponibles pour cette action. Recrutement fin décembre

**Formation ACQ viticole «Travaux en vert»** : elle débutera le 23 mars pour se terminer le 27 mai. Seront abordés dans le cadre de cette formation : l'ébourgeonnage, l'attachage, le relevage… Financées elles aussi par Pôle Emploi, 12 places sont disponibles. Recrutement en février
Pour tout renseignement, s'adresser au CFPPA, au : 03 86 94 60 20

## Formations

### CFPPA Auxerre la Brosse

Prochaines formations courtes à destination du monde professionnel :
Regreffage de la vigne : formation d'1 journée ouverte aux salariés et exploitants viticoles. Prochaines sessions : vendredi 18 et lundi 25 janvier
Gestion des plaies de taille : formation d'1 journée. Prochaines sessions : mercredi 16 décembre, jeudi 7 et mercredi 13 janvier
Certificat de Capacité professionnelle pour le Transport d'Animaux Vivants (CAPTAV). Catégorie bovins, ovins et caprins : mardi 26 et vendredi 29 janvier
Maintenance du matériel agricole : formation de 3 jours, lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 janvier
Financements possibles pour toutes ces formations. Pour tout renseignement : 03 86 94 60 20

**Prochaines formations proposées par la Chambre d'agriculture et ses partenaires**

### Les associations de culture récoltées ou non

Formation d'1 journée, mercredi 16 décembre, avec Gwenaëlle Hellou, chercheuse à l'ESA d'Angers
Contact : Christophe Vivier au 03 86 94 22 26

### Optimiser l'utilisation des produits œnologiques

Formation sur 1,5 jours, mardis 8 et 15 décembre
Contact : Laurence Lipp au 03 86 94 28 92

### Devenir des produits phytosanitaires dans l'environnement : état des connaissances et implications

Formation d'1 journée vendredi 15 janvier, avec Pierre Benoit, chercheur à l'INRA de Grignon
Contact : Laurette Paravano, au 03 86 94 21 91



Nouveau Fendt 800 Vario
**Le perfectionniste**
Exigeant dans les moindres détails !
Conciliant puissance et compacités, le 800 Vario, en véritable perfectionniste, vous propose désormais un nouveau terminal Variotronic 10,4″, la régulation de pression des pneumatiques intégrée VarioGrip ou encore son innovant système de dépollution répondant à la norme TierIV finale, le tout pour vous assurer une rentabilité inégalée.

**BOUCHERON SAS**
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
21 Venarey-les-Laumes **03 80 97 01 50**
**et son agent : BSA** 89 Cussy les Forges **03 86 33 11 24**

**ETS DE BRUIN**
89 Cerisiers **03 86 96 20 08** - 89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
et ses agents :
**OUANNE AGRI** 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
**AGRITECH** 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

**VALAGRI**
21 Brazey en Plaine **03 80 32 00 60** - 21 Renève **03 80 55 09 78**
71 Ciel **03 85 91 05 80**
www.valagri.fr

AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

Cavap-Vanagri

# «Le jour le plus important pour notre coopérative»

Réunis en assemblée générale, les administrateurs du groupe Cavap-Vanagri ont entériné à une confortable majorité la fusion avec le groupe agro-industriel Axéréal.



En ce jour d'hommage aux victimes des derniers attentas parisiens, un drapeau tricolore avait été dressé au pied de la tribune. Avec de gauche à droite : Baudoin Delforge, Xavier Beulin et Philippe Couard.

Même si le résultat était attendu, le moment fort de l'assemblé générale des coopératives Cavap et Vanagri aura été sans nul doute la proclamation par le président Philippe Couard, de l'adoption après un vote à bulletin secret des adhérents, du traité de fusion avec le groupe Axéréal. A une confortable majorité, puisque en ce qui concerne la Cavap, 130 voix sur 171 bulletins exprimés, se sont déclarées pour la fusion (41 non et 6 nuls). Pour ce qui est de l'entité Vanagri, sur un total de 1011 voix, 970 ont opté pour ce rapprochement (31 non et 8 nuls). Les adhérents d'Axéréal devraient entériner ce vote lors de l'assemblée générale du groupe, le 15 décembre prochain.

*«C'est certainement aujourd'hui le jour le plus important pour notre coopérative depuis sa création»* a déclaré le président de la Cavap, Philippe Couard, rappelant quel serait désormais l'objectif à atteindre : *«pour tous les adhérents qui ont soutenu le projet, nous avons l'obligation de ne pas vous décevoir et pour les plus pessimistes d'entre vous qui ne l'avez pas soutenu, nous devons vous démontrer que l'avenir c'est Axéréal»*. Ce rapprochement avec le groupe agro-industriel basé à Orléans, entrera en vigueur dès la campagne 2016, la Cavap devenant de facto la 17e région d'Axéréal, l'entité Vanagri demeurant à Molinons. Pour autant, précise Philippe Couard, *«vos interlocuteurs dans nos silos ou sur le terrain, resteront les mêmes, chaque région gardant son autonomie sur son fonctionnement et son offre commerciale, dans le cadre général de la politique Axéréal»*. L'atout majeur à faire valoir pour la future *«région Cavap»*, étant géographique, avec un accès privilégié à l'usine de production d'agro-carburants du Meriot et à la nouvelle plateforme portuaire de Montereau, sur la Seine, inaugurée par les deux coopératives le mois dernier.

## Une collecte en forte progression

L'Assemblée générale aura aussi été l'occasion pour la coopérative Cavap, de revenir sur les chiffres de la campagne 2015/2015. Un exercice marqué comme partout ailleurs dans la région, par une qualité dégradée de la collecte de blé suite à l'effet germination. Les orges de printemps ayant souffert pour leur part des pluies et impactés par les fusarioses. La production de colza en revanche, a été exceptionnelle, avec de bons rendements et une qualité non dégradée par la germination, de même que la récolte de maïs, supérieure à la normale, après avoir profité des pluies estivales. La campagne 2015 se caractérise également par une progression de la collecte en volume, à 147 554 tonnes, en hausse de 8,7% en conventionnel, par rapport à la moyenne des trois campagnes précédentes. Toutes les collectes progressent en conventionnel à l'exception du blé, qui représente à lui seul 49% des volumes récoltés, l'orge et le colza pesant respectivement 26% et 16% de la collecte globale. L'activité bio atteint pour sa part 3 700 tonnes, en augmentation de près de 15% par rapport à l'année précédente. L'exercice clos au 30 juin 2015, se traduisant pour le groupe Cavap par un résultat net consolidé de 1,1 M€, pour un Chiffre d'Affaires de 42 M€, réalisé à 75 % par les céréales et les oléo-protéagineux.

En ce qui concerne l'entité Vanagri, l'exercice se traduit par une diminution de 21% de son CA, à 22,9 M€, contre 28,9 M€ l'an passé. Une baisse, explique son président, Philippe Couard, *«consécutive à la chute des prix de vente en conventionnel, à la baisse du prix des engrais et à la diminution des intrants, en lien avec les facteurs conjoncturels»*. En fin d'assemblée, un hommage appuyé a été rendu par le président de la FNSEA, Xavier Beulin, au directeur général du groupe Cavap-Vanagri depuis 15 ans, Baudouin Delforge, appelé à d'autres fonctions au sein du groupe Axéréal. Saluant notamment *«un parcours entièrement dédié au service de nos professions et de toute la filière»* et une amitié indéfectible.

DOMINIQUE BERNERD



Parmi les invités présents, outre le président de la FNSEA, Xavier Beulin : Éric Alain, directeur général de France Agrimer, Vincent Delatre, Président de la caisse régionale du Crédit Agricole, Jean-François Loiseau, président du groupe Axéréal.

### Éléments clés de la campagne

195 adhérents au sein de Cavap
365 adhérents au sein de Vanagri
36 salariés en équivalent temps plein
147 554 tonnes collectées
153 219 tonnes commercialisées
170 €/tonne de prix d'achat moyen (conventionnel)
306 €/tonne de prix d'achat moyen (bio)
68 % des tonnages expédiés par péniche
29 % expédiés par camion
3 % par train depuis Molinons
CA consolidé : 42,1 M€
EBE consolidé : 2,6 M€
Fonds propres : 14,8 M€

## ▸ Ils ont dit...

**Philippe Couard** (Président du groupe Cavap-Vanagri)
*«Seul un groupe agro-industriel peut nous protéger quelque peu de la volatilité du marché ou de problèmes politiques. N'oubliez pas que les marchés agricoles ne sont plus encadrés et sont entrés de plein pied dans la mondialisation, avec toutes ses conséquences… Face à tous ces éléments, l'effet groupe a un rôle d'amortisseur non négligeable»*

**Xavier Beulin** (Président de la FNSEA)
*«Ce que vous avez fait ce matin est bien une forme d'engagement qui prépare l'avenir et c'est heureux… Bravo et longue vie à cette fusion adoptée, faites qu'elle soit porteuse de progrès, de résultats bien sûr, mais aussi d'ambitions collectives et collégiales».*

**Baudoin Delforge** (Directeur général du groupe Cavap-Vanagri)
*«C'est ma dernière AG. Il y en a qui vont peut-être sourire, «punaise, on va enfin s'en débarrasser !» Et bien non ! Je peux être là encore un moment. Pourquoi ? Pour qu'on réussisse, parce qu'on se doit de réussir ! On n'a pas le droit à l'erreur et on a tous les moyens pour y arriver… Sans la solidarité, vous n'y arriverez jamais ! L'individualisme, ça paie mais à très court terme et c'est encore plus éphémère qu'une carrière, croyez moi !»*

Coopérative Capserval

# «On attendait le meilleur et on a eu le pire…»

**La coopérative Capserval a su témoigner d'une réactivité sans faille pour que le dernier exercice, marqué par une germination des blés à 80 % ne frôle le scénario catastrophe, grâce notamment à l'acquisition d'une table densimétrique qui a tourné à plein régime**



Etienne Henriot, président de la coopérative de Véron



Jean-Luc Billard, directeur général de la coopérative Capserval

Directeur de la coopérative Capserval, Jean-Luc Billard est catégorique : *«on attendait le meilleur, on a eu le pire…!»* Cruel rappel de ce que fut la moisson à l'été 2014, avec des blés germés à 80 %, que seule une réactivité immédiate et la mobilisation de tous, ont permis à la coopérative de Véron, de *«limiter les dégâts»*. Ironie de l'histoire : les adhérents de Capserval ont engrangé l'an passé une collecte record à près de 224 000 tonnes. Du jamais vu dans l'histoire de la coopérative ! Devant les adhérents réunis en Assemblée générale ce vendredi à Sens, Jean-Luc Billard, directeur et Jean-Paul Bourdon, vice-président de Capserval, ont rappelé les faits marquants de la dernière campagne, revenant notamment sur le phénomène germination apparu sur les blés : *«67 % des blés CRC, le cœur même de notre métier au sein de la coopérative, présentaient un indice de chute hagberg inférieur à 120 secondes, la norme étant, je vous le rappelle, de 220 secondes…»* L'achat d'une table densimétrique, *«pour essayer de trouver une solution et remettre aux normes ce blé fortement dégradé»*, a été acté dès le mois de juillet. Tournant jour et nuit, et 7 jours sur 7, dès le mois de décembre, elle aura permis au final à la coopérative de réussir à valoriser la moitié des blés CRC récoltés, après en avoir retravaillé plus de 15 000 tonnes.

## Nouvelle volatilité des prix

L'exercice 2014/2015 aura également été marqué par un *«bon cru»* en colza, avec un niveau de rendement particulièrement élevé, supérieur à 40 q/ha dans certains secteurs, la moyenne pour la coopérative s'établissant à 38,5 q/ha. Satisfaction également pour ce qui est des maïs, avec une récolte *«historique»* dépassant les 20 000 tonnes. Blé, orge et colza constituent au total 88 % de la collecte, elle-même en forte progression, à + 15,2 % par rapport à l'exercice antérieur. Les blés CRC représentant désormais 67 % de la collecte de blé globale, pour 15 % de blés «Baby Food». A noter que plus des trois quarts des blés livrés, l'ont été chez des meuniers situés dans un rayon de 150 km autour de la coopérative. Sur le plan de la commercialisation, la dernière campagne aura connu une nouvelle volatilité des prix, particulièrement en blés meuniers, avec plus de 50 € d'amplitude, voire 80 € selon les qualités. Si à fin septembre, tous les voyants *«étaient au rouge»*, selon Mathieu Verlin, les cours du blé meunier ont profité d'une parité euro/dollar avantageuse, pour rebondir jusqu'au mois de février. Ceux du colza bénéficiant à la fois de l'affaiblissement de l'euro et d'une demande accrue des industriels.

Les efforts conjugués de la coopérative, lui ont permis de limiter la baisse du Chiffre d'affaires à 2,2 %, soit une diminution de 1,33 M€, pour un total de 53 099 000 €. Le CA de l'activité approvisionnements restant relativement stable à 17 364 000 €

## Des pistes de rapprochement avec la coopérative Cerepy

*«Il n'est de bon vent pour celui qui ne sait où il va…»* Habitué à débuter ou clôturer son intervention par une citation, le président de la coopérative, Etienne Henriot a choisi Sénèque cette année : *«jamais cette citation n'a été autant d'actualité, face à l'instabilité qui caractérise le contexte général dans lequel nous évoluons depuis plusieurs années…»* Qu'il s'agisse du climat, de l'évolution des prix ou de la pression réglementaire, *«force est de constater que nos secteurs agricoles sont particulièrement impactés par l'accélération des changements et que cela influe directement sur le fonctionnement et la gestion de nos exploitations et de nos entreprises partenaires…»*. De *«changement»* à *«climatique»*, il n'y a qu'une COP 21, citée également par le président de Capserval, dans son discours : *«on évoque souvent l'agriculture comme étant un problème, pour moi, je suis convaincu que c'est une solution et que nous avons effectivement les outils et certaines expérimentations pour contribuer à diminuer les gaz à effet de serre. Nos surfaces agricoles représentant des puits de carbone, il est bon de le rappeler…»*

Autre sujet évoqué, sans en citer directement les acteurs, la fusion votée le matin même entre la Cavap et Axéréal : *«Tout bouge autour de nous… De grands groupes coopératifs et négoces sont désormais présents sur notre territoire, à la recherche de conquête de volumes, avec une stratégie de filière industrielle, pour capter la marché par l'aval en détenant des outils de transformation, ce qui implique une concentration avec de très gros volumes standards et des filières intégrantes…»* Revendiquant pour Capserval un modèle basé sur *«des productions différenciées et des niches qualitatives»*, Etienne Henriot a informé l'assemblée qu'une réflexion commune était menée de concert depuis plusieurs mois avec la coopérative Cerepy de Saint-Julien-du-Sault, pouvant aboutir à terme à un rapprochement entre les deux coopératives : *«je souhaite que durant l'année à venir, nous sachions trouver cette voie, pour consolider nos territoires, en harmonie avec bien sûr nos partenaires traditionnels…»* Usant cette fois-ci, pour conclure son intervention, de ces mots attribués à Winston Churchill : *«là où il y a une volonté, il y a un chemin…»*

DOMINIQUE BERNERD



Le drapeau tricolore était de mise également à l'assemblée générale de Capserval, dont le président à demandé aux personnes présentes de célébrer une minute de silence en mémoire des victimes des récents attentats parisiens

## «Il faut voter !»

Évoquant les prochaines élections régionales, Etienne Henriot en a rappelé l'enjeu : «*Il faut voter ! Rappelons qu'aujourd'hui, les Conseils régionaux ont à gérer des fonds Feader allant au financement de l'agriculture. Des compétences importantes ont été données aux régions et une partie de ce qui nous concerne va être gérée dans le cadre de ces nouveaux Conseils régionaux. Cela va déjà être le cas cette année et renforcé au fur et à mesure du temps… Ne prenons pas à la légère ce rendez-vous électif !*»

En savoir plus sur notre future grande région

# Bourgogne Franche-comté : des atouts

Bourgogne et Franche-Comté réunis constituent un vase territoire, à la fois rural et industriel ou l'agriculture, la forêt et les filières associées représentent des composantes essentielles de l'économie de Bourgogne Franche-Comté. Une agriculture qui participe directement à la création de richesse, d'emplois et à la structuration du territoire et des paysages. Les filières agricoles, forestières et agroalimentaires notamment, structurent la nouvelle région avec une bonne répartition des emplois sur le territoire.

Avec 2,8 millions d'habitants, la future région Bourgogne Franche-Comté affichera une des densités d'habitants au kilomètre carré les moins élevée (59 habitants/km2) du territoire national après la Corse. Autant dire qu'on respire bien en Bourgogne Franche-Comté... La nouvelle région va quand même représenter un bassin de 1,1 million d'emplois, mais le revenu par habitant (PIB) reste peu élevé à 25 400 euros en moyenne. Le budget agricole de la Bourgogne et de la Franche-Comté traduit cette faiblesse : à moins de 7,5 millions d'euros (crédits de paiements).

## L'agriculture : un acteur économique stratégique

Pour une surface totale de 4,8 millions d'hectares, l'agriculture occupe et valorise 54% du territoire avec une surface boisée de 1,7 million d'hectares, soit 37% du territoire. L'agriculture représente donc un acteur économique majeur pour la grande région, d'autant qu'elle est la seule activité économique qui capte du CO2 et contribue ainsi à compenser la production de gaz à effets de serre des activités économiques dans leur ensemble.
Les chiffres parlent d'eux-même :
- 30 000 exploitations
- 63 000 actifs agricoles
- 2,6 millions d'hectares de surface agricole
- 1,8 millions d'hectares de forêt

### Les productions agricoles se chiffrent à 4,8 milliards d'euros

**En grandes cultures**, 1 million d'hectares produisent 5,5 millions de tonnes. Les cultures industrielles occupent 8000 ha
**En élevage**, les surfaces toujours en herbe représentent 1,1 million d'hectares. La nouvelle région va rassembler 2 millions de bovins
**La filière fromage lait de vache** bénéficie de 11 AOP, 1 IGP et les produits laitiers de 2 AOC, pour 1,5 milliard de litre de lait valorisé.
**La filière fromage lait de chèvre** valorise 5 millions de litres de lait pour produire 350 tonnes de fromages (en Bourgogne essentiellement) et bénéficie de 2 AOC.
**La filière viande bovine** compte 1 AOC, 1 IGP et produit 105000 t
**La filière porc** produit a 5 IGP et produit 41000 t.
**La filière avicole** bénéficie de 4 AOP, 9 IGP, pour 46000t produites.
**La filière ovine** comporte 1 IGP pour une production de 6000t.
**Les équins** comptent 44000 têtes
**Les vins de Bourgogne** comptent 91 AOP-AOC, 5 IGP, pour 1,5 millions d'hectolitres produits sur 28300 ha
**Les vins du Jura** bénéficient de 6 AOC-AOP et les vins de Franche-Comté d'une IGP, pour une production globale de 82 000 hectolitres sur 2300 ha.
La grande région va rassembler 71000 ruches pour une production de 1300t de miel
Elle va aussi compter 1 IGP **Moutarde** de Bourgogne, 1 AOC **Kirsch** de Fougerolles, 1 AOP **Miel** de sapin des Voges, 1 IGP **Absinthe** de Pontarlier
**L'agriculture biologique** est présente sur 1400 exploitations pour une surface de 87000 ha.

Sources : Conseil régional de Bourgogne • CCI Bourgogne • CCI Franche-Comté • INSEE

**2,82**
millions d'habitants
( en 2013)

**1,**
millio
( e




### Quelques chiffres

- **1ère région industrielle** 17,3 % de l'emploi salarié *(matériel de transport, métallurgie, agro-alimentaire, caoutchouc, matières plastiques, maroquinerie, lunettterie, industrie automobile, fabrication métallique...)*
- **2ème région pour sa balance commerciale** 3,3 millions d'euros en 2014. *(La Bourgogne Franche-Comté exporte plus qu'elle n'importe))*
- **4ème région pour l'emploi agricole** 4,5 % de l'emploi salarié
- **5ème région pour sa surface de forêt** 1,74 millions d'hectares.
- **6ème région pour son effort de recherche** avec 5 pôle de compétitivité *(Plastipolis, Vitagora, automobile du futur, microtechnique, pôle nucléaire).*

# s complémentaires

Une grande région du «bien vivre» grâce à :
une gastronomie liée aux terroirs
une grande richesse patrimoniale
un important potentiel touristique

**1,28**
lions d'actifs
( en 2013)

**47 784**
km²

**8 départements**
Côte d'Or, Doubs, Haute-Saône, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire, Territoire-de-Belfort, Yonne




## 5 pôles de compétitivité

**Pôle nucléaire de Bourgogne. Le seul en France dédié au nucléaire civil. Il regroupe 164 adhérents de la filière nucléaire et accompagne les entreprises (PME/ETI) afin de conserver le ledearship existant en matière de fabrication des composants des centrales nucléaires.**
**Vitagora. Ce pôle localisé à Dijon, s'appuie déjà sur les régions Bourgogne et Franche-Comté actuelles. Il regroupe 174 adhérents, des grands groupes (Danone, SEB...) comme des PME et des ETI. Tous et toutes appartiennent au secteur de l'industrie agroalimentaire et orientent leurs efforts d'innovation sur la thématique « Goût-Nutrition-Santé ».**
**Plastipolis. Ce pôle dédié à la plasturgie regroupe 300 adhérents.**
**Pôle des microtechniques avec 106 adhérents.**
**Véhicule du futur avec 200 adhérents.**

## La forêt régionale une ressource importante inégalement valorisée

**La forêt occupe 1,7 millions d'hectares, soit 36% du territoire. La Bourgogne Franche-Comté devient la 5ème région française pour sa surface boisée et la troisième pour son taux de boisement. Un boisement hétérogène : la forêt de résineux s'impose dans les massifs du Jura et des Vosges comme dans le Morvan, où le douglas est implanté depuis la fin du Xxème siècle. Sur l'ensemble du territoire, les feuillus dominent cependant, en particulier le chêne et le hêtre. La forêt feuillues de plaine du Nord-Est de la Côte d'Or partage ainsi avec la Haute-Marne un projet de Parc national. La forêt franc-comtoise est majoritairement publique, à l'inverse de la partie bourguignonne. La forêt privée, morcelée, ainsi que certains massifs forestiers difficiles d'accès souffrent d'une sous-exploitation. La récolte régionale de bois (4,5 millions de m3, hors bois de chauffe auto-consommé) place la région en quatrième position de la collecte nationale. La récolte est dominée par les résineux (douglas en Bourgogne, épicéa en Franche-Comté), elle est majoritairement constituée de bois d'oeuvre. La récolte de bois énergie progresse chaque année. L'activité de sciage hisse également la région au 4 ème rang, avec 15% du volume national. Là aussi le résineux domine. Grandes et très petites entreprises se côtoient en milieu rural. L'ensemble de la filière bois affiche plus de 24000 emplois répartis dans 5000 établissements. (source Agreste).**

## Quelques sites

① Cathédrale de Sens (89)
② Chantier médiéval de Guédelon (89)
③ Abbaye de La Charité-sur-Loire (58)
④ Basilique de Vézelay (89)
⑤ Thermes de Bourbon-Lancy (71)
⑥ Bœuf charolais (71)
⑦ Trésor de Vix à Châtillon-sur-Seine (21)
⑧ Abbaye de Fontenay (21)
⑨ Festival Chalon dans la rue (71)
⑩ Volaille de Bresse
⑪ Pôle de la performance automobile (58)
⑫ Métal'Valley (métallurgie) (21)
⑬ Les Climats de Bourgogne (21)
⑭ Industrie métallurgique (71)
⑮ Forêt domaniale de Châtillon-sur-Seine (21)
⑯ Fabrication de pièces automobiles (71)
⑰ Production d'électroménager (21)
⑱ Abbaye de Cluny (71)
⑲ Industrie pharmaceutique (21)
⑳ Vache montbéliarde (25)
㉑ Saline royale d'Arc-et-Senans (25)
㉒ Pays des lacs (39)
㉓ Lunetterie (39)
㉔ Chapelle Notre-Dame-du-Haut à Ronchamp (70)
㉕ Plateau des Mille Étangs (70)
㉖ Eurockéennes de Belfort (90)
㉗ Citadelle de Besançon (25)
㉘ Industrie automobile (25)
㉙ Saucisse de Morteau (25)
㉚ Comté
㉛ Production de matériel ferroviaire (90)
㉜ Industrie chimique (39)
㉝ Cerises de Fougerolles (70)
㉞ Plasturgie (39)
㉟ Microtechnique (25)
㊱ Musée Courbet à Ornans (25)
㊲ Sports d'hiver

Grande région Bourgogne Franche-Comté

# Les professionnels accélèrent le mouvement

A nouvelle Région, nouvelle organisation professionnelle et syndicale. Face aux changements induits par la réforme territoriale, le monde agricole s'adapte et fait évoluer son organisation professionnelle. Les rapprochements sont en marche entre les instances de Bourgogne et de Franche-Comté et la carte de la nouvelle organisation professionnelle régionale se dessine.



La nécessité de la mise en place d'un Caf BFC avec les OPA invitées à cette réunion du 30 novembre s'est imposée, car *«pour être efficace, il faut rester groupés»*.

Le 30 novembre dernier à Beaune, les responsables professionnels des deux régions ont réalisé un point d'étape sur la nouvelle organisation syndicale de la grande région. Le syndicalisme jeune -JA de Bourgogne et de Franche-Comté - comme FRSEA, n'ont pas attendu cette date pour avancer dans l'union.

Ainsi, la FRSEA Bourgogne Franche-Comté a déjà élu son nouveau président, Frédéric Perrot et son vice-président Francis Letellier. Le 2 novembre à Dijon, les deux FRSEA *«ont ainsi fait le choix pragmatique de se mettre rapidement en ordre de marche»*. Face à un Conseil régional investi d'un pouvoir de décision économique renforcé et de compétences élargies par la loi, la profession entend proposer *«une gouvernance efficace et réactive qui s'appuie sur un réseau FNSEA conforté»*, sur tous les territoires de Bourgogne et de Franche-Comté.

La difficulté dans ce contexte nouveau, c'est comme chaque fois de conserver la proximité. L'information, la communication, la formation, le dialogue et les actions ciblées... sont autant de leviers que le niveau régional entend actionner pour optimiser sa stratégie syndicale et mener à bien les programmes de développement de l'agriculture et d'accompagnement des filières.

De janvier à mars, des groupes de projets vont être formés et sollicités pour préciser l'organisation de la FRSEA BFC, à partir des attentes et des demandes des FDSEA. Le calendrier devrait amener à la définition d'un projet commun pour la rentrée 2016.

## Les JA en ordre de marche

Quant aux JA de Bourgogne et de Franche-Comté, ils ont de longue date l'habitude de travailler ensemble sur les dossiers et reprennent donc leurs marques sans problème pour une fusion prévue en avril 2016. Les JA entendent tenir toute leur place au sein de la grande région et ne manquent pas d'ambition quant à leur capacité à faire entendre leur voix, grâce à la constitution d'un conseil d'administration élargi et conforté par le renforcement politique des territoires de Bourgogne et de Franche-comté. Ils veulent ainsi agir comme *«des moteurs de propositions pour voir loin»*.

## La feuille de route de la future Chambre régionale BFC

D'actualité aussi, la prochaine fusion des Chambres d'agriculture régionales de Bourgogne et de Franche-Comté. Là encore le processus connaîtra une première étape formelle le 18 décembre prochain, avec la première session de la Chambre régionale Bourgogne Franche-comté. Session qui verra l'élection d'un nouveau président à la tête d'une Chambre de 95 membres, avec un bureau de 20 membres. Côté organisation *«on est au milieu du gué»* puisque les mandats électifs se poursuivent encore pendant trois ans. Christian Decerle, s'est porté candidat au poste de président de la future Chambre régionale BFC et Michel Renevier à celui de vice-président. L'actuel président de la Chambre régionale de Bourgogne prévient d'entrée de jeu que *«l'on aura besoin de toutes les forces sur ce grand territoire»*, face à un contexte économique particulièrement *«déstabilisant»* pour la profession. Il alerte sur trois rendez-vous à ne pas manquer :

- face à l'échelon régional, il s'agit de *«se positionner sur notre modèle économique et comme des interlocuteurs que l'on ne piétine pas !»* ;
- sur la réorganisation du périmètre de l'action de la Chambre régionale, toujours *«se rappeler au service de qui et pour qui on travaille, les agriculteurs attendent de nous une organisation efficace et efficiente»* ;
- sur un large territoire, il faut *«s'organiser de façon réactive, au service des Chambres départementales afin qu'elles soient encore plus présentes sur le terrain»*.

Le mot de la fin appartient à Daniel Prieur, qui alerte sur l'inévitable bataille de l'argent qu'il va falloir mener – et gagner - pour sécuriser les fonds orientés vers l'agriculture dans le volet Europe : *«A défaut d'être fort, il s'agit de compenser par plus d'intelligence»*.

ANNE-MARIE KLEIN

Bourgogne

# Clap de fin pour la Chambre régionale d'agricultre

C'était la dernière séance pour la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne... Le 18 décembre prochain, la session d'installation de la Chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté entérinera la fusion des deux chambres. Avec à la clé, l'élection de son nouveau président.

Le 18 décembre, dans quelques jours, la nouvelle Chambre régionale de Bourgogne Franche-comté se réunira en session d'installation. La Chambre régionale de Bourgogne vient donc de tenir sa dernière session à Pouilly en Auxois, le 30 novembre dernier. C'est une page qui se tourne et un nouveau livre qui s'ouvre avec la fusion BFC.

## Réfléchir à l'impact des politiques publiques

A partir de cette naissance, les Chambres auront quinze mois pour mener à bien l'harmonisation des systèmes de gestion et l'harmonisation des accords sociaux internes. Pour le niveau régional, c'est une obligation qui ne contraint pas pour le moment les Chambres départementales.
La construction d'une Chambre régionale *«à l'organisation optimisée»* répond d'abord à la nécessité de mieux peser face à une nouvelle organisation territoriale qui instaure de nouveaux équilibres au niveau de la Région et des Pouvoirs publics. Elle permettra aussi de renforcer l'action des Chambres départementales sur les territoires, au plus près des agriculteurs.

A l'occasion de cette dernière session une présentation a été faite du nouveau schéma directeur des exploitations agricoles, pour avis de la Chambre régionale d'agriculture. Juste avant la fusion, il était aussi important de concrétiser la signature du 4ème Contrat d'objectifs des métiers des productions agricoles. Cet engagement a permis de rappeler que *«derrière la formation professionnelle, il y a de l'emploi et de l'emploi de qualité»*.

Parmi les partenaires signataires de la convention, Monique Bernard, responsable professionnelle, a souligné avec une pointe de malice, que cette convention était une spécificité bourguignonne...

La vice-présidente du Conseil régional en charge de la formation professionnelle et de l'apprentissage, Fadila Khattabi, n'a pas manqué de relever qu'un tel contrat répond parfaitement *«à l'objectif de mettre la formation au service de l'emploi et de la compétitivité des structures, au travers de trois axes : l'anticipation des départs à la retraite, l'accueil des nouveaux arrivants ; le défi de la triple performance (économique, environnementale et sociale), la sécurisation des emplois et des entreprises»*.

Cette intervention fut aussi l'occasion pour Christian Decerle de rebondir sur les propos de Fadila Khattabi, qui avait observé que le pays de ses parents et grands-parents, l'Algérie avait, contre toute raison, laissé tomber son agriculture (au potentiel pourtant important) au profit du pétrole.

Le président de la Chambre régionale d'agriculture a invité fermement *«à réfléchir à l'impact des politiques publiques, car chez nous aussi les signaux actuels sont préoccupants»*.

ANNE-MARIE KLEIN

## Promotion des métiers

# «Venez en agriculture, il y a du boulot !»

L'Arefa, l'Association régionale pour l'emploi et la formation en agriculture, organisait un forum des métiers le 17 novembre à Dijon, intitulé *«Développement durable : des métiers qui bougent et qui innovent»*.

L'Arefa prend les choses en main. Chargée d'assurer la promotion des métiers de l'agriculture, cette association a organisé pour la première fois un forum des métiers à l'attention des prescripteurs d'orientation des jeunes générations comme les missions locales, Pôle emploi et les centres d'information et d'orientation (CIO). Cette journée s'est déroulée la semaine dernière dans les locaux d'AgroSup Dijon, l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement, basé sur le campus universitaire de la cité des Ducs. *«Nous avons présenté les différents débouchés de l'agriculture au sens large et sensibilisé les prescripteurs d'orientation des jeunes sur le fait qu'il existe beaucoup de possibilités en agriculture. Les jeunes ne sont pas assez orientés vers nos métiers, nous le déplorons. Les formations agricoles sont souvent liées au ministère de l'Agriculture et non au ministère de l'Éducation nationale, la raison de cette lacune est peut-être là...»* indique Olivier Gallien, le président de l'Arefa.

### Nombreuses possibilités

Lors de son discours d'introduction, le Côte d'Orien a fait la part belle aux débouchés agricoles : *«de nombreux postes sont constamment proposés, il y a toujours besoin de salariés dans les exploitations et nos divers organismes. Nous avons plus que jamais besoin de salariés compétents et formés. La conjoncture est bien difficile en ce moment, on ne doit pas le cacher à des jeunes qui rentreraient en formation aujourd'hui, mais j'ose espérer que la crise sera terminée quand ils en sortiront ! Si agriculteur est notre métier de base, il existe beaucoup de travail autour du chef d'exploitation. Nos métiers sont pluriels, c'est leur principale caractéristique. En amont ou en aval, les possibilités ne manquent pas entre les salariés des Chambres d'agriculture, les techniciens des coopérative... Il y a aussi tout ce qui touche à la transformation et la vente des produits»*.

### Visite méthanisation

Cette journée s'est positionnée dans la nouvelle région Bourgogne-Franche Comté avec la présence de structures agricoles appartenant à l'ensemble de ce territoire qui regroupera pas moins de 2,6 millions d'hectares agricoles. L'après-midi de ce 17 novembre s'est déroulé à Brazey-en-Plaine autour de l'unité de méthanisation de Jean-Michel et Frédéric Fèvre, afin de montrer un débouché agricole moderne et tourné vers l'avenir. La petite déception du jour restera la faible participation, liée aux contraintes des établissements scolaires à laisser sortir leur personnel suite aux attentats du 13 novembre. Renseignements : bourgogne.anefa.org.

Participaient à cette journée : EDT (Entrepreneurs des territoires), Arefa, Aprovalbois, FRSEA, Apecita, JA, Point Accueil Installation.



Olivier Gallien président de l'Arefa et Christophe Tarragon, directeur de la communication d'AgroSup Dijon.

**Aurélien Genest**

## Maisons familiales et rurales

# Des MFR sans frontières

Le 26 novembre était la journée mondiale des maisons familiales rurales. Les établissements bourguignons ont répondu présent à l'évènement.

Il y a près de 30 ans, les MFR décidaient d'accroître leurs actions de solidarité. Une fondation était créée dans le but de soutenir des projets d'éducation dans les pays du Sud. La stratégie est clairement identifiée : en favorisant le développement économique et humain, les jeunes de ces pays peuvent ainsi acquérir une solide formation de base pour devenir acteurs dynamiques de leur territoire. Face à une croissance des sollicitations, la Fondation a lancé une «Journée mondiale» jeudi 26 novembre pour en faire un temps fort de collecte et de solidarité pour toutes les MFR. De nombreuses Maisons familiales rurales et fédérations de métropole et des départements d'outre mer ont participé à cette journée à travers une multitude d'activités qui ont mobilisé les élèves, les parents, les équipes, les membres des conseils d'administration, les maîtres de stage et d'apprentissage. Les MFR de Bourgogne, dans le cadre d'un partenariat international avec les MFR de la République démocratique du Congo, ont organisé une collecte de vêtements destinés à être revendus. *«Les jeunes ont bien joué le jeu»* se réjouit le président de la fédération régionale des MFR Fabrice Ragni, *«ils ont recueilli près de 500 kg de vêtements en moins de trois semaines. Nous allons les confier à une association qui les recycle et les retraite. Ces habits seront revendus pour un ou deux euros symboliques. La somme récoltée permettra de consolider notre partenariat avec la future MFR que nous essayons d'installer en République démocratique du Congo»*. Les Maisons familiales rurales sont *«ancrées»* un peu partout dans le monde et notamment en Afrique, souligne le président : *«cette implication développe la solidarité et l'esprit d'entreprendre chez nos élèves. Cela leur démontre qu'à travers une telle implication, il est possible de réaliser de belles choses et de créer une dynamique dans un autre pays. Les MFR ont toujours eu cet esprit de partage et de communion : il est important dans le maintenir au sein de nos établissements»*. La dynamique dans les MFR de Bourgogne, Fabrice Ragni espère bien la développer grâce à la prochaine fusion avec la France-Comté : *«la future région rassemblera 26 MFR pour plus de 3500 élèves Je pense que nous avons beaucoup de choses à y gagner. Nous viserons un réseau plus dynamique et efficient dans tous les domaines, nous y travaillons beaucoup actuellement. Nous allons nous réunir autour de projets communs. Une meilleure communication et la mutualisation de moyens nous permettra d'avancer. Nous avons déjà entrepris ce travail dans nos différentes équipes, je salue au passage l'implication des nombreuses personnes qui participent à ce nouvel élan»*.

**Aurélien Genest**


De nombreux jeunes des 14 MFR de Bourgogne se sont retrouvés à Dijon, où leur était proposée une présentation des actions réalisées partout dans le monde par leur Fondation.


Les élèves ont collecté de vieux vêtements pour financer un projet au Congo. Ici, des jeunes de Liernais.

POUR TOUTES CONSTRUCTIONS CONÇUES POUR DURER
BÂTIMENTS BOIS • MÉTALLIQUE • MIXTE
FOSSES BÉTON LISIER & MÉTHANISATION
ZI - CS 10507 - 67480 Leutenheim
Tél. 03 88 53 08 70 - Fax 03 88 86 26 20
www.systeme-wolf.fr - siege@systeme-wolf.fr
wolf SYSTEME
Agent Régional : GUINCHARD SARL
Arc-Sous-Montenot - 25270 Levier
Tél. 03 81 49 30 12 - Guinchard.wolf@wanadoo.fr

Concours Charolais de Moulins 2015

# Palmarès de la finale

La finale des Super Prix d'Honneur s'est déroulée le jeudi 26 novembre de 14h00 à 18h00. Cette finale a clôturé la saison des concours reconnus de l'année 2015. Au total 57 champions ou Prix d'Honneur ont concouru.

Le Super Prix d'Honneur Mâles Adultes a été attribué à Ibra Mic du Gaec Micaud (03)
Prix de la Fédération Mâles Adultes a été décerné à Hatenon de la SAS La Ferme du Rompoué Deboux (58)
Le Super Prix d'Honneur Femelles Adultes a été attribué à Helvetie du Gaec Clame-Andriot (03)
Le Prix de la Fédération Femelles Adultes a été décerné à Chicorée du Scea du Bourg (18)
Le Super Prix d'Honneur Veaux Mâles a été attribué à Lascar du Gaec Cluzel-Heurtier (63)
Le Prix de la Fédération Veaux Mâles a été décerné à Laureat du Gaec Langillier (71)
Le Super Prix d'Honneur Veaux Femelles a été attribué à Lybie de la SAS La Ferme du Rompoué Deboux (58)
Le Prix de la Fédération Veaux Femelles et Prix Ajec a été décerné à Lauréate de Jacqueline Bonnichon (18)
Le Super Prix d'Honneur Veaux d'Automne a été attribué à Jimmy du Gaec Goujat (69).



Helvetie, du gaec Clame-Andriot, remporte le super prix d'honneur femelles adultes.

Vous êtes en avance sur votre temps ?

Le concours national
« Innovations pour l'Agriculture »
est fait pour vous !



www.aggelos.fr - Crédit photo: ©iStock

Jusqu'au 31 mars 2016, la technopole Agrinove, spécialisée dans l'innovation en agriculture, propose la 2e édition de son concours, doté de 60 000 Euros de prix.
Rendez-vous sur www.agrinove-technopole.com

Val d'Albret Communauté de Communes
LOT-ET-GARONNE Le Département
Agrinove 47600 Nérac

Chronique ovine

## Seules les brebis de réforme maigres sont engraissées

Quatre conditions sont nécessaires afin de dégager une marge (prix de vente auquel sont soustraits les charges d'alimentation et le prix de la brebis estimé en début d'engraissement) de l'ordre de 40 € en engraissant des brebis de réforme. Si l'une d'elles n'est pas remplie, cette pratique ne présente pas d'intérêt.
La première est la note d'état corporel des brebis en début d'engraissement. Et ce sont les brebis maigres en début d'engraissement qui génèrent la meilleure marge. Elle s'établit à 42 € par brebis présentant un état corporel strictement inférieur à 2 (sur une échelle de 0 à 5, de très maigre à très grasse) contre 7 € pour les brebis en état corporel moyen en début d'engraissement, tous régimes alimentaires confondus. Seules les brebis maigres doivent donc être engraissées (à condition toutefois d'être en bonne santé), les brebis présentant un état corporel moyen étant commercialisées en l'état.
La seconde condition est de n'engraisser que les brebis qui ont suffisamment de potentiel. Afin de ne pas induire des charges d'alimentation trop importante, une commercialisation 4 mois maximum après le début d'engraissement est alors conseillée, quel que soit l'état de finition de la brebis.
Une ration à 20 centimes d'euro
D'autre part, parmi les modes d'alimentation possibles, seules les rations de moins de 20 centimes d'euro par brebis et par jour sont à retenir. Un engraissement à l'herbe reste le moins onéreux mais, au pâturage, il faut compter 6 brebis engraissées par hectare au printemps. Si le chargement est déjà élevé pour le reste du troupeau, cette solution n'est pas retenue. Compte tenu des quantités de concentré importante à apporter, les rations à base de paille sont à exclure. De même, les modes d'alimentation à volonté en concentré, comme cela se pratique pour les agneaux, conduisent à des aberrations économiques.
Enfin, l'engraissement des brebis de réforme n'est pas prioritaire sur l'exploitation et cette technique ne se justifie que si les stocks sont supérieurs aux besoins des brebis qui produisent des agneaux car ce sont ces dernières qui assurent le revenu de l'exploitation.
Pour calculer l'intérêt économique de la finition de vos brebis de réforme, une feuille de calcul «outil de simulation de l'intérêt économique de l'engraissement des brebis de réforme» est disponible sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr.

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot, Institut de l'élevage/ Ciirpo

*Ces références sont issues de 24 essais réalisés par l'Institut de l'Elevage avec un financement de FranceAgriMer*



Yonne Agri

# Journées Karcher et Lacmé

Fidèle à ses journées thématiques, le distributeur Promodis de Joigny a convié les agriculteurs à découvrir les nouveautés Karcher et Lacmé les 19 et 20 novembre dernier. En présence des techniciens de ces deux marques, les visiteurs ont pu découvrir l'importance du choix qui leur est proposé en matière de nettoyage haute pression eau chaude et eau froide et de compression. La gamme pro de Karcher adopte une couleur anthracite tandis que la couleur jaune traditionnelle est réservée aux produits grand public. Un modèle de nettoyeur à moteur thermique et d'aspirateur eau et poussière étaient présentés. En 2016, plusieurs nouveaux modèles seront lancés en série et viendront compléter l'offre.



Depuis plusieurs mois, Karcher a entrepris la constitution d'un réseau de revendeurs agréés pour le SAV sur le territoire, à raison d'un ou deux par département. Eric Flé, technicien à Joigny, a suivi une formation de deux jours chez le fabricant. Ainsi, Yonne Agri est agréé pour assurer les dépannages des nettoyeurs HP tant pour les agriculteurs que les professionnels en général. Yonne Agri assure également la mise en route des gros nettoyeurs HP eau chaude.

## Nouveautés

### Un chariot Claas plus maniable

Afin de gagner en maniabilité avec des coupes de 10,50 et 12,30 m, Claas propose un chariot de transport à quatre roues directrices : pour garantir une certaine stabilité, l'angle de braquage de l'essieu arrière est deux fois moins important que celui avant. Pouvant recevoir un timon long ou court, il reçoit un essieu avant pendulaire et un coffre de rangement abritant les scies à colza.



### Une charrue semi-portée chez Grégoire Besson

Destinée aux ETA et exploitations de moyenne taille, la SPER81 de Grégoire Besson dispose d'une poutre de 180 x 180 mm, d'un système de retournement par double vérin et d'un dégagement entre corps de 100 cm et sous âge de 76 cm. Le point de traction sur le corps a été étudié pour limiter les efforts de traction.



### Une bineuse Matermacc à interrang variable

Le constructeur italien propose sur ses bineuses Unica à châssis fixe ou repliable de reprendre le même châssis que les semoirs monograines à écartement réglable. Selon la culture, l'opérateur peut déplacer les éléments pour s'adapter à l'interrang.



### Une petite pince balle chez Bugnot

Le Serbal 130 est une pince compacte et légère pour les balles enrubannées de 85 à 130 cm de diamètre destinée notamment aux valets de ferme.

## Des professionnels à votre service

Agriculteurs - Eleveurs - Particuliers - Entreprises
Réduisez votre facture d'eau
SARL BOUDOT
FORAGE DBF
FORAGES - GÉOTHERMIE
Pour particuliers et professionnels
DEVIS GRATUIT
Z.A. des Grivelles
18600 SANCOINS
02 48 77 00 35 ou 06 77 58 36 89
www.boudot-forage.com
- RECHERCHE D'EAU (SOURCIER)
- FORAGE POUR CAPTAGE D'EAU
- GÉOTHERMIE
- POSE DE SONDES VERTICALES
- MICROFORAGES
- POSE DE PIÉZOMÈTRES

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
www.camerail.com
VIDEO SURVEILLANCE DES VELAGES
& SECURITE DES BATIMENTS
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Secteurs d'épandage : Nièvre - Yonne - Loiret - Cher - Indre
SAS La vallée Channy
58150 Garchy
Épandage:
Composte, fumier
Calcaire, scories...
Jean-Baptiste Mourlon
07 88 58 29 82

L'Éleveur Bourguignon
Cages - Écorneurs
Barrières césariennes et vêleuses
LE PLUS GRAND CHOIX DE MATERIEL POUR L'ÉLEVEUR
12, Rue de la Coopérative - 21320 Pouilly en Auxois

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

McHale
Spécialiste de la presse et de l'enrubanneuse
FINANCEMENT* 6 CAMPAGNES TAUX 0%
Robustesse - Haut débit - Simplicité
TECHNOPOLE SERVICES AGRI
Tel: 02.38.36.03.00 - CERDON - 45
*Offre valable du 01/11/2015 au 20/12/2015 sur les gammes de presses McHale séries V et F. Taux nominal de 0%, pour un crédit amortissable sur 6 échéances, dont la 1ère à 1 mois après la livraison, suivie de 5 échéances annuelles. Durée totale du crédit 61 mois. Pour un prêt de 10 000€, vous remboursez une première échéance de 1 667€ à 1 mois de la livraison, puis 5 échéances annuelles de 1 667€. TEG annuel fixe : 0,233% (hors assurance facultative). Coût total du crédit : 0€ (hors frais de dossier et hors assurance facultative). TVA payable à la livraison. Offre réservée aux exploitants agricoles, CUMA, Entreprises de Travaux Agricoles. Sous réserve d'acceptation du crédit par l'organisme financier.

# Bovins

## Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

| Marchés | cat. | Sancoins 25/11/2015 | Bourg-en-Bresse 01/12/2015 | St Christophe-en B. 25/11/2015 | National 25/11 au 01/12/15 |
|---|---|---|---|---|---|
| Vaches viande (V) | U | - | NC | 3,96 € | 3,95 € |
| | R | 3,55 € | 3,50 € | 3,66 € | 3,54 € |
| | O | - | 3,15 € | - | 3,13 € |
| Vaches mixte (M) | R | - | NC | - | 3,05 € |
| | O | - | 2,60 € | - | 2,92 € |
| Vaches lait (L) | O | 2,45 € | NC | - | 2,61 € |
| | P | - | 2,35 € | - | 2,33 € |
| Génisses VML | U | 4,07 € | 4,35 € | 4,67 € | 4,26 € |
| | R | 3,80 € | 3,75 € | 3,81 € | 3,63 € |
| | O | - | 3,05 € | - | 2,96 € |
| Taureaux VML | URO | - | 2,35€ | 2,51 € | 2,46 € |

VML : *type viande , mixte et lait*

# Tendances locales

## Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 01/12/2015

| | E | U | R | |
|---|---|---|---|---|
| **Broutards 6-12 mois** | | | | |
| -200 kg | - | - | - | |
| 200-250 kg | - | 3,08 | - | |
| 250-300 kg | - | 2,83 | 2,72 | |
| 300-350 kg | - | 2,62 | 2,47 | |
| 350-400 kg | - | 2,53 | 2,41 | |
| 400-450 kg | 2,67 | 2,47 | 2,36 | |
| 450-500 kg | - | 2,39 | 2,30 | |
| **Laitonnes 6-12 mois** | E | U | R | |
| 200-250 kg | - | - | 2,40 | |
| 250-300 kg | - | 2,38 | 2,34 | |
| 300-350 kg | - | 2,48 | 2,39 | |
| 350-400 kg | - | 2,34 | - | |
| **Taurillons 12-18 mois** | E | U | R | |
| 300-350 kg | - | - | - | |
| 350-400 kg | - | - | - | |
| 400-450 kg | - | - | - | |
| 450-500 kg | - | - | - | |
| 500-600 kg | - | 2,30 | - | |
| 600 kg et + | - | - | - | |
| **Génisses 12-24 mois** | E | U | R | |
| 300-350 kg | - | - | - | |
| 350-400 kg | - | - | - | |
| 400-450 kg | - | 2,26 | 2,11 | |
| 450 kg et + | - | 2,18 | 2,03 | |
| **Taureaux** | E | U | R | |
| +500 kg | - | - | - | |
| **Vaches** | E | U | R | O |
| - 5 ans | - | 1,95 | 1,72 | - |
| 5 -10 ans | - | 1,83 | 1,63 | - |
| +10 ans | 1,76 | 1,61 | 1,17 | - |
| **Génisses** | E | U | R | |
| 24-36 mois | - | 2,07 | 1,96 | |

**Bovins : 1376**
88% de vendus.

**Broutards :** L'offre est plus contenus cette seamine et permet de retrouver davantage de fluiditédans les transactions
Les cours sont plus fermes et retrouvent les niveaux observés il y a deux semaines annulant de ce fait la baisse enregistrée la semaine dernière.

**Laitonnes :** Ambiance calme, mais cours stabilisés.

**Génisses de 18 mois :** Légère baisse. Demande quasi nulle en sujets non vaccinés FCO.

**Génisses de 30 mois, Vaches :** Légère reprise après plusieurs semainesde baisses successives.

**Génisses 30 mois** culardes 466 à 696 kg : 1830 à 2900 € (3,96 à 4,55)
**Génisses 18 mois** culardes 300 à 436 kg : 1450 à 1660 € (3,70 à 4,90)
**Laitonnes** culardes 190 à 342 kg : 950 à 1480 € (4,75 à 6,20 )

**Vente de cheptel les jeudis 3 et 10 décembre à Sicafome à 14h30**

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

## Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 30/11/2015

| **Bovins (263)** | | |
|---|---|---|
| **Broutard** | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
| 200 à 390 kg | 500 - 920 | 2,21 - 2,70 |
| 400 à 555 kg | 980 - 1330 | 2,30 - 2,54 |
| **Taurillons d'herbe** | | |
| 330 à 490 kg | - | - |
| 405 à 480 kg | - | - |
| **Laitonnes** | | |
| 175 à 350 kg | - | - |
| **Génisses** | | |
| 360 à 480 kg (16-24mois) | 700 - 980 | 1,95 - 2,03 |
| 460 à 740 kg (24-36mois) | - | - |
| **Taureaux** | | |
| 760 à 1100 kg | 1030 - 1630 | 1,35 - 1,49 |
| **Vaches** | | |
| Vaches légères | 830 - 1000 | |
| Vaches entre deux | 1050 - 1280 | |
| Vaches lourdes | 1300 - 1580 | |

Vente plus rapide en broutards à des tarifs qui progessent légèrement sur la catégorie des 350 à 430 kg. Cours stables en sujets lourds. Commerce toujours difficile en laitonnes et génisses avec des invendus. Face au peu d'intérêt des acheteurs pour les animaux gras, le placement en vaches maigres demeure pénalisé et les tarifs ne s'améliorent pas.

**Bovins gras : 8**
Malgré la faiblesse des apports, l'activité commerciale est quasi nulle, peu de vente.

**Prochain marché bovins le lundi 7 décembre aux horaires habituels.**

## SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 28/10/2015

| **Broutards** | U | R |
|---|---|---|
| 200 à 250 kg | nc | nc |
| 250 à 300 kg | nc | nc |
| 300 à 350 kg | nc | nc |
| 350 à 400 kg | nc | nc |
| 400 à 450 kg | nc | nc |
| **Laitonnes** | U | R |
| 150 à 200 kg | nc | nc |
| 200 à 250 kg | nc | nc |
| 250 à 300 kg | nc | nc |
| 300 à 350 kg | nc | nc |
| 350 à 400 kg | nc | nc |
| **Génisse** | | |
| (24-36 mois) | - | 2,01 |
| **Vaches** | | |
| - 5 ans | nc | 1,85 |
| de 5 à 10 ans | nc | 1,82 |
| + 10 ans | nc | 1,58s |

**Broutards, Laitonnes :** Toujours pas d'apport, pas de cotation.

**Vaches-Génisses :** Les apports sonttoujours trop faibles. Il n'y apas de cotation.

## Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 01/12/2015*

| Cat. | U | R | O |
|---|---|---|---|
| **Charolais** | | | |
| Mâles légers de 250 à 300 kg | 2,70 € | 2,50 € | - |
| Mâles moyens de 300 à 350 kg | 2,55 € | 2,40 € | - |
| Mâles lourds de 350 à 400 kg | 2,35 € | 2,25 € | - |
| Femelles légères de 250 à 300 kg | 2,45 € | 2,35 € | - |
| Femelles moyennes de 300 à 350 kg | 2,35 € | 2,25 € | - |
| Femelles lourdes de 350 à 400 kg | 2,30 € | 2,15 € | - |
| **Croisés charolais** | | | |
| Mâles légers de 250 à 300 kg | 2,60 € | 2,35 € | - |
| Mâles moyens de 300 à 350 kg | 2,45 € | 2,20 € | - |
| Mâles lourds de 350 à 400 kg | 2,30 € | 2,10 € | - |
| Femelles légères de 250 à 300 kg | 2,30 € | 2,10 € | - |
| Femelles moyennes de 300 à 350 kg | 2,20 € | 2,00 € | - |
| Femelles lourdes de 350 à 400 kg | 2,10 € | 1,95 € | - |

**Tendance :** Commerce toujours calme et difficile en femelles et mâles lourds non vaccinés.

# Bovins

## Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 23/11/15 au 29/11/15*

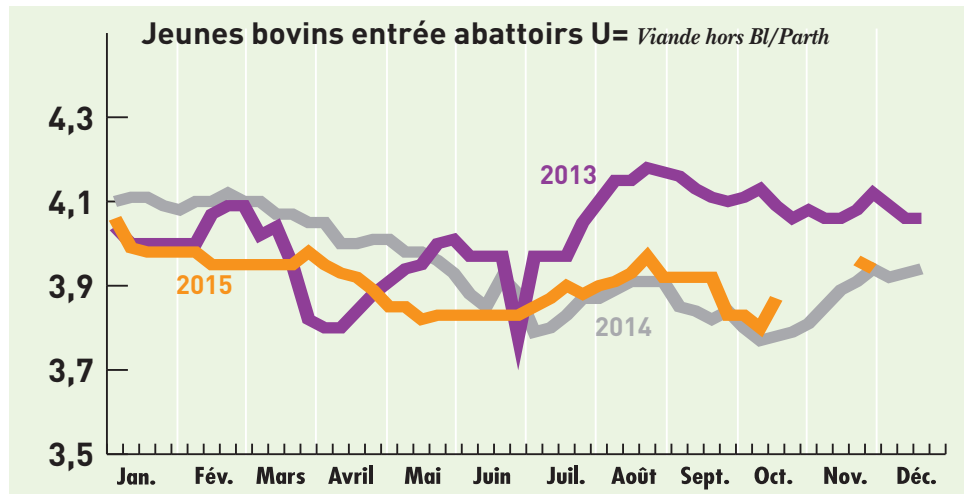
| **Mâles 6-12 mois** | E | U | R |
|---|---|---|---|
| 250 kg | - | - | - |
| 300 kg | - | 2,56 € | - |
| 350 kg | - | 2,41 € | - |
| 400 kg | - | 2,38 € | - |
| **Mâles 12-24 mois** | | | |
| 450 kg | | 2,33 € | - |
| 500 kg | - | 2,24 € | - |
| **Femelles 6-12 mois** | | - | |
| 270 kg | - | 2,39 € | - |
| **Femelles 12-24 mois** | | | |
| 400 kg | - | 2,25 € | - |

**Tendance :**
Marché à l'export difficile.

## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 23/11/15 au 29/11/15*

| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors Bl/Parth | - | 3,94 € | 3,86 € | 3,62 € | | | |
| Races mixte | | - | 3,50 € | 3,52 € | 3,45 € | - | |
| Races lait | | | | | - | - | - |
| **Bœufs** | E | U= | R= | R- | O+ | O= | P+ |
| Races à viande | - | - | - | - | - | - | - |
| Races mixte | - | - | - | - | - | - | - |
| Races lait | - | - | - | - | - | - | - |
| **Vaches** | U= | U- | R+ | O+ | O= | P+ | P= |
| Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg | 4,14 € | 4,10 € | 4,01 € | 3,50 € | | | |
| Charolaise - 10 ans + 350 kg | 4,13 € | 4,09 € | 3,91 € | - | | | |
| Limousine -10 ans +350 kg | - | - | 4,31 € | - | | | |
| Races mixte | - | - | - | 3,25 € | 3,14 € | - | - |
| Races lait | | | | - | 2,79 € | 2,75 € | 2,66 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O= | P+ | |
| Mixte lait | - | - | - | - | - | - | |
| Viande +350 kg | 4,62 € | 4,38 € | 4,14 € | 3,96 € | | | |

**Tendance :** Offre abondante toutes catégories ce qui entraîne le déréglement des cours




## Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 23/11/15 au 29/11/15*

| **Jeunes Bovins 12 à 24 mois** | U+ | U= | R+ | R= | O+ | O= | P+ | P= |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Viande hors Bl/Parth | 3,92 € | 3,92 € | 3,84 € | - | - | - | - | |
| **Vaches** | | | | | | | | |
| Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg | - | 4,74 € | 4,19 € | 4,02 € | 3,68 € | | | |
| Charolaise - 10 ans +350 kg | | - | 4,04 € | 3,94 € | | | | |
| Races mixte | | | | | 3,14 € | 3,11 € | | - |
| Races lait | | | | | | | 2,75 € | 2,71 € |
| **Génisses** | U= | U- | R+ | R= | O+ | | | |
| Viande mixte lait | - | - | - | - | - | - | | |
| Viande +350 kg | 4,75 € | 4,59 € | 4,38 € | 4,14 € | | | | |

# Tendances SEM. 49 / 2015

## Bovins de boucherie

L'absence de réaction des éleveurs, qui pour certains d'entre eux n'ont plus la force de se battre. Pour le moment, c'est de la braderie dans les grandes surfaces avec des promotions qui s'enchaînent pour désengorger les frigos des abattoirs. Sur les marchés, la vente des animaux est de plus en plus difficile face à des abatteurs déjà largement couverts en direct et qui ont déjà du retard dans leurs tueries. L'ambiance commerciale est morose avec des tarifs qui se replient dans les jeunes vaches charolaises viandées ainsi que pour les génisses et les réformes allaitantes de conformation « R » avec une forte pression sur les vaches âgées ou en manque de viande. Dans les laitières, les besoins des industriels sont réduits et ils accentuent la pression sur les vaches holsteins et montbéliardes. En jeunes bovins, l'activité commerciale ne peut bénéficier de la détente liée au recul de la production. ■

## Broutards

L'engorgement du marché italien qui ne parvient pas à libérer de la place au regard de la chute de la consommation. Les 300/380 kg vaccinés se vendent avec plus de régularité pour la repousse ou pour la mise en ateliers d'engraissement avec des tarifs qui se montrent intéressants pour les engraisseurs. La commercialisation est tendue dans les plus de 400kg, avec trop de disponibilité pour un marché saturé à l'export. Dans les femelles, le commerce est exsangue, faute de débouchés suffisants et avec des tarifs souvent malmenés. ■

## Bovins d'embouche et d'élevage

La déprime commerciale dans la viande freine sérieusement les acheteurs. ■

## Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est difficile et les tarifs sont revus à la baisse dans les abondances, holsteins ou montbéliards convenables. Les veaux légers ou maigreux n'ont plus de valeur commerciale. Dans les charolais ou les croisés/montbéliards lourds et de bonne conformation destinés aux labels, le commerce est normal pour des tarifs stables. Le tri est en revanche plus sévère dans les veaux de race à viande ou croisés de moyenne conformation ou plus légers. ■

**Laurent Chupin**

**Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 30 novembre) :**

**"En jeunes bovins, la faiblesse de l'offre permet la fermeté des prix. Marché lourd en femelles. "**

**Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 30 novembre) :**

**"Les cours restent stables en zone réglementée. Le marché est plus dynamique en zone indemne."**

# Ovins

**Sicafome** *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 23/11/2015*

| **Agneaux (919)** | E *(mini-maxi)* | U *(mini-maxi)* | R *(mini-maxi)* |
|---|---|---|---|
| Gras (-38 kg) | - | 2,55 - 3,03 | 2,47 - 2,82 |
| Gras (38-44 kg) | - | 2,41 - 2,97 | 2,22 - 2,55 |
| Gras (44-50 kg) | - | 2,24 - 2,63 | - |
| Gras (+50 kg) | - | 1,93 - 2,25 | - |
| Laitons (32-38 kg) | - | - | - |
| Laitons (38-44 kg) | - | - | - |
| Laitons (+44 kg) | - | - | - |
| **Brebis (119)** | U *(mini-maxi)* | R *(mini-maxi)* | O *(mini-maxi)* |
| (-60 kg) | - | - | - |
| (+60 kg) | 0,92 - 1,08 | 0,78 -1,04 | - |
| **Divers** | | | |
| Béliers (11) : 81 à 113 € | 0,95 - 1,22 | - | |
| Agneaux maigres : 36 à 86 € | - | 1,38 - 2,54 | - |
| Caprins (28) : 18 à 38 € | | - | 0,38 - 0,46 |
| Boucs : | | | |

Ovins : 1084
93% de vendus malgré un marché difficile et une baisse des cours assez marquée dans toutes les catégories.

**Effectifs :** Agneaux: 919 - Brebis : 119
Béliers : 11 - Caprins : 28 - Divers : 7.

**Prochain marché le lundi 07 décembre.**

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 30/11/2015*

| Ovins : 322 | Prix moy. *(animal)* | Prix moy. *(kg)* |
|---|---|---|
| Agneaux maigres | 60 - 90 | 1,54 - 2,60 |
| Agneaux gras | 98 - 115 | 1,96 - 3,00 |
| Brebis | 21 - 86 | 0,34 - 1,15 |
| Béliers | 55 - 100 | - |

Cours reconduits en agneaux légers, placement plus difficile en lourds (plus de 43 kg)
Tarifs fermes en bonnesbrebis, vente totale.
**Prochain marché le 14 décembre aux horaires habituels**

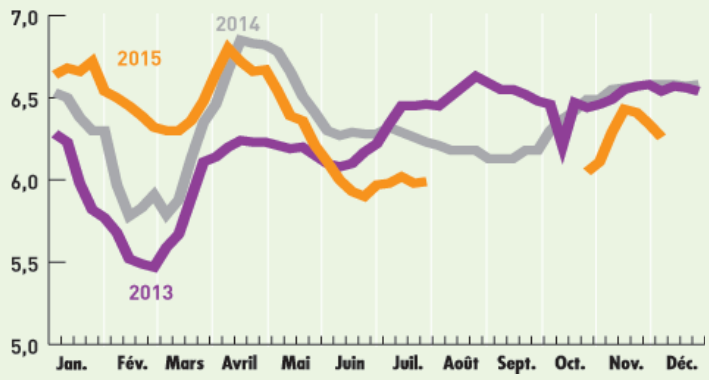
*prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 23/11/15 au 29/11/15*

| | Poids | U | R | O |
|---|---|---|---|---|
| Couvert | 13 -16 kg | - | 6,43 € | 6,13 € |
| Couvert | 16-19 kg | 6,58 € | 6,45 € | 6,21 € |
| Gras | 13 -16 kg | - | 5,69 € | - |
| Gras | 16-19 kg | - | 5,39 € | - |

*prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus)* — *Cotations FranceAgriMer 23/11/15 au 29/11/15*

| Prix moyen pondéré des agneaux | Moyenne agneaux Rungis | Prix moyen pondéré des brebis |
|---|---|---|
| 6,26 € | 6,36 € | 2,35 € |

**Prix moyen pondéré des agneaux**




## Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 23/11/2015 au 29/11/2015

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

| AGNEAUX | | COTATIONS RÉGIONALES | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | ZONE NORD | | | | ZONE SUD | | | |
| État engraissement | Conformation | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg | de 13 à 16 kg | de 16 kg à 19 kg | de 19 kg à 22 kg | + de 22 kg |
| 2 (ciré) | U Var. | - | 6,75 0,15 | 6,72 0,15 | 5,85 0,13 | - | - | - | - |
| | R Var. | 6,37 -0,01 | 6,38 0,04 | 6,30 0,01 | - | 6,49 -0,12 | 6,61 0,07 | - | - |
| | O Var. | - | - | - | - | 6,40 0,17 | - | - | - |
| 3 (couverts) | U Var. | - | 6,58 0,04 | 6,54 0,03 | 5,70 = | - | 6,58 = | 6,37 -0,04 | - |
| | R Var. | 6,25 0,05 | 6,32 0,03 | 6,27 0,05 | 5,58 -0,02 | 6,43 -0,11 | 6,45 -0,07 | 6,35 -0,06 | 5,66 -0,11 |
| | O Var. | 6,20 0,25 | 6,36 0,29 | 6,45 0,27 | 5,88 | 6,13 -0,08 | 6,21 0,01 | 6,10 0,09 | - |
| 4 (gras) | U Var. | - | - | - | - | - | - | - | - |
| | R Var. | - | - | - | - | | 5,69 = | 5,39 -0,03 | - |
| | O Var. | - | - | - | - | - | - | - | - |

**Zone nord :** Agneaux : Marché équilibré. L'évolution du prix de Lacaunes (catégorie O) est dû à l'abattage sous 24h (obligation liée à la FCO). Brebis : marché très calme. Réajustement technique **Zone sud :** Application du réseau.

# Volailles

Bourg-en-Bresse du 2015

**Animaux de basse-cour (volaille vivante) :**
Volailles à bouillir : . . . . . 5
Canards de Barbarie mâles . . . . . pièce
Canards de Barba . . . . . euros/pièce
Pigeons . . . . . 6,50 à 7,00 euros/paire
. . . . . 8,50 à 9,00 euros/pièce
**cour (prix au kg vif) :**
de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : . . . . . 4,00 à 4,50 au kg vif
Œufs : . . . . . 2,50 à 3,00 la douzaine

**pas de cotation**

## Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2015 - 2/11/2015

| | Petites balles | Grosses balles |
|---|---|---|
| 1ère coupe | 220 à 230 € | 180 à 190 € |
| 2e coupe | 220 à 230 € | 180 à 190 € |
| 3e coupe | 210 € | 180 € |

# Porcins

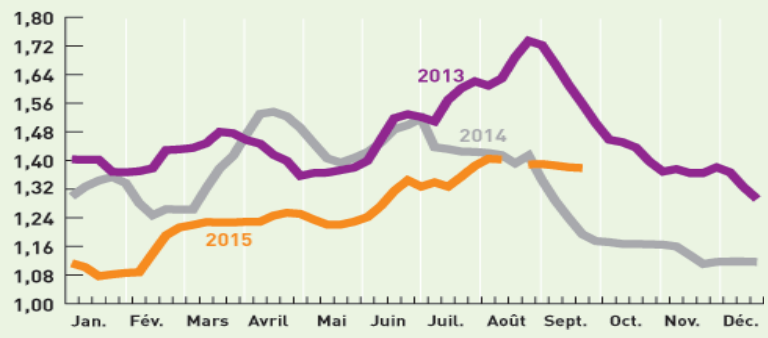
**Porcs charcutiers cadran de Plérin (0 porcs présentés)** — *Cotations du lundi 30 novembre 2015*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **Pas de cotations.**

**Porcs abattus en Rhône-Alpes** — *Cotations FranceAgriMer du 20/11 au 26/11/15*

**1,41 €/kg/carcasse euros**

**Plérin du lundi**




# Veaux

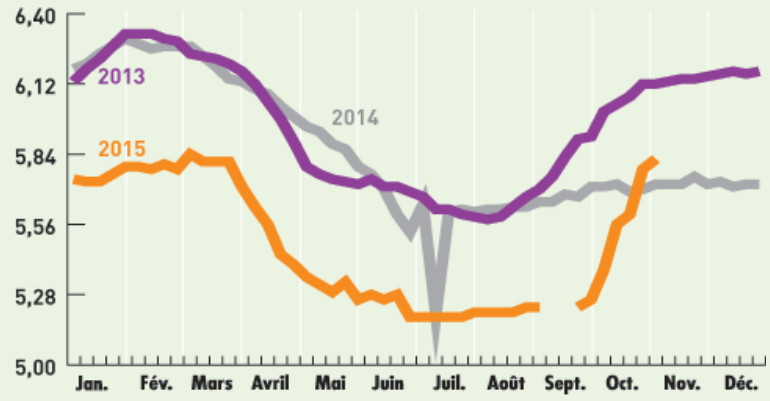
**Veaux de boucherie** *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 23/11/15 au 29/11/15*

| Cat. | Blanc | Rose clair | Rose | Rouge |
|---|---|---|---|---|
| E | - | - | - | - |
| U | - | 7,58 € | 6,17 € | - |
| O | - | 5,82 € | 4,69 € | 3,72 € |

**Jeunes veaux** *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 30/11/15 au 6/12/15*

| | Apport | Mâles Croisement | Femelles Croisement | Mâles Montbéliards | Laitiers |
|---|---|---|---|---|---|
| St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)* | 132 | 365 - 535 € | 230 - 360 € | 170 - 260 € | - |
| St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)* | | 200 - 280 € | 130 - 160 € | 60 - 80 € | - |
| St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)* | | 320 - 420 € | 220 - 290 € | 90 - 140 € | 30 - 55 € |
| St-Etienne *(veau conformation superieure moyenne)* | | 480 - 530 € | 320 - 400 € | 160 - 220 € | 60 - 90 € |
| Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)* | 822 | 120 - 200 € | 90 - 170 € | 10 - 70 € | 10 - 40 € |

**Veaux rose clair 0 -** *Cotations FranceAgriMer*




# Equins

*(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir)* — *Cotations FranceAgriMer du 16/11/15 au 22/11/15*

| | Poulains | Chevaux légers | Chevaux lourds | Export kg vif |
|---|---|---|---|---|
| Extra | NC | NC | NC | – |
| Bons | NC | NC | | |

# Céréales

**Marché du 19 novembre 2015**

**N**: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

| BLÉ TENDRE | RÉCOLTE 2015 | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Sud Côte-d'Or | 220/11 meunier | nov-juin | 168 | N | C |
| | fourrager | déc.-janv. | 158 | N | C |
| Aube/Yonne | meunier | nov.-avr. | 163 à 164 | N | C |
| | fourrager | nov.-avr. | 154 | N | C |
| **ORGE FOURRAGÈRE** | **RÉCOLTE 2015** | | | | |
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Aube/Yonne | sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl | nov.-avr. | 150 à 151 | N | C |
| Sud Côte-d'Or | selon qualité | nov.juin | 152 | N | C |
| **AVOINE NOIRE** | **RÉCOLTE 2015** | | | | |
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Côte d'Or/Haute Saône | selon PS | nov.-déc. | 170 | T | C |
| Aube/Yonne | 52-53 kg/hl | | n.p. | | C |
| **TRITICALE** | **RÉCOLTE 2015** | | | | |
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Côte d'Or/Haute Saône | | nov.-déc. | 152 | T | C |
| **MAÏS** | **RÉCOLTE 2015** | | | | |
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Aube/Yonne | | nov.-déc. | 163 | N | C |
| | | janv.-mars | 165 à 166 | N | C |
| Saone et Loire | | nov.-mars | 162 à 164 | N | C |
| **POIS** | **RÉCOLTE 2015** | | | | |
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Aube/Yonne/Côte d'Or | | nov.-déc. | 205 | V | C |
| **FÉVEROLES** | **RÉCOLTE 2015** | | | | |
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Aube | alim.animale | | inc. | | C |
| **LUZERNES DÉSHYDRATÉES** | **RÉCOLTE 2015** | | | | |
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Aube | 17% 1ère main | | inc. | | |
| **PULPES DE BETTERAVES** | **RÉCOLTE 2015** | | | | |
| Départ | Spécifications | Échéance | €/t | Observations | |
| Aube | 6 mm 1ère main | 5 de nov. | 167 | | V |

# Matériel

## Tracteur

**01 -** Vds tracteurs 1 MF 6170 1 MF 6245 avec fourche 1 JD 1750 planteuse à poireaux groupe d'irrigation semoir à engrais
✆ **03.85.36.44.61**

**01 -** Rech. tracteur Rnlt 110-54 120-54 133-54 bég
✆ **06.34.98.05.12**

**26 -** Vds tracteurs, Ford 5000 année 72 + SOMECA 410 année 68.
✆ **06 87 51 48 38**

**42 -** Vds ou loue taureaux Holstein Noir et Rouge Montbéliard prêts à saillir, super origine
✆ **06 89 30 04 69**

**42 -** Vds 5 génisses Prim'Holstein 3 semaines à 2 mois origine + 10 000 L
✆ **04 77 65 53 15**

**71 -** Cause cessation vends tracteur Valtra N113, 2013, 1.150 H, presse Welger RP 220, 12.000 bottes, TBE.
✆ **06 84 86 50 40**

## Récolte

**21 -** RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 480D)
✆ **06 29 81 80 05**

**55 -** Vends moissonneuse TX 36 2956 H 5,10 m, pulvé 28 m 2011 hydro-pulvé toutes options proche du neuf, Zétor 14 145 10.800 H combiné + semoir Accord DL 4 m cause regroupement.
✆ **06 20 70 13 52**

**84 -** Recherche coupeuse à lavande ou à plantes aromatiques.
✆ **06 63 28 22 01**
**06 19 79 88 33**

**84 -** Vds tracteur IH453 BE vigneron + lève-palette 3 points + faucheuse conditionneuse New Hollande 447 BE.
✆ **06 08 55 90 83 HR**

## Arbo-viti

**26 -** Vds 2 sécateurs électriques Felco F 820 peu d'heures, révisés.
✆ **06 82 25 63 69**

**26 -** Vds cause retraite atomiseur Fructair 2000 TCI Berthoud + calibreuse abricot MAF à grille 6 calibres.
✆ **04 92 66 01 22 (HR)**

**38 -** Vds ramasseuse noix AMB Rousset 1400 bon état, Laveuse noix AMB Rousset 2 M
✆ **04 76 64 24 46**
**ou 06 86 26 40 08**

## Distribution

**21 -** VENDS pailleuse Lucas Paillotte, bon état, année 2000, prix : 3 500 euros (réf. 4902)
✆ **06 83 49 91 27**

**38 -** Vds désileuse pailleuse Kuhn altor 4560 tbe 4000 euros.
✆ **06 33 80 74 64**

**42 -** Vds dessileuse pailleuse Altor 4560 Kuhn commande électrique B état - an 2003
✆ **06 28 28 99 53**

## Irrigation

**26 -** Vds enrouleur Irrimec 82/320 très bon état.
✆ **06 79 71 17 21**

## Manutention

**01 -** Particulier recherche télescopique et mini pelle avec problème mécanique
✆ **06.13.29.38.19**

## Agri. divers

**01 -** Vds vêleuse Wink cornadis veaux 1 de 4 m 8 places et 2 de 3m 6 places Jourdain tbé pneus occ. 13-6 R28 12-4R24 420 70R28 13-6R38 420 85R38 480 70R38
✆ **04.74.14.01.87**

**07 -** Recherche aiguille presse New Holland 366 ou 368 occ. Ach presse canal toutes marques
✆ **04 75 06 06 59**

**07 -** Vds Master bétaillère très bon état environ 200000 kms 5800 euros à débattre
✆ **04 75 65 00 73**
**ou 06 79 38 28 40**

**10 -** Vends 4 berceaux pour cuve à azote de diamètre 2,65 m.
✆ **06 32 84 43 06**

**21 -** VENDS cause cessation d'activité : tracteur New Holland 8360 (5 454 h) 1998, 17 500 euros, - tracteur Renault 90.34 Tracfor (6 041 h) 1991, 11 400 euros, - pulvérisateur Berthoud Racer 2 000 l./21 m., 1995, 6 800 euros, - distributeur engrais Sulky DPX 21-24 m., 1 500 l., 2007, 2 900 euros, - benne Brimont 8 tonnes, 1976, 2 800 euros, - benne Gilibert 2120 Prestige, 13 tonnes, 1995, 10 100 euros, - rouleau tasse avant Quivogne 3 m., 2001, 2 500 euros, - semoir Amazone D9.30 Super 3 m, 2003, 3 400 euros, - herse rotative Maschio 3 m. - rouleau paker - porte à court, 1994, 2 300 euros, - charrue Kverneland LB 100 - 5 corps - varilarge, 2000, 7 200 euros, - vibroculteur Terramax Rau-Sicam, 1994, 2 150 euros, - rouleaux type Gourdin 3 x 3 m trainés, 900 euros, - citerne acier simple paroi 30 000 litres, 1983, 1 250 euros, - boisseaux intérieurs 25 tonnes chacun, 1992, 4 000 euros, - élévateurs 20 tonnes par heure, 1992, 600 euros, - pompe Caprari sur prise de force, 1983, 850 euros, - tuyaux irrigation occasion (10 €/pièce), 500 euros, - ventilateur à grain type escargot Denis, 1983, 250 euros, - cellule à grain 80 tonnes, 1983, 400 euros, - cellule à grain 80 tonnes, 1983, 400 euros, - cellule à grain 80 tonnes, 1983, 450 euros, - sauterelle Spinnekop (tapis et moteur hors service), 550 euros, - ensemble de vis à grain, 1983, 400 euros (réf. 490B)
✆ **03 80 36 96 15**
**ou 06 70 61 58 92**

**25 -** Cause retraite av. tracteur MF 5435, 1750 H, clim. cabine suspendue, masse 2010, griffe 3085 Palfinger, faucheuse Claas 270 tambours 4 campagnes, attache auto. Oudot.
✆ **06 85 51 64 73**

**26 -** Vds distributeur engrais Sulky Prima 1200 + cherche faucheuse tambours km 22 Fahr/pièce.
✆ **04 75 31 53 88**

**26 -** Vds déchiqueteur de branches JUNKKARI HJ5 prise de force, diam. admissible 17 cm TBE 5850 euros.
✆ **06 11 97 23 39**

**26 -** Vds griffon L1 7m 360 euros, remorque Ben 3,5x1,6x0,8m 1200 euros, chargeur Faucheux T74 adapt mf av 1985 1200 euros benne portée 1,8x0,9m 180 euros.
✆ **06 03 95 64 56 (Le soir)**

**30 -** A ENCADRER Vds charrues nonstop 3- 4- 5 socs, semoirs 2,5-3- 4- 4,8 m, cover-crops 28- 32-36- 40 dis, bennes 8- 10 T. www.desmier-agri.com
✆ **04 66 24 26 11**

**38 -** Cause retraite vds tracteur Ford 7910 4 roues motrices, tracteur Same Laser 100 4 roues motrices, pulvé traîné caffini 2000L, vibro 6m20, cultivateur 3m, tombereau maïs hydro 4T, broyeur girax 1m50.
✆ **04 74 97 70 86**

**38 -** Vds tronçonneuse Stihl 034 avec 2 chaînes pour pièces + pirouette toupie en bon état.
✆ **06 44 85 60 89 HR**

**42 -** Vds cse cessation Rota howard 1.80 m broyeur DR4 Desvois 2.80 m,RB chambre va diam. 1.60
✆ **06 82 02 83 33 ap 20 h**

**58 -** VENDS tracteur JD 630 Prenium avec chargeur Quicke Alo Q55, 1.90 m., 105 cv, 5 000 h, TBE, pneus neufs, 37 000 euros, - pailleuse Lucas Castor + 60 Ruc Twin double tapis, 16 500 euros, TBE (réf. 480C)
✆ **06 22 09 13 21**

**71 -** Cause cessation vends tracteur Kubota 8540 DTHQ, 2012, van 1.250 kg charge, 4 x 4 Nissan Navara, etc. Cortier.
✆ **06 85 39 72 25**

## Elevage

**21 -** VENDS pailleuse distributrice Kuhn Primor 5060, 6 m3, goulotte orientable, TBE. (réf. 4805)
✆ **06 82 69 28 68**

**38 -** Vds 2 cornadis 10 places réglable + 3 cornadis 7 places + épandeur leboula 5 tonnes.
✆ **06 56 74 15 53**

**58 -** RECHERCHE panneaux cornadis 6 m., 10 places (réf. 470F)
✆ **06 27 74 79 50**
**ou 06 72 77 44 76**

**69 -** Tank à lait 1000 l. + pipeline Westfalia 4 griffes prix faire offre. Le tout TBE.
✆ **04 74 26 32 89 HR**

# Véhicule

## Utilitaire

**07 -** Vends J9 130000kms de 1986 9ch - passe au contrôle - état moyen - prix 2000
✆ **04 75 36 70 34**

**21 -** VENDS Renault Master bétaillère, carrosserie Corneloup, TBE, révisé, 210 000 kms (réf. 490C)
✆ **06 32 57 19 21**

**26 -** Vds Renault Premium caisse frigo 16 palettes 1997, mines 20 01 2016.
✆ **06 80 42 35 29**

**38 -** Vds Lada 4x4 94 5000 km contrôle OK bet. 1500 €
✆ **04 76 81 61 27 HR**

## Tourisme

**38 -** Vds Kangoo essence pour pièce 1999, 175.000 km, bon état, prix 500 euros.
✆ **04 76 07 58 25**

**42 -** Vds moto Suzuki Bandit 24000 km - an 2000 - 2100 euros TBE
✆ **06 38 87 19 48**

# Achat-Vente

## Fourrage

**38 -** Vends paille et foin balle carré 120x90 stocke sous batiment livraison assuré
✆ **06 89 33 52 56**

**Sarl TOURETTE vend**
**Maïs épi / Pl entière / Pulpe de betterave – vrac ou enrubannée / Paille / Foin / Foin de luzerne (brins courts et brins longs)**
**TÉL. 06 11 37 50 64**

**70 -** Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02**
**ou 03 84 32 30 91**

## Propriété

**26 -** St Christophe et Le Laris - vds maison de campagne à rénover 5 ha de terrain+bois 130000E chauffage central au fioul.
✆ **06 69 65 54 46**
**ou 06 67 65 36 73**

**69 -** Domaine viticole sud Beaujolais recherche 10 Ha de vignes à l'achat. Contact :
✆ **06 07 47 48 25**

## Terrain

**38 -** Jeune agriculteur cherche terrain labourable en Drôme minimum 20hec étudie toutes propositions.
✆ **06 89 44 75 22**

## Divers

**01 -** Vds acacia coupe 2m pour faire piquets 50 euros le stère à débattre
✆ **06.82.07.33.68**

**01 -** Vds bois chauffage coupe 2m acacia frêne verne 30 à 35 euros le stère
✆ **06.82.07.33.68**

**21 -** RECHERCHE semence de Soja environ 3 T., VENDS tas. avant, - semoir Nodet GC 3 m., - Amazone à engrais (réf. 4903)
✆ **06 70 29 29 32**

**42 -** Vds cuisinière DE Dietrich b. CM 4 cases clapiers ciment - très bon état le tout
✆ **04 77 54 47 36 hr**

**42 -** Vds poêle à bois Palazetti central ou mural - 8.2 kw - an 2011 - bûche 33 cm - foyer fonte - 1000 euros
✆ **06 87 77 28 03**

# ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services












## Défi ~ Mat — ST-FLOUR 15 : Yves PECHOULTRES 04 71 60 70 50 ou 06 08 10 02 02 — www.defimat.fr

### TRACTEURS

| | an | Heures | CV |
|---|---|---|---|
| CASE 633, 4 RM | 1982 | 9200 | 55 |
| CASE 845 XL, 4 RM, TBE | 1994 | 11200 | 84 |
| CASE MXU 115, cab suspendue | 2005 | 4200 | 115 |
| CASE MXU 115, cab & pont suspendue | 2007 | 3500 | 115 |
| CASE Puma CVX 145, REL & PDF AV | 2011 | 4300 | 145 |
| CLAAS Celtis 426 RA + char MX T6 arceau | 2005 | 2000 | 74 |
| CLAAS Celtis 436 rx + char MX T8 | 2007 | 3900 | 82 |
| CLAAS Celtis 456 Plus RX, BE général | 2008 | 5400 | 102 |
| CLAAS Axos 310, boite 20/20 | 2011 | 1900 | 75 |
| CLAAS Ares 566 RZ, clim bt 32/32, destock | 2005 | 7500 | 110 |
| D-F Agrotron 110, 4 vit./charge, BE, destock | 1998 | 6200 | 110 |
| FENDT 310, boite vario, chargeur | 2013 | 1900 | 105 |
| JD 5070 M, Power reverser, TBE | 2012 | 1800 | 70 |
| JD 5085 M, chargeur, TBE | 2012 | 1800 | 85 |
| JD 6150 R AP, char JD H360, TBE, destock | 2012 | 2700 | 150 |
| JD 6230 P + char, PQ + 24/24 TBE | 2008 | 7100 | 100 |
| JD 6534, PQ + 24/24 TBE, destock | 2011 | 1800 | 125 |
| JD 6105 R, chargeur JD 310, TBE | 2013 | 1600 | 105 |
| MF 4270, bt 24/24 | 2000 | 4200 | 110 |
| MF 6150, dyna 4, 32/32 | 1995 | 5200 | 95 |
| Mc C. CX 85 XS, xtra shift | 2007 | 5200 | 85 |
| RENAULT Temis 610 Z, bt 16/16 meca | 2000 | 6800 | 105 |
| RENAULT Ares 616, semi power shift | 2004 | 5600 | 105 |

### ÉLEVAGE

| | | | |
|---|---|---|---|
| JEULIN, dés. pail., Sirroco, tt four. c. élec | 2002 | 4m³ | |
| RMH, bol, VR 12, com élect, tapis AV | 2001 | 12m³ | |
| KUHN, bol, Euromix 1 980, com élect, pesée. | 2012 | 9m³ | |
| KUHN, bol, Euromix 1 1380, c. élec, pesée, destock | 2006 | 13m³ | |
| TATOMA, bol, MV 16 DUPLO, c. élec, pesée, destock | 2007 | 16m³ | |

### ÉPANDAGE ET TRANSPORT

| | | | |
|---|---|---|---|
| KUHN, épand. engrais, MDS 935 R2, tamis, bache | 2005 | 1800 | L |
| PROLOG, épand. pulverul., CNX 6120, DPA | 2007 | 8m³ | |
| PICHON, tonne à lisier, TC7, bras pomp., galva | 1997 | 7000 | L |
| PROMODIS, épand., KVX 9000, pte hydro, H.V. | 2004 | 12m³ | |
| LEBOULCH, épand., Goliath 162, pte guillo., H.V. | 2011 | 16m³ | |
| DEGUIL., épand., HVI 60, H.V. | 2002 | 8m³ | |
| CARGO, bétaillère, VX 6900, pont hydro, résine bache | 2007 | | |

### TRAVAIL DU SOL

| | | | |
|---|---|---|---|
| QUIVOGNE, cover crop, syst. en V, destock | 1979 | 2,4m | |
| KUHN, cover crop, discover XM28, syst. X28 disq. | 2002 | 3,40m | |
| KUHN, H. rota., HRB 303 D, tte révisé, TBE, destock | 2004 | 3m | |

### DIVERS

| | | | |
|---|---|---|---|
| CALVET, pique balle cubique, R 4600, fd poussoir | 2011 | | |
| RABAUD, fend. de bûche, F 19, double vit. et treuil | 2007 | | |
| LERIN, fend. de bûche, FB 15 T 11 PI, coin 4 faces | 2011 | 15T | |
| FORM. DIRECTE, fend. de bûche, F15 CH 45, centr. hydro. | 2001 | 15T | |
| PROMODIS, gyro broyeur, DX 3002, 2 rotors 6 ctx. | 2006 | 3m | |
| SUIRE, gyro broyeur, GF 8000, révisé | | 1,80m | |
| GYRAX, épareuse, gyramax 1251, portée 5 m, destock | 2007 | 1,20m | |
| CARRÉ, H. étrille, sarclerse, repli. hydro, 5 rgs, destock | 2008 | 6m | |
| PONGE, H. de prairie, EP 6, 3 rgs étrilles, destock | 2006 | 6m | |

**Grand choix de matériels de fenaison.**
**RENSEIGNEZ VOUS**

### TRACTEURS

| | CV | an | Heures |
|---|---|---|---|
| JOHN DEERE 6620 Premium, BE, révisé | 115 | 2002 | 6250 |
| JOHN DEERE 5720 + chargeur, BE | 80 | 2004 | 4650 |
| JOHN DEERE 6420 Premium TLS, TBE, révisé | 110 | 2006 | 4100 |
| JOHN DEERE 6130 + chargeur, BE | 90 | 2008 | 6800 |
| JOHN DEERE 6330 Premium + chargeur, TBE, révisé | 110 | 2011 | 3300 |
| JOHN DEERE 5090 G + Bati Quicke, état neuf | 90 | 2015 | 50 |
| JOHN DEERE 5085 M + chargeur, état neuf | 85 | 2014 | 550 |
| MASSEY FERGUSON 3645, TBE | 92 | 2008 | 1700 |
| CLAAS Arion 510, TBE | 110 | 2009 | 2400 |
| CLAAS Arion 630 | 145 | 2009 | 3900 |
| FENDT 312 Vario TMS, TBE | 125 | 2011 | 1865 |
| LAMBORGHINI R2.76 Arceau, BE, bâti de ch.Quick | 75 | 2005 | 4800 |
| INTERNATIONAL 433 2 R. Motrices, cabine, état correct | 45 | 1976 | 9800 |
| RENAULT 55.12 LB arceau, 2 R. Motrices, BE | 50 | 1997 | 3800 |

### MATERIELS

| | an | m |
|---|---|---|
| QUIVOGNE, COVER CROP, APL/M, TBE, 26 disques révisé | 2004 | 3m |
| GREG. BESSON, charrue, RY 41, Quadrisocs NSH ttes pieces neuves | 1997 | |
| JOHN DEERE, presse B.R., 592 HY flow, ficelle balletrack | 2004 | |
| JOHN DEERE, presse B.R., 582 HY flow, ficelle boitier élec. | 2003 | |
| TRIOLIET, BOL mélangeur, solomix 1400 zk, TBE | 2013 | 14m³ |
| KUHN, Cultitiller, EL 142.300, portacourt packer, TBE, révisé | 2002 | 3m |
| GYRAX, épareuse, GYRAMAX 1251, état neuf, 2 rotors, cdes élec. | 2007 | |
| DEGUIL., épan. fumier, ACD 110, porte à lisier, flèche ressort, cdes élec. TBE. | 2008 | 11m³ |
| DEGUIL., épan. fumier, 60 EVI, tapis neuf, TBE | 2002 | 6T |
| DEGUIL., épan. fumier, ACD 110, tapis neuf, porte à lisier cdes élec. | 2007 | 11m³ |
| MAITRE, épan. fumier, VULCAIN 130, BE | 2008 | 13m³ |
| ROLLAND, épan. fumier, CONIC 2065, BE, 2 hérissons horizontaux | 1998 | 6T5 |
| ROLLAND, épan. fumier, V2 140, BE, à rentrer | 2006 | 14m³ |
| PONGE, herse de prairie, EP 60, BE, à rentrer | 2010 | 6m |

Défi ~ Mat 19140 UZERCHE
Contact : Lionel PARSOIRE
05 55 73 70 16
ou 06 47 18 94 80
Mail : lparsoire@defimat.fr
www.defimat.fr

**71 -** Restaurateur vend machine sous vide 1000 Euros
✆ **06.43.84.01.43**

**84 -** Vends mobiliers de reprise salle à manger rustique aulne, buffet 4 portes en 2.20, table rectangle 2m x 0.80, 4 chaises : 350 euros – Bahut moderne 3 portes en orme 2.10 m : 150 euros – Bahut 4 portes 4 tiroirs Louis XIV chêne massif et placage 2.40 m : 400 euros – Très beau living provençal en noyer 2.75 m : 1200 euros – table ronde régence merisier diam. 115 : 200 euros – lot de 6 chaises LXV cannées : 300 euros – table de ferme placage chêne 1.80 x 0.80 : 150 euros – salle à manger acajou polyester an. 60 buffet 5 portes 2.50, table 1.85 x 0.95 : 300 euros – living régence merisier 2.3 : 590 euros – buffet bas 4 portes régence merisier 2.40 : 300 euros – salon d'angle 5 places tissu vert : 250 euros – salon d'angle moderne 5 places : 400 euros – table ronde + allonge de 50 chêne massif : 200 euros – lot de 4 chaises chêne : 120 euros. Meubles Fabrol RN 7-84 Lapalud
✆ **04 90 40 35 79**

# Offre

## Emploi

**13 -** Exploitation agricole située en Provence (Istres) recherche arroseur (foin de Crau) en échange d'un joli logement. Contactez Mme RICHARD au
✆ **06 19 52 00 57**

**69 -** Exploit. viticole cherch. employé travail de la vigne conduite tracteur enjamb.
✆ **04 78 47 93 45**

**69 -** Ferme laitière 40 vl. cherche vacher CDI tps plein pour traite / Alim / Etc. Expérience exigée. CV+LM à Ferme du Mornantais - La Côte - 69440 Mornant.
✆

**69 -** Service de remplacement Rhône recherche salarié viticole pour taille de vigne (expérience exigée) secteur sud beaujolais plein temps ou temps partiel. Renseignements :
✆ **06 43 22 05 70 ou monique.dutour.sr@gmail.com**

**69 -** Cherche chauffeur camion remorque pour régional, mi-temps. Expérience indispensable, poste basé à Trévoux. Par tél ou SMS :
✆ **06 60 74 00 38**

**71 -** Recherche salarié agricole à mi-temps, région Charollais Clunysois.
✆ **06 44 87 42 67**

## Service

**01 -** 01 CTRM Michel Servignat propose réparation moteurs tracteurs TP engins agricoles rectif culasse etc... http//michelservignat.wix.com/ctrm
✆ **06 63 43 51 15**

**84 -** A ENCADRER VENTE : acier, alu, inox, clôtures, piquets, tôles. SERVICES : pliage, découpe, soudage, réparations. St Saturnin.
✆ **04 90 74 32 40**

# Demande

## Emploi

**38 -** Berger 25 ans d'expérience en ovins cherche emploi pour l'hiver, libre de suite, URGENT.
✆ **06 61 16 94 24**

# Mariage

## Rencontre

**38 -** Monsieur 60 ans, non fumeur, sérieux, agréable, simple, rencontre Dame même profil 50/60 ans pour relation durable.
✆ **06 19 69 44 21**

# Animaux

## Divers

**07 -** Vds étalon Comtois 7 ans approuvé B.O. gros modèle cause cons. + taureau Montbéliard 2 ans B.O.
✆ **06 15 60 28 65**

**38 -** A vendre 3 ânes : une femelle, deux mâles. Prix à débattre.
✆ **04 76 07 53 92**

**42 -** Vds poissons étangs - gardons tanches carpes
✆ **06 17 52 60 51**

## Bovin

CAUSE CESSATION
**VENTE DE CHEPTEL AU CADRAN**
**65 vaches et 10 génisses charolaises garanties pleines.**
**Cheptel IBR**
**JEUDI 10 DÉCEMBRE**
**Expo : 12h - Vente : 14h30**
**à Moulins-Engilbert (58)**
**Renseignements au 03 86 84 28 75**

**01 -** Vds vaches en lactation 46 vaches prêtes salle de traite 2x5 épi décro Delaval + DAC 2 station Delaval
✆ **06 81 30 91 66**

**03 -** Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 1 an, IA, HBL, fils de Génial et Gagneur, TOP PRICE Lanaud + Cyclone RRE VS + vaches pleines de ces taureaux, vêlages nov., décembre, janvier (réf. 440F)
✆ **06 28 02 04 05**

**07 -** Vds génisses pleines vaches lait 1ère 2ème lact. race PH gar sanitaire ok cont. lait.
✆ **06 71 21 49 36**

**21 -** El. HBC VENDS taureau adulte, - taureaux 2 ans, - veaux reproducteurs (certain avec gêne sans corne), IND IBR. GAEC Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 440G)
✆ **06 76 65 35 98 (Laurent) - 06 37 23 32 07 (Baptiste)**

**21 -** Elevage charolais (21) GAEC Henriot, vd reproducteurs HBC, 12 mois, origine IA, velage facile, garanties sanitaires (4801)
✆ **06 21 88 22 77**

**21 -** Eleveur HB LIMOUSIN vend taureau adulte, mâles 15 mois, génisses 12 mois, pères RRE VS, TGS, livraison assurée (réf. 480A)
✆ **06 30 82 41 63**

**21 -** Cause retraite VENDS cheptel charolais IND IBR, BO, 4 génisses pleines terme janv. 2016, 4 vaches terme fev. 2016, 15 vaches terme courant mars-avril (réf. 4901)
✆ **03 80 64 39 33 ou 06 16 37 39 76**

**21 -** Elevage charolais HBC BAUDOT à Pont et Massène propose à la vente 2 taureaux adultes, 20 taureaux de 2 ans et large choix de veaux mâles reproducteurs. Elevage de 200 mères vaches avec 12 taureaux de service en monte naturelle. Le tout sélectionné depuis longtemps en vêlage facile. TGS. Accueil permanent. Livraison toutes distances. (réf. 450B)
✆ **06 07 75 59 74 03 80 97 23 28**

**25 -** Race Montbéliarde vends ou échange génisses pleines, vaches laitières. Livraison assurée.
✆ **06 82 66 55 60 ou 03 81 50 46 81**

**38 -** Vds taureau Limousin de 5 ans cause consanguinité calme.
✆ **06 85 30 49 42**

**38 -** Vds vaches Charolaises sélectionnées avec veaux TGS cause retraite.
✆ **04 74 58 73 81**

**38 -** Vends reproducteurs Blond d'Aquitaine 13-14 mois très calme, IBR A
✆ **06 84 07 76 24**

**42 -** Vds génisses MO terme fin Nov. Déc. Janvier CL ind ibr 1150 euros départ ferme
✆ **04 77 54 85 69**

**42 -** Vds cse retraite troupeau Charolais issu la depuis 35 ans indexé inscrit HBC
✆ **04 74 64 27 48**

**42 -** Vds plusieurs taureaux Limousin de 1 an à 20 mois
✆ **06 36 36 59 79**

**42 -** Vds 4 génisses Prim Holstein 1 mois -cheptel CL Upra
✆ **04 77 28 90 69 ou 06 89 55 08 90**

**42 -** Vds génisses MO tous âges CL BVD IBR ok
✆ **06 10 08 92 33**

**42 -** Vds ou loue taureaux Holstein Noir et Rouge Montbéliard prêts à saillir, super origine
✆ **06 89 30 04 69**

**57 -** Vends taureaux Charolais Hbc 12 m et 10 m, ind. Ibr ttes garanties sanitaires.
✆ **06 31 92 87 43**

**58 -** Elevage de reproducteurs LIMOUSINS Vend taureaux de 18 mois et grand choix de veaux de l'année, TGS, IBR paratube (réf. 470G)
✆ **06 10 09 65 69**

**58 -** VENDS bons taureaux de 18 mois Blond d'Aquitaine (réf. 490A)
✆ **06 15 78 68 83**

**67 -** Vends plusieurs jeunes vaches PH bonne origine. Earl Wollenburger
✆ **06 37 34 86 86**

**69 -** Vend très bon taureaux charolais inscrits 15 mois ind Ibr-bvd. Garantie vêlages faciles type élevage et viande. Très docile.
✆ **04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86**

**69 -** Cherche pension pour hiverner gén. 18 mois.
✆ **06 80 18 70 32**

**69 -** Vds cause retraite vaches Prim Holstein fraiche vêlée étable Indem CL.
✆ **06 78 29 40 00**

**69 -** Vds cause retraite 2 génisses PH 1 an bonne origine - Mère GL Indem IBR.
✆ **06 22 82 38 89**

**71 -** VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit, sans complémentation au pré. GAEC Goulliard (réf. 150A)
✆ **03 85 79 40 98 ou 06 74 09 49 89**

**71 -** Elevage limousin vend taureaux 18 mois, 2 ans, TGS, calmes, vêlage facile fin d'os.
✆ **06 81 99 18 93**

**71 -** Vends vaches charolaises pleines, cause surnombre.
✆ **06 72 98 57 88**

**71 -** Vends 20 génisses limousines 18 mois, prêtes à saillir, indemnes IBR, TGS, dociles.
✆ **06 85 54 80 24**

**71 -** Elevage HBC vend au choix bons taureaux 3 et 2 ans, IBR A, TGS. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

**88 -** vends mâle Blond d'Aquitaine apte à la saillie, garantie sanitaire, livraison. Prix 2.200 euros à débattre. Vuillemin JM Uriménil.
✆ **06 12 85 67 49 ou 03 29 30 81 40**

## Caprin

**19 -** VDS BREBIS LIMOUSINES dont certaines suitées + JEUNES AGNELLES de l'année.
✆ **06 87 36 87 90 ou 05 55 95 60 15**

**39 -** Vds 65 chèvres pleines cause cessation. Mise bas 15 janvier 2016
✆ **06 78 61 08 79**

## Ovin

**21 -** VENDS 12 brebis charollaises pleines (réf. 4804)
✆ **03 80 84 32 38**

**26 -** Vds agnelles préalpes cause surnombre.
✆ **07 85 54 74 03 ou (HR) 04 92 66 03 79**

**26 -** Vds cause cess 20 brebis 745S 4x4 + fourche Renault 80, 845 2rm
✆ **04 75 61 20 00 (Après 19h)**

**39 -** Cse retraite vds troupeau 200 brebis tous âges + béliers
✆ **06 88 76 01 18 ou 03 84 85 23 48**

**74 -** Élevage de la Croix (74) achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes.
✆ **06 08 06 98 65**

## Porcin

**42 -** Vds porcelets plein air toute l'année - 8 à 12 semaines - Gascon ou x Cul Noir ou DRX - bouclés vermifugés sanitaire ok - poss. livr. - photos par mail sur demande.
✆ **06 44 01 85 92**

**69 -** Vd 2 porcs fermiers élevés au pré.
✆ **06 81 97 54 18**

## Chien

**07 -** Particulier - A réserver 2 chiots type Petit Berger des Pyrénées nés le 12/10/15 (portée de 2) non lof, pucés vaccinés pour la vente, n° mère 250268730074347
✆ **06 33 34 02 95**

**07 -** Particulier vds 4 chiots (portée de 4) nés le 25/09/15 non lof, type Border Collie, mère n° 250269801616078, parents extra troupeau, mâle 130 euros
✆ **06 74 02 34 31**

**38 -** Donne chien de 6 mois, race : Border Collié croisé, robe : bleu merle, vaccins à jour, ID : 250268731478997.
✆ **06 75 31 52 88 ou 06 07 75 89 02**

**42 -** Vds magnif. chiot M type Beauceron Arlequin, né 7/09/15 - pure race non lof - tat. mère 250268710309119 vacc. pucé et certif vétérinaire - 300 euros.
✆ **06 28 74 31 36**

## Chasse-Gibier

**07 -** Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

## Travail à façon

Scierie Mobile
Cyrille Couvenant
Depuis 2004 Qualité et vitesse de sciage
06 81 49 14 88 - 03 86 30 88 84
www.scieriedeluzy.com

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Retrouvez nous sur agribourgogne.fr

L'information vous accompagne partout

# PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

**Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.**

**1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE** *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

**La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC**

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

**2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)**

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
*(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)*
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
*(identiques et consécutives)*

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
*(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)*
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
*(identiques et consécutives)*

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

**3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX**

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

**4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE**

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : .....
❒ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque .....

Terres de Bourgogne
1, Rue des Coulots
CS 80075 - 21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

**Votre justificatif comptable**

**A découper et à conserver**
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse : .....
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 20 % soit.....€)

**Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 19 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2015 à 1,79 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,87 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.**

# CÔTE D'OR

## NOMINATION

### PRO-G INSTITUT

**SASU au capital de 100 euros**
**Siège social : 30 Rue de Beaune**
**21000 Dijon**
**812 254 522 RCS Dijon.**

Le 21/11/2015, l'associé unique a nommé président Emmanuelle Bottazzo demeurant 6 Bis ch. des Longeroies 21160 Marsannay la côte en remplacement de Mme Gaelle Epie, démissionnaire à compter du 30/11/2015.

Mention au RCS de Dijon.

*AL214915827*

### COMPLEXE FUNERAIRE DU GRAND DIJON

**Société par actions simplifié**
**à associé unique au capital de 5.000 €**
**Siège social : RD 126 Mirande 21000 Dijon**
**539 734 327 RCS Dijon**

Suivant procès-verbal en date du 18 novembre 2015, l'associé unique a nommé aux fonctions de :

- président Monsieur Jérôme Le Conte demeurant 12, rue Duroc - 75007 Paris, en remplacement de Monsieur Jean-François Cornu ;

- directeur général délégué monsieur Vincent Delacour demeurant 10, impasse Carassin - 44300 Nantes.

Mention en sera faite au RCS de Dijon

*AL214915839*

### R.V.S. RECYCLAGE, VALORISATION SERVICES

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 100 000 euros**
**Siège social : 2, route de Varanges,**
**21110 Tart le Bas**
**811 383 603 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 10 novembre 2015,

la société FIDAUDIT SAS, domicilié 21, avenue Saint Surin 87000 Limoges, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

Monsieur Vincent BARON, domicilié 21, avenue Saint Surin 87000 Limoges, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant.

Pour avis,

Le Président

*AL214915848*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### SCI DU LEVANT

**SCI au capital de 762 euros,**
**rue du Point du Jour**
**21800 Chevigny St Sauveur**
**344 690 896 RCS Dijon**

L'AGE du 24/11/2015 a transférer le siège social à 1 rue de la chapelle 21310 Arceau à compter du 24/11/2015.

Mention au RCS de Dijon.

*AL214915831*

### SCI MONTESQUIEU REPUBLIQUE

**SCI au capital de 1 524 euros**
**Siège social: 1B Rue du Point du Jour**
**21800 Chevigny-Saint-Sauveur**
**429 057 458 RCS Dijon**

L'AGE du 24/11/2015 a transféré le siège social à 1 Rue De La Chapelle 21310 Arceau à compter du 24/11/2015.

Mention au RCS de Dijon.

*AL214915833*

### @AUTO 21

**Sarl au capital de 3000 euros**
**28, rue du Petit Potet -21000 Dijon**

L'AGE du 25/11/2015 a transféré le siège social à 12 rue Pelletier de Chambure 21000 Dijon à compter du 25/11/2015.

dépôt au RCS de Dijon.

*AL214915840*

## DÉCLARATION D'ABSENCE

### RABBIT SHIFT

**SAS en liquidation**
**Siège social : 3bis rue de la Garenne**
**21110 Bretenière**
**Capital social : 3000 euros**
**SIREN 804 341 725 RCS Dijon**

**Avis de clôture de liquidation**

Aux termes d'une délibération de l'AGE en date du 15/11/15, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur Benjamin Lefrançois demeurant au 3bis rue de la Garenne à Bretenière pour sa gestion et le décharge de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Radiation au RCS de Dijon.

Pour avis et mention.

*AL214915694*

## DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

**SCP J.LAUREAU-P.CLEON-B.MUGNERET T.LAUREAU & M.PERON»**
**Notaires associés**
**23 Rue Jacques Cellerier - Dijon**

### DECLARATION D'INSAISISSABILITE

Aux termes d'un acte reçu par Maitre Peron le 20 novembre 2015, Monsieur Alain GOARANT, époux de Madame Carole GAUVAIN, demeurant à Flammerans (21130), 2 rue devant l'église, gérant de la SARL ALAIN GOARANT MANAGEMENT ET SECURITE, RCS Dijon B 434.933.495,

Conformément aux dispositions des articles L 526-1 à L 526-3 du Code de Commerce, déclare insaisissable les lots 96 et 45 dépendant du volume 1 d'un ensemble immobilier sis à Dijon, Boulevard Eugène Fyot et 10-12 rue Alfred Richet, lesdits biens immobiliers constituant sa résidence secondaire.

Pour avis.

*AL214915837*

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**SCP «J.LAUREAU-P.CLEON-B.MUGNERET - T.LAUREAU & M.PERON»**
**Notaires associés**
**23 Rue Jacques Cellerier**
**21000 Dijon**

### AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître PERON le 20 novembre 2015,

Monsieur Alain, Gouesnou, Guillaume GOARANT et Madame Carole, Thérèse, Marie-Louise GAUVAIN, son épouse, demeurant ensemble à Flammerans (21130), 2 rue Devant l'Eglise.

Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union à Mainvilliers (28300), le 15 septembre 1984

Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître PERON, notaire à Dijon.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.

Pour avis

M.PERON

*AL214915832*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### EARL DES QUINZE EMINES

**Société civile au capital de 212 544.42 euros**
**Siège social : 8 Rue de Champagne**
**21120 Crecey Sur Tille**
**420 334 013 RCS Dijon**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30/09/2015, la collectivité des associés a :

- autorisé Monsieur CORNETET Régis à démissionner de ses fonctions de gérant à compter rétroactivement du 31/08/2015,

- décidé de transférer le siège social au chemin de la Louère – 21120 Crecey sur Tille, à compter rétroactivement du 01/09/2015.

Pour avis, La gérance.

*AL214915365*

### SCEA «LA TOUR»

**Capital social : 200 000 €**
**Siège social : Ferme de Roussy, Moiry**
**58490 St Parize Le Chatel**
**RCS Nevers 805 174 935**

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1er novembre 2015, les associés ont autorisé Madame Thérèse Tétard-Bouchez à démissionner de ses fonctions de cogérante à compter du 1er novembre 2015.

Pour avis,
La gérance.

*AL214915849*

## NON DISSOLUTION

### S2G TRANSACTIONS

**Sarl au capital de 10 000 euros**
**Siège social : 13 rue Richard**
**21200 Beaune**
**801 430 331 RCS Dijon**

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 30.10.2015, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Mention sera faite au RCS Dijon.

*AL214915838*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### EARL DOMAINE DE LA CRAS

**Société civile en liquidation**
**Siège social : Ferme de la Cras**
**21370 Plombières Les Dijon**
**420 131 567 RCS Dijon**

**Clôture de Liquidation**

Aux termes d'un acte en date du 15/11/2015, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Pour avis, Le Liquidateur

*AL214915687*

### EIFFEL OPTIQUE

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 5.000 euros**
**Siège social : 39, avenue Gustave Eiffel**
**21000 Dijon**
**478 884 646 RCS Dijon**

Par décision du 12 novembre 2015, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Monsieur André-Frédéric BUFFET demeurant 46, rue du Château d'eau 21000 Dijon avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 46, rue du Château d'eau 21000 Dijon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

Mention au RCS de Dijon.

*AL214915812*

### FORCE A'VENIR FORMATIONS

**EURL au capital de 2 000€**
**12 rue du Pré Sauley**
**21700 Boncourt le Bois**
**527 589 964 RCS Dijon**

L'AGO a décidé, le 25.9.2015, la dissolution anticipée de la société, au 30.9.2015, désigné liquidateur Mme Rochko Marilyn, 16 Clos de Domois, 21600 Fenay et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Mention au RCS de Dijon

*AL214915845*

### MASTER DISTRIBUTION INTERNATIONALE (M.D.I) SARL

**au capital de 1000 euros,**
**1 rue du moulin Saule - 21590 Santenay.**
**RCS Dijon 532939915.**

A compter A.G.E du 31-12-2011: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Demission de la gérance: CISSE Madior. Liquidateur durée liquidation: GUILLEMAIN Evelyne, 1 rue du moulin Saule, 21590 Santenay. Siège liquidation: 9 ruelle de l'abreuvoir 21190 Puligny-Montrachet. Mention au RCS Dijon.

*AL214915850*

## AVIS DE CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Rouvres en Plaine du 01/09/2015, il a été constitué une exploitation agricole à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale :** EARL CORNEMILLOT CHANTAL

**Siège :** 4 rue de la Cretagne – 21110 Rouvres en Plaine

**Forme :** Société civile

**Capital :** 67 400 €

**Objet :** Gestion et exploitation de biens agricoles

**Durée :** 99 ans

**Apports en nature :** des biens mobiliers pour un montant net de 67 300 € et du numéraire pour 100 €

**Gérant :** Madame CORNEMILLOT Chantal, demeurant à Rouvres en Plaine (21)

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de Commerce de Dijon.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.

Pour avis, La gérance.

*AL214915683*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 12/11/2015 à Ménétreux le Pitois, il a été constitué une S.A.S.U. présentant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination:** ALESIA Consult

**Siège:** 30, rue des Vignes Blanches 21150 Ménétreux le Pitois

**Objet:** Conseil aux entreprises et gestion d'affaires

**Durée:** 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au R.C.S. de Dijon.

**Capital:** 2 000 €

**Président** : M. Jean-Claude Pastor demeurant 30, rue des Vignes Blanches 21150 Ménétreux le Pitois.

**Admission aux assemblées – Droit de vote :** chaque action donne droit à la représentation dans les assemblées générales et droit au vote proportionnellement au nombre d'actions détenues.

**Agrément :** cession d'actions libre par l'associé unique.

Le Président

*AL214915693*

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme :** Société civile Immobilière

**Dénomination** : AELV

**Siège social** :13 Rue de la Boudronnée – BAT E APP 22 – 21000 Dijon

**Objet** : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, y compris la mise à disposition à titre gratuit desdits biens et droits au profit de ses associés.

**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au RCS

**Capital** : 1 000 Euros

**Apports en numéraire :** 1 000 Euros

**Gérance :** Madame Muriel Petit 4 Rue Saint Roch 21610 Bourberain et Monsieur Valéry Thibaut 13B Rue de la Boudronnée 21000 Dijon

**Cession de parts :** libres entre associés, autorisation préalable de l'AGE pour toutes les autres cessions.

**Immatriculation** : au RCS de Dijon

Pour avis.

*AL214915828*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 17/11/2015 à Dijon, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société Civile Immobilière.

**Dénomination :** BMH

**Siège :** 1 Rue Pablo Picasso, 21240 Talant

**Objet** : L'acquisition, la revente, la location, la gestion et l'administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

**Capital** : 1.001 €

**Gérance** : Monsieur Hakim Ben Mohamed demeurant au 1 rue Pablo Picasso, 21240 Talant.

**Agrément** : Les cessions de parts sont soumises à l'agrément des associés.

Le représentant légal

*AL214915834*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 29/10/15 il a été constitué une SAS dénommée BOUQUET FINE WINE

**Siège social:** Grande Rue 21190 Nantoux

**Capital:**50€

**Objet:** commerce en gros de boissons

**Président:** M. Dag Nicolaj Hjorth- Jensen Grande Rue 21190 Nantoux

**Durée:** 99 ans.

Immatriculation au RCS de Dijon

*AL214915824*

### AVIS DE CONSTITUTION

Par Assp du 8.11.2015, il a été constitué une SARL dénommée : ROYAL&GALLAGHER.

**Sigle** : RLGGR

**Nom commercial :** Studio Royal.

**Capital** : 1000€.

**Siège :** 15B rue des buttes, 21000 Dijon.

**Objet** : Agence de communication et événementiel.

**Durée :** 99 ans. Gérance : Mr Da Silva Nicolas, 15B rue des buttes, 21000 Dijon. Immatriculation au RCS de Dijon

*AL214915829*

### AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 26 octobre 2015, il a été constitué une société sans activité

**Dénomination :** GARAGE FUCHEY MATHIEU

**Forme :** Société par actions simplifiée unipersonnelle

**Siège social :** 3 bis rue du 11septembre - 21310 Mirebeau sur Bèze

**Objet :** l'entretien, la maintenance, la réparation et le réglage des véhicules automobiles, activité de vente de voitures neuves ou d'occasion, vente de pièces détachées, location de véhicules et réparation de carrosseries

**Durée :** 99 ans

**Capital :** 20.000 euros

**Président :** Mathieu FUCHEY demeurant 3 rue de Gray 21310 Mirebeau sur Bèze

**Immatriculation :** au RCS de Dijon

**Admission aux Assemblées :** Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire

**Exercice du Droit de vote :** chaque action donne droit à une voix.

*AL214915836*

### LORRAINE

Par acte sous-seing privé en date du 24 novembre 2015, est constituée, pour une durée de 99 années, une SARL immatriculée au RCS de Dijon, dénommée LORRAINE, au capital de 50.000 €, dont le siège social est à Beaune (21200) - 42 rue de Lorraine, ayant pour objet l'exercice de toutes activités de délégation de personnel intérimaire et de placement telles que définies par les textes en vigueur et plus généralement toute activité de prestations de services pour l'emploi ouverte par la loi aux Entreprises de Travail Temporaire (ETT) ; Et dont le premier gérant est M. Ghislain LEGRAND-BERNOT, demeurant à Champdivers (39500) – 20, rue du Château, désigné statutairement pour une durée illimitée.

Pour avis.

*AL214915847*

# NIÈVRE

## SUCCESSION

### AVIS

La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France Domaine 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur des successions de :

M. Gérard Louis GOSSARD célibataire, décédé le 02/11/2013 à Nevers, réf 14.6866

Mme Nathalie BLANQUIER divorcée MILAN, décédée le 30/10/2011 à Nevers, réf 15.7098

M. Guy Raymond COUTANT célibataire, décédée le 06/05/2012 à Nevers, réf 15.7164

a établi les inventaires estimatifs

M. Francesco PULEIO célibataire, décédé le 23/08/2013 à Coulanges Les Nevers, réf 14.6705

Mme Yvonne FONTAINE célibataire, décédée le 17/02/2012 à Decize, réf 14.6874

M. Michel BEZE célibataire, décédé le 29/01/2014 à Imphy, réf 14.6862

M. Francis Michel DEBRUYNE célibataire, décédé le 22/10/2013 à Garchizy, réf 14.6861

Mme Jeannine ROGUE veuve GADROY, décédée le 31/12/2013 à Cosne Cours sur Loire Réf 15.7176

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif

M. Bruno Jean BALTAZART célibataire, décédé le 02/10/2013 à Decize, réf 14.6820

déposera le compte rendu de succession au tribunal de grande instance Nevers le 04/12/2015

*AL584915624*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### JLR LORMES ISOLATION

**SARL au capital de 5 400 euros**
**3 Chemin des Merles Le Jourland**
**58140 Saint Martin du Puy**
**RCS Nevers 509 283 065**

Aux termes d'une délibération en date du 23 septembre 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée JLR LORMES ISOLATION a décidé de transférer le siège social du 16 Chemin de l'Etang, 58140 Lormes au 3 Chemin des Merles Le Jourland 58140 Saint Martin du Puy à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

*AL584915606*

### J & L

**Société À Responsabilité Limitée**
**au capital de 3 000 euros**
**Siège social : 141 rue Auguste Chevallier**
**37000 Tours**
**751 325 523 RCS Tours**

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12/11/2015, les associés ont décidé à compter du 01/11/2015, de transférer le siège social au 141 rue Auguste Chevallier 37000 Tours. En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de Tours.

Pour avis, La Gérance

*AL584915616*

### DOUCE-GLOIRE

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 5 000 euros**
**Siège social : 16 bis Avenue Gros Malhon**
**35000 Rennes**
**499920502 RCS Rennes**

**Transfert de siège social.**

Aux termes d'une délibération en date du 16 novembre 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société DOUCE-GLOIRE a décidé de transférer le siège social du 16bis Avenue Gros Malhon 35000 Rennes au lieu-dit «Le Moulin Berger» 58310 Dampierre-Sous-Bouhy à

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**BELLENOT-SOUS-POUILLY:** Terre, pré - Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles.

13 ha 29 a 87 ca - L hautot de fontraine: ZH-32-33(J)-33(K) - Sur pree: ZL-33(J)-33(K)-34-35

**DIJON**: Lande en aire AOC Bourgogne. Objectif : Priorité sera donnée à la restructuration parcellaire.

27 a 10 ca - En montre cul: DT-101

**HEUILLEY-SUR-SAONE:** Terre, pré, bois - Objectif : Maintien des exploitants sur les parcelles.

6 ha 42 a 30 ca - Le terterot: ZD-113(J)-113(K)-114(J)-114(K) - Le vernois: ZD-19 - Prelaut: ZE-54

**JANCIGNY:** Terre, pré, bois - Objectif : Maintien des exploitants sur les parcelles.

42 a 50 ca - Solance sur vingeanne: ZE-4

**MAGNIEN:** Terre Terre, pré, bois Terre, pré Terre, pré, lande

80 a 92 ca - En l ormeau: G-173 - Sur la grimaude: G-137 - Sur les pres de champs: M-67

1 ha 77 a 63 ca - La chaume du dessus: M-47 - Sur le tramblay: I-104 - Sur les bouchets: F-31 - Sur les breux: K-11

1 ha 82 a 52 ca - La couture des rambes: I-3 - La revenue de rouvray: I-62 - Les champs mina: I-84 - Les mallerottes: I-372[161]-373 - Sur le tramblay: I-100

3 ha 69 a 78 ca - Devant le buisson au loup: G-21 - La chaume du dessus: M-38 - La livotte: H-18 - Sur la grimaude: G-139-140

**MAXILLY-SUR-SAONE**: Terre, pré, bois - Objectif : Maintien des exploitants sur les parcelles.

1 ha 41 a 35 ca - En brut: ZA-77 - Individus de queulot: A-133-140-144

**SAINT-SAUVEUR:** Terre, pré, bois - Objectif : Maintien des exploitants sur les parcelles.

48 a 37 ca - Le grand queulot: ZE-52

**TALMAY:** Terre, pré, bois - Objectif : Maintien des exploitants sur les parcelles.

25 ha 58 a 81 ca - A l orme: ZC-60(J)-60(K) - Au buisson froid: ZA-39(B)-39(AJ)-39(AK)-40(B)-40(AJ)-40(AK) - En bille baux: ZB-85 - En la perriere: A-4 - L aige au prunier: ZB-75 - L aige pommeret: ZE-18(J)-18(K)-20

- La grand vigne: ZN-18(J)-18(K)-19(J)-19(K) - La traversenne: ZK-63-64-65-66 - Le dessus de velay: ZD-67 - Le lac des carpes: ZI-57(B)-57(AJ)-57(AK) - Les herbiottes: ZN-24 - Les pres de foret: ZL-46-51 (sans bâtiment)

- Sur bran: A-19-33

**VIEVY:** Pré

10 a 88 ca - En deurot: F-79

**VOUDENAY:** Bois

1 a 95 ca - Les vendues: B-205

**COMBERTAULT:** Terre

54 a 00 ca - Lavirotte: ZC-333

**SAINTE-MARIE-LA-BLANCHE** : Terre

67 a 30 ca - Ferme d ambonne: ZC-10 - La grillee: ZB-64

**LADOIX-SERRIGNY** : Vignes Corton Rognet - Objectif : maintien du fermier en place.

8 a 43 ca - Le rognet et corton : AK-18(B)[1]-20(A)[1]

**RECEY-SUR-OURCE:** Parcelles en nature de Terre et Landes

2 ha 35 a 75 ca - En vaulemain: E-316-317-318-384[318]

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**MAGNIEN(21)** : Pré - Terre

1 ha 04 a 13 ca - 'La livotte': H- 14 - 'Le champ de la cure': AH- 19

7 ha 02 a 51 ca - 'La couture de la vigne': I- 224- 234- 244 - 'Le beau colin': I- 334-335- 336- 338- 392 - 'Les grands pres': I- 329- 330- 331- 393

2 ha 00 a 30 ca - 'Champs de lallemain': I- 172 - 'Les champs mina': I- 78 - 'Les crouiottes': K- 89

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 21/12/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

*AL214915851*

compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4des statuts. La Société, immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 499920502 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Nevers. Gérance : Madame Inès Lafarge, demeurant «Le Moulin Berger» 58310 Dampierre-Sous-Bouhy.

Pour avis La Gérance.

*AL584915858*

## MODIFICATION DE CAPITAL

### SARL DU VIEUX CHATEAU

**Société à Responsabilité Limitée**
**de 76 200 euros**
**Domaine du Vieux Château**
**58700 Oulon**
**RCS Nevers - 433 381 738**

Par assemblée générale extraordinaire du 5 octobre 2015, l'associée unique a décidé d'augmenter le capital par incorporation de comptes courants d'associées créditeurs et de le réduire par imputation sur les pertes antérieures pour le porter à 44 800 euros, à compter de ce même jour.

Pour avis, la gérante.

*AL584915856*

### EISMANN ET ASSOCIÉS

**SELARL au capital de 60000 €**
**Siège social : 44 Rue Paul Vaillant Couturier**
**58000 Nevers**
**512534983 RCS de Nevers**

Par AGE du 15/11/2015, il a été décidé de diminuer le capital de 20000 € par voie de rachat de deux mille (2000) parts sociales de dix (10) euros chacune pour le porter à 40000 €.

Mention au RCS de Nevers

*AL584915857*

## RECTIFICATIF

### EURL GABEREAU

Dans l'annonce n° 584715574 concernant l'EURL GABEREAU JEREMY parue le 20/11/2015 il convenait de lire :

**Gérance :** Mr Gabereau Jérémy, route de Vignol 58190 Nuars au lieu de route de Vigol.

*AL584915621*

## MODIFICATION DE STATUTS

### BRICOOL SAS

**Au capital de 2€**
**Siège : 38 rue verte**
**58660 Coulanges-Lès-Nevers**
**814 794 319 RCS Nevers**

Selon le PV d'AGE du 25/11/2015, il a été transférer le siège au 3 villa Etex 75018 Paris. L'art. 4 des statuts a été modifié. Radiation RCS Nevers.

*AL584915629*

### MOUSIN

**SA au capital de 40.000 €**
**Siège social**
**rue de Paris 58470 Magny-Cours**
**431.739.457 RCS Nevers**

Suivant procès-verbal en date du 4 novembre 2015 l'assemblée générale extraordinaire décide de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à compter de ce jour sans création d'être moral nouveau. Sous sa nouvelle forme la société garde les mêmes objet, durée, dénomination et siège social.

Monsieur Patrick MARTELLUCCI demeurant La Croix 69420 Les Haies a été nommé en qualité de président de la SAS.

Les mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant, respectivement La société SALVAN et ASSOCIES et la société WOGA ont été maintenus.

Du fait de la transformation il a été mis fin aux mandats de tous les administrateurs.

Les articles des statuts ont été modifiés en conséquence.

Suivant procès-verbal en date du 18 novembre 2015 l'associé unique décide de transférer le siège social au 24 rue Auguste Chabrières 75015 Paris à compter de ce jour.

La société sera radiée au RCS de Nevers et immatriculée au RCS de Paris

Le représentant légal

*AL584915848*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### SCI LA VERLY

**Capital : 750,00 €**
**Siège : 14, route de Clamecy**
**58500 Villiers sur Yonne**
**RCS Nevers 423 460 61**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 décembre 2015, Mme Lucette BISSONNET, demeurant à Villiers sur Yonne (58500), 14 route de Clamecy et M. Philippe BISSONNET, demeurant à Cours les Barres (Cher), Levée des Joigneaux, Cuffy, ont été nommés co-gérants de la société, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à compter du 21 décembre 2015, en remplacement de M. Jean BISSONNET décédé le 6 février 2015.

Pour avis et mention

*AL584915627*

## NON DISSOLUTION

### LEADER DISTRIBUTION COSNE SUR LOIRE

**SARL au capital de 10.000 €**
**L'Ile de Cosne 58200 Cosne Cours Sur Loire**
**452 866 254 RCS Nevers**

Aux termes du procès-verbal des décisions en date du 17 juin 2015, l'associé unique a décidé, conformément en application de l'article L 223-42 du Code de commerce, qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital.

L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de Nevers

*AL584915626*

### LA METALLERIE ENTRE FER ET CALAMINE

**Société À Responsabilité Limitée**
**au capital de 9500.00 euros**
**Siège social : 100 bis route de Lyon**
**58000 Sermoise sur Loire**
**512 234 394 RCS Nevers**

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 2015 :

- Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance

*AL584915853*

## DISSOLUTION LIQUIDATION

### CUMA DU JONC

**Société en liquidation**
**Siège social Marolles – 58700 Oulon**
**N° d'agrément 58-274**
**N° d'immatriculation au R.C.S**
**324894799 R.C.S. de Nevers**
**Liquidateurs : M. Bitault Hubert**
**M. Cointe Benoit**

**Avis de clôture de liquidation**

L'Assemblée générale de clôture de liquidation de la Société s'est réunie le 17 juin 2010 à Crux la ville sur convocation des liquidateurs :

M.Bitault Hubert
M. Cointe Benoit

Cette Assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat aux liquidateurs et constaté la clôture de la liquidation.

Les liquidateurs

*AL584915568*

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE LA NIÈVRE

**Appel à Candidatures**

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**Cmne de SAINT-BENIN-D'AZY (AA 15/089)**

**Avec bâtiments habitation et exploitation :**

14 ha 47 a 65 ca - La prairie: E-95(*)-96(*)-97(*)-98(*) F-41(*)-42(*) - Lavault: E-67-71(*)-72-73-76-77-78-79-80-81(*)-82-83(*)-85-86-87-88(*)-89-156[80]-157[81]-166[82](*)-174[82]-196[74] - Les varennes: E-94

**Cmne de OUROUX-EN-MORVAN (AA 15/085):**

34 a 19 ca - Petites tannieres: BM-153 - Sur mondray: BC-113-116

**Cmne de RAVEAU (AA 15/087):**

55 a 46 ca - Peteloup: AC-55

**Cmne de SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (AA 15/088 01)**

**« Le Grillet »**

**Biens loués sur partie:**

60 ha 63 a 05 ca - Champs de la croix: D-86 - La garde: A-679[396](*) - Le griet: A-254(*)-705[250](*)-709[253](*)-711[249](*)-714[249] - Les fours a chaux: A-192-490[190]-491[191]-492[191] - Les ormes: A-398-399 B-319-320-321-322-323-324-326-327

- Les vignes de l etang: A-195-196-197-198-199-200-201-202-204-205-206-207-208-210-211-244(*)-246-247-248-506[243]-507[242]-508[241]-510[242]-530[245]-531[241] - Vignes du sabot: A-161-172-174-175(*)-176(*)-177-179-180-181-182-183-184-185-186(*)

187-471[189]-473[165]-475[163]-476[162]-477[162]-483[178]-541[188]-543[171]-545[166]

**Cmne de SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER (AA 15/088 02)**

**«Le Grillet»**

**Avec bâtiment exploitation:**

66 a 26 ca - Le griet: A-481(A)-481(Z)-715[252]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 21/12/2015** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

*AL584915859*

# TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

## Extrait des minutes du greffe

**Dépôt de l'état de collocation de :**
**FALOW Bernard**

L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :

FALOW Bernard

Sis à : Maison d'habitation 66 Rue Solaire - 58200 Cosne Cours sur Loire

A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.

Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.

Le Greffier

*AL584915617*

**Dépôt de l'état de collocation de :**
**BISSAT YVES**

L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :

BISSAT YVES

Sis à : Droits indivis pour moitié sur maison d'habitation à Suilly la Tour (58)

A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.

Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.

Le Greffier

*AL584915618*

**Dépôt de l'état de collocation de :**
**SCI VELLAMS (SCI)**

L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :

SCI VELLAMS (SCI)

Sis à : immeuble sis à Coulanges les Nevers cadastré section AE n°123, 385, 387, 389, 391, 392, 410 à 412

A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.

Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.

Le Greffier

*AL584915619*

### EARL LAGARDE JEAN-LOUIS

**Société civile en liquidation**
**au capital de 98 299,13 euros**
**Champagne - 58190 Metz le Comte**
**RCS Nevers - 389 527 458**

Aux termes d'une délibération en date du 1er novembre 2015, l'associé unique de l'EARL LAGARDE Jean-Louis a décidé la dissolution de la société à compter du 1er novembre 2015.

Monsieur Lagarde Jean-Louis est nommé liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à « EARL LAGARDE Jean-Louis en liquidation », lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, Le liquidateur

*AL584915622*

### CUMA DE LA CANNE

**Société en liquidation**
**N° d'agrément : 58-259**
**N° d'immatriculation**
**au RCS de Nevers : 323 400 192**
**Siège social**
**L'Isle 58340 Saint Gratien Savigny**

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 24 NOVEMBRE 2015 à Montigny sur Canne a décidé la dissolution anticipée de la CUMA à compter du 24 novembre 2015.

et désigné aux fonctions de liquidateurs :

M. SAYET PHILIPPE demeurant à L'isle 58340 Saint Gratien Savigny lequel disposent à cet effet des pouvoirs les plus étendus.

Les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés à M SAYET Philippe L'isle 58340 Saint Gratien Savigny siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis

Les liquidateurs

*AL584915625*

### SCEA ANDRIOT

**Les Bois de Luzy - 58170 Luzy**
**Au capital de 209 960 euros**
**R.C.S. Nevers - 492 334 586**

Aux termes d'une délibération en date du 11 novembre 2015, la collectivité des associés de la SCEA ANDRIOT a décidé la dissolution de la société à compter du 11 novembre 2015.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Madame ANDRIOT Michèle - Les Bois de Luzy - 58170 Luzy et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à la SCEA ANDRIOT en liquidation - Les Bois de Luzy - 58170 Luzy, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Pour avis, le liquidateur.

*AL584915855*

## AVIS DE CONSTITUTION

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 novembre 2015, il a été constitué une Société Civile Immobilière aux caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : 161 rue de la raie Nevers

**Objet :** l'acquisition, l'administration, l'exploitation, la location d'immeubles

**Siège social** : 161, Rue de la Raie 58 000 Nevers

**Capital** : 100 Euros

**Durée** : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers

**Gérance** : Mr Eric Wilmo, demeurant 92, Rue des Montapins 58000 Nevers

Pour avis.

*AL584915613*

### SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE D'UTILISATION DE MATÉRIEL AGRICOLE

CUMA de Mourry suivant acte sous seing privé en date du 26 octobre 2015 Enregistré à Nevers le 18 novembre 2015

A été constituée une Société Coopérative Agricole d'Utilisation de Matériel Agricole dénommée : CUMA DE MOURRY

Son siège social est à Mourry 58330 Crux La Ville

La Société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de : Nevers.

*AL584915850*

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/10/2015, il a été constitué une société à responsabilité limitée :

**Dénomination sociale** : Sécurité Contrôle Diagnostic EURL

**Capital** : Cinq Mille euro

**Siège :** Espace d'Entreprises, 82 avenue du 85 ème de ligne, 58200 Cosne sur Loire

**Objet :** achat, vente, suivi de matériel de sécurité incendie, alarme, défibrillateur

**Durée** : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

**Gérant :** M. Villeuneuve Marc demeurant à 37 route de Dampierre, 58310 St Amand en Puisaye est désigné en qualité de gérant pour 99 années.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du tribunal de Commerce de Nevers

Pour avis et mention

M VILLENEUVE Marc, gérant

*AL584915852*

## YONNE

## DÉMISSION

### SCEA DES BARLETS

**Société Civile d'Exploitation Agricole**
**au capital de 115 000 euros**
**Siège social : Les Barlets**
**89110 La Ferté Loupière**
**791 268 022 RCS Sens**

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 5 novembre 2015, la collectivité des associés a pris acte de la démission des fonctions de gérant de M. Pierre CARRON et a nommé M. Noël CARRON auxdites fonctions.

Pour avis, la gérance.

*AL894915804*

## NOMINATION

### SAS SSITEK

Aux termes d'une décision en date du 17/11/15, l'associée unique de la SAS SSITEK, au capital de 25 000 €, ayant son siège social 105 rue des Mignottes CS 20259 89005 Auxerre Cedex et immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 794 297 002, a décidé de :

- nommer la société XTREMUM AUDIT, domiciliée 6 bis avenue Ampère 51000 Châlons en Champagne, a été nommée en qualité de Commissaire aux comptes titulaire ;

- nommer la société SOFRAC TROYES, domiciliée 7 boulevard du 1er RAM 10000 Troyes, a été nommée en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

- transférer le siège social du 105 rue des Mignottes CS 20259 89005 Auxerre cedex au 1 bis Chemin de Halage 89000 Auxerre à compter du 17/11/15 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,

Le Président

*AL894915784*

### HOLDING SAINT DENIS

**SAS au capital de 21.906.000 €**
**Lieudit «Pré Aubert»**
**89100 Saint Denis Les Sens**
**RCS Sens 530 407 477**

Aux termes de l'AG du 19/11/15, il a été décidé de nommer en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, Mr Frédéric MAILLARD – 17 Rue de Morvillers - 80000 Amiens et ce pour la durée du mandat restant à courir de la Société S.E.C.I., co-commissaire aux comptes titulaire démissionnaire.

*AL894915831*

### AUXERRE PARTICIPATION

**SAS au capital de 12.007.000 €**
**14/16 Avenue Jean Jaurès**
**89000 Auxerre**
**RCS Auxerre 789 990 876**

Aux termes de l'AG du 19/11/15, il a été décidé de nommer en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, Mr Frédéric MAILLARD – 17 Rue de Morvillers - 80000 Amiens et ce pour la durée du mandat restant à courir de la Société S.E.C.I., co-commissaire aux comptes titulaire démissionnaire.

*AL894915832*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### TEMPUS LUDI SARL

**au capital de 2000€,**
**16 rue de l'écrivain- 89100 Sens,**
**789 679 636 RCS Sens**

Par AGE du 15.11.2015, a décidé de transférer le siège social et l'établissement principal de la société au 73 rue de la République, 89100 Sens, à compter du 01.12.2015.

Mention au RCS de Sens.

*AL894915735*

### TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 6.11.2015, a décidé de transférer le siège social de la société GCM MADRID, SCI au capital de 1000€, 5, avenue jean Moulin, 89000 Auxerre, 801 497 637 RCS Auxerre, au 25, rue Pierre Butin, 95300, Pontoise. La société sera radiée du RCS de Auxerre et ré-immatriculée au RCS de Pontoise

*AL894915837*

### AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 2015 de la société OSMOZ, SARL au capital de 7500 €, siège social : 22 rue d'Egleny, 89000 Auxerre, RCS Auxerre n° 491 228 219.

Il a été décidé la reprise d'activité de la société au 1er novembre 2015.

Il a été également décidé de transférer le siège social du 22 rue d'Egleny-89000 Auxerre à 4 impasse des Champs Ronds, 44240 Sucé sur Erdre.

La même assemblée a modifié l'objet social de la société. En conséquence l'article 2 des statuts a été modifié comme suit:

**Ancienne mention :** Exploitaiton et création de franchise de tout fonds de commerce d'institut de beauté.

**Nouvelle mention** : Prise de participation, par achat, souscription, apport, fusion, de tous biens immobiliers et valeurs mobilières de toutes entités juridiques.

Ces modifications seront inscrites au Registre du Commerce d'Auxerre et de Nantes.

*AL894915855*

## GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

### GAEC DU NOYER

**Groupement Agricole d'Exploitation**
**en Commun agréé le 26 janvier 2000**
**Société civile au capital de 232 000 euros**
**Siège social : les Servantières**
**89150 Dollot**
**429 448 392 RCS Sens**

L'assemblée générale du 31 octobre 2015 a pris acte de la démission de Mme Marie-Thérèse Ovet épouse Boulot de ses fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

*AL894915702*

### EARL DES ILES

**Exploitation Agricole**
**à Responsabilité Limitée**
**Société civile au capital de 124 575,00 euros**
**Siège social : 10 rue Basse**
**89430 Melisey**
**479 240 103 RCS Auxerre**

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 20 novembre 2015, la collectivité des associés a pris acte de la démission des fonctions de gérant de Mme Laurence Rozan épouse Godin.

Pour avis, la gérance.

*AL894915774*

### FERME DE VEZELAY TERROIRS

**Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée**
**au capital de 251 000,00 euros**
**Siège social : rue du Colombier**
**89450 Saint Père**
**813 255 379 RCS Auxerre**

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 novembre 2015, la collectivité des associés a pris acte de la démission des fonctions de gérant de M. Joël Defert et a nommé M. Yoann Defert, demeurant à Saint Père (Yonne), 12 rue du Gravier, auxdites fonctions.

Pour avis, la gérance.

*AL894915825*

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats**
**15 A Avenue du Château**
**89000**
**Saint-Georges-sur-Baulche**
**avis de remplacement du gérant**

### SCI VETONNERRE

**Société civile immobilière**
**au capital de 182 938,80 euros**
**Siège social : 12 chemin des Jumériaux**
**89700 Tonnerre**
**RCS Auxerre 422799536**

Aux termes d'une délibération en date du 27 novembre 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire a nommé Madame Séverine Desreaux demeurant Ferme d'Athée 89700 Tonnerre en qualité de cogérant pour une durée illimitée en remplacement de Madame Muriel Poitrat, démissionnaire.

L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence et la mention des noms des gérants a été supprimée.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

Pour avis

La Gérance

*AL894915854*

## NON DISSOLUTION

### JM2@.BAT

**Société à responsabilité limitée**
**au capital de 7 500 euros**
**Siège social : 19 rue du Collège**
**89500 Villeneuve sur Yonne**
**482097342 RCS Sens**

Aux termes d'une délibération en date du 16 novembre 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis

La Gérance

*AL894915814*

### J3G DEVELOPPEMENT

**Société par actions simplifiée**
**au capital de 327 000 euros**
**Siège social : 13 rue de l'Horloge**
**89000 Auxerre**
**533 912 903 RCS Auxerre**

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2015, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis.

*AL894915834*

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

**BEINE – vigne AOC Petit Chablis et Chablis 1er Cru - libre après la vendange 2016**

1 ha 75 a 00 ca - La grande chaume: D-2186 - Sur priault: D-2185

4 ha 80 a 61 ca - La grande chaume: D-810-2141-2159

**CHAMPIGNELLES – terre**

1 ha 13 a 30 ca - La rouletterie: YP-6

**MALIGNY - vigne AOC Chablis - recherche d'un apporteur de capitaux pour le maintien du fermier en place par le biais d'un bail rural de 30 ans**

1 ha 80 a 00 ca - Chatillon: ZS-136p1

1 ha 20 a 00 ca - Chatillon: ZS-136p2

**VILLIERS-SAINT-BENOIT - poulailler sur 1 600 m² avec hangar**

82 a 88 ca - Vau verlin: D-430

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 21 décembre 2015** à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

*AL894915857*

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE L'YONNE

### Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Chaumont prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la procédure de liquidation judiciaire ouverte au profit de **la SARL CHAOUI** 1, Avenue Pierre Larousse 89000 Auxerre (RCS Chaumont 450.125.448).

*AL894915848*

## NP OPTIQUE

**Société à Responsabilité Limitée**
**au capital de 5 000 €**
**Siège Social :**
**La Grande Sourée—ZA des Macherins**
**13, Rue de Londres**
**89470 Monéteau**
**752 077 248 R.C.S Auxerre**

Aux termes d'une délibération en date du 24 octobre 2014, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 Alinéa 1 du Code de Commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

La Gérance

*AL894915851*

## → DISSOLUTION LIQUIDATION

## EARL BONTE

**EARL en liquidation**
**au capital de 130 000,00 euros**
**Siège social : 36 Grande-rue**
**89390 Cry**
**441 260 296 RCS Auxerre**

**Dissolution et nomination du liquidateur**

Aux termes d'une décision en date du 30 novembre 2015, l'associé unique de l'EARL BONTE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable.

M. Aimé Bonte, demeurant à Cry (Yonne), 36 Grande-rue, exercera les fonctions de liquidateur et aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et les documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Cry (89390-Yonne), 36 Grande-rue, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur.

*AL894915266*

## S.3.P SÉCURITÉ,

**Société, à Responsabilité**
**Limitée Unipersonnelle**
**Au capital de l 000 euros**
**Siège social : 12, rue Colette**
**89000 Auxerre**
**RCS Auxerre 803 475 524**

Par décision du 30/10/2015, l'associé unique a décidé, la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.

A été, nommé Liquidateur Pressoir Sullivan, demeurant 12, rue Colette - 89000 Auxerre, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé, au 12, rue Colette - 89000 Auxerre, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre. Mention sera faite ou RCS d'Auxerre.

Pour avis, Le Liquidateur

*AL894915706*

## AVIS DE DISSOLUTION

**Dénomination sociale :** La Forge de Bel Air

**Forme** : SASU en liquidation

**Siège social** : 12 rue de Bel Air, 89520 Treigny

**Capital social :** 2000 euros

Numéro SIREN 799275938 RCS Auxerre

Par décision en date du 10 novembre 2015, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 11 novembre 2015 et sa mise en liquidation amiable. Frantz Noël Baixas demeurant Chez Jordan 74420 Habère Poche a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de liquidation est fixé au 12, rue de Bel Air 89520 Treigny, au même titre que l'adresse de correspondance.

Mention sera faite au RCS de Auxerre.

*AL894915754*

## EARL DE LA BARBOTTIERE

**EARL en liquidation**
**au capital de 136 746,77 euros**
**Siège social : 24 rue de la Barbottière**
**89550 Héry**
**403 353 287 RCS Auxerre**

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2015, l'associé unique de l'EARL DE LA BARBOTTIERE a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date, et sa mise en liquidation amiable.

M. Gérard Blin, demeurant à Héry(Yonne), 24 rue de la Barbottière, exercera les fonctions de liquidateur et aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et les documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Héry (89550-Yonne), 24 rue de la Barbottière, lieu du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, le liquidateur

*AL894915786*

## APPLICATION GENERALE ÉLECTRIQUE MALEZE ERIC et SANDRINE

**SARL au capital de 7500 Euros**
**10 Route de Voisines**
**89260 La Postolle**
**RCS Sens 752 853 259 000 14**

Par décision de L'AGE en date du 26/11/2015 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/11/2015, nommé en qualité de liquidateur Monsieur Malézé Eric 10 route de voisine 89260 La Postolle et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur Malézé Eric.

Mention en sera faite au RCS de Sens.

*AL894915839*

## BODY GYM

**Société à responsabilité limitée**
**en liquidation au capital de 7.622.45 €**
**Siège de la liquidation**
**9, rue des Fours**
**La Cave 89140 Saint Sérotin**
**326 850 898 - R.C.S. Sens**

Suivant A.G.O. du 16.11.2015, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, ont décidé la répartition du produit net de la liquidation, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Sens.

Le liquidateur

*AL894915842*

## TERASERE

**Société en liquidation**
**Au capital de2.000 euros**
**Siège social : 6 Grande Rue - 89150 Dollot**
**RCS Sens B511.203.382**

**Avis de clôture de la liquidation**

L'assemblée de clôture de la liquidation de la société TERASERE s'est réunie le 16 novembre 2015 sur convocation de Monsieur Gilles Montaclair, liquidateur. Cette assemblée ayant approuvé les opérations de liquidation et le décompte définitif présenté, a donné au liquidateur quitus de l'exécution de son mandat. Les comptes du liquidateur sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens. La radiation sera demandée au Registre du commerce et des sociétés de Sens. Pour avis. Le liquidateur..

*AL894915847*

## AU TRIANGLE D'OR

**SAS en liquidation**
**au capital de 900 Euros,**
**Siège social : 603 Rd 606 le petit Villeblevin,**
**89340 Villeblevin**
**802 753 061 RCS Sens**

Par AGE du 06/11/2015 il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 06/11/2015. A été nommé comme liquidateur M. Pascal Friquet, demeurant à AGDE (Hérault) 2 rue du Cinsault. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. Dépôt au RCS de Sens.

*AL894915852*

## LENTI F.E.

**Exploitation Agricole**
**à Responsabilité Limitée en liquidation**
**au capital de 21 000 euros**
**Siège : 19 rue St Fiacre**
**89210 Venizy**
**441 319 167 RCS Sens**

L'AGE réunie le 13 Novembre 2015 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Emmanuel Lenti, demeurant 19 rue St Fiacre 89210 Venizy, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 19 rue St Fiacre 89210 Venizy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,

Le liquidateur

*AL894915858*

## → AVIS DE CONSTITUTION

## STEVAFLO

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20 novembre 2015 à Sougères sur Sinotte, il a été constitué une société civile.

**Dénomination sociale :** STEVAFLO

**Forme :** Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil et par les décrets pris pour leur application.

**Objet :** La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, et la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

**Capital social :** 180 000 euros.

**Siège social :** 14 Rue des châtaigniers- Pien - Sougères sur Sinotte, 89470 Monéteau

**Durée :** 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Apports :** Parts de société à responsabilité limitée pour un montant de 180 000 €

Gérants : Mme Valérie CHOLLET épouse FLORENTINO et Monsieur Stéphane FLORENTINO demeurant ensemble 14 Rue des châtaigniers – Pien - Sougères sur Sinotte, 89470 Monéteau.

**Cessions de parts :** Toute cession de parts est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, un des fondateurs.

*AL894915809*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 novembre 2015 à Auxerre, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle

**Dénomination :** AFIEC

**Siège Social :** 7, place de l'Arquebuse – 89000 Auxerre

**Objet :** exercice de la profession d'expert-comptable dès son inscription au tableau de l'ordre des experts-comptables et de commissaire aux comptes dès son inscription sur la liste des commissaires aux comptes.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**Capital** : 50 000 euros

**Président** : Isabelle GODARD

En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

**Immatriculation** : au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis, le Président.

*AL894915816*

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination** : ANAS

**Forme :** Société à responsabilité limitée

**Siège Social :** 14, rue de Belfort – 89000 Auxerre

**Objet:** Commerce d'alimentation générale en magasin : produits alimentaires, fruits et légumes, boissons, articles de quincaillerie, baguettes, viennoiseries, journaux.

**Durée :** 99 ans

**Capital** : 2.000,00 euros

**Gérance** : Mr Ben Youssef Mohamed Amine demeurant 14, rue de Belfort – 89000 Auxerre

**Immatriculation** : au RCS de Auxerre.

Pour avis,

La gérance

*AL894915828*

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 19 octobre 2015, il a été constitué une Société Civile :

**Dénomination:** MKB INTERNATIONAL LTD,

**Siège social :** 10 promenade de l'Ouest , Véron (Yonne),

**Objet :** Détention et utilisation de tout types de biens mobiliers,

**Durée :** 99 ans,

**Capital :** 50 Euros,

**Gérance :** Michael BOWLES , demeurant 11947 Lee Highway, Speeryville, Virginia, (États Unis d'Amérique), Anastasia SIMAKINA, demeurant UL Katushki, 60 KV35 Lobnya, 141732 Moscow, (Russie),

**Agrément des cessions :** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et entre conjoints, ascendants ou descendants, même si le conjoint, l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

**Immatriculation** : Au RCS de Sens.

*AL894915843*

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans, d'une SARL à associé unique dénommée GARAGES DEBUQUOY au capital de 25 000 euros, dont le siège social est situé 21 Avenue Gambetta 89000 Auxerre ayant pour objet : l'achat, la vente de véhicules automobiles et tous commerces et activités s'y rapportant ; la location de véhicules automobiles pour le transport routier de marchandises ; la location sans chauffeur de tous véhicules automobiles. La gérance est assurée par M. Vincent Debuquoy, demeurant 15 Rue des Houches 89240 Lindry. Immatriculation de la Société au RCS d'auxerre.

Pour avis

La Gérance

*AL894915853*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Mont Saint Sulpice du 30 novembre 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme** : Société par actions simplifiée

**Dénomination :** SAS MONT CONCEPT

**Siège** : 2, rue Marchande, 89250 Mont Saint Sulpice

**Durée** : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

**Capital** : 30 000 euros

**Objet :** Commerce d'alimentation générale, vente de tous produits et marchandises alimentaires et non alimentaires, rôtisserie, dépôt de presse, service de revente de bouteille de gaz, service de livraison à domicile et toutes prestations de services annexes ; boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, confiserie, chocolaterie, glacier ; restauration rapide et traditionnelle à consommer sur place ou à emporter, pizzéria, crêperie, salad'bar, burger ; salon de thé, vente de boissons à emporter, jeux à gratter ; Café, bar.

**Agrément** : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

**Président :**

Monsieur Bruno Vandermeersch, demeurant 15 Grande Rue, 89144 Ligny Le Châtel

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'auxerre.

Pour Avis Le Président

*AL894915859*

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 42

BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU

Terres de Bourgogne

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site Agribourgogne.fr





*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

- ☐ Bovins viande
- ☐ Grandes cultures
- ☐ Lait élevage
- ☐ Porcs
- ☐ Vigne
- ☐ Aviculture
- ☐ Fruits & légumes
- ☐ Pâtre
- ☐ Chèvre

☐ Je m'abonne pour 1 an 100 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 195 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 40 €
☐ pour 2 ans 80 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°__/__/__/__
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

**FIN D'ANNÉE** Comme chaque année, le cabinet de conseils Deloitte publie son étude sur les comportements, sentiments et intentions d'achats pour les fêtes en France. Tour d'horizon.

# Un léger mieux attendu pour la consommation de Noël

Avec 577 euros de budget moyen (cadeaux, budget alimentaire, sortie), le Noël et les fêtes de fin d'année des Français retrouvent un tout petit sourire puisqu'il est en hausse de 0,23 % par rapport à l'année précédente. Précision importante: les travaux d'enquête (14000 consommateurs dans 14 pays) ont été réalisés fin septembre et début octobre, donc bien avant les tragédies du 13 novembre à Paris.
Ceci dit, le comportement des Français est à l'image d'une économie nationale qui va très légèrement mieux sans que cela améliore sensiblement la situation personnelle de beaucoup de leurs compatriotes. C'est pourquoi on constate effectivement un peu d'optimisme mais pas trop. Il est à noter que le contexte économique est globalement plus favorable en Europe.


MYRIAM TRICOCI
Les Français ont retrouvé un peu d'optimisme. Cela se ressent dans leurs intentions d'achats et le budget qu'ils ont l'intention de consacrer aux fêtes de fin d'année.

## Détails

Sur le budget moyen des Français de 577 euros, 350 euros représenteront le montant des dépenses en cadeaux (en hausse de 0,62 %) et 184 euros (en augmentation de 2,61 %) celles dédiées à l'alimentation. Le budget est complété par 43 euros pour les divertissements (en diminution de 11,27 %).
« *Une des nouveautés en 2015 porte sur les Français qui prévoient d'offrir des cadeaux plus qualitatifs au détriment de la quantité. Le budget d'un cadeau offert à chaque catégorie de personnes est ainsi en augmentation (+ 5 % en moyenne). Autre nouveauté, même si le noyau familial représente plus de la moitié du budget cadeaux au total (58 %), les consommateurs vont consacrer cette année une plus grande partie de leur budget cadeaux à leurs proches (autres enfants + 8 % et autres adultes + 9 %)* » note l'étude.
On se rappelle que l'an passé, alors que les prévisions économiques étaient sombres et que le pouvoir d'achat baissait encore, les Français avaient préféré faire plusieurs cadeaux d'une moindre valeur chacun et surtout de restreindre le cercle des personnes à qui ils destinaient des cadeaux. La générosité est donc un peu de retour cette année.
Toujours dans l'Hexagone, Deloitte a posé la question de savoir ce que les consommateurs souhaitaient le plus comme cadeau préféré: l'argent repasse en première position devant les livres. En termes de cadeaux offerts, le Top 3 est le suivant: les chocolats, les livres et les produits de beauté. Les cadeaux dits high-tech sont en recul. Il faut aussi noter la place des chèques ou cartes cadeaux. En France, la valeur moyenne de ce type de présent s'élève à 62 euros (contre 42 euros pour un autre type de cadeau) et c'est le montant le plus élevé constaté en Europe. Sa valeur moyenne a progressé de 32 % en trois ans.

## Europe

« *Après une baisse marquée en 2014, le budget de Noël moyen en 2015 des consommateurs européens diminue légèrement pour atteindre 513 euros (- 0,3 %)* » énonce l'étude avant de poursuivre: « *L'année dernière, seuls 2 pays prévoyaient une augmentation du budget de Noël. Cette année, le budget augmente dans 6 pays: le Danemark (+ 5,2 %), les Pays-Bas (+ 1,5 %), l'Allemagne (+ 0,9 %), le Royaume-Uni (+ 0,7 %), la France (+ 0,23 %) et l'Espagne (+ 0,2 %). À noter, en 2014, le budget de Noël diminuait de plus de 5 % dans 11 pays. En 2015, seuls 4 pays sont dans cette situation: l'Afrique du Sud (- 9,9 %), la Grèce (- 8,6 %), la Russie (- 7 %) et le Portugal (- 5,6 %).* »
« *Parmi les pays sondés, nous observons que le budget consacré aux cadeaux offerts à ses enfants reste favorisé* » peut-on encore lire.
Parmi les cadeaux les plus offerts aux adultes en Europe, les chocolats, les livres, les vêtements/chaussures (une petite nouveauté, notamment chez les hommes) arrivent comme premier choix dans de nombreux pays.
Pour ce qui concerne les cadeaux aux adolescents, « *les jeux vidéo sont le premier choix dans 6 pays sur 13, les livres dans 4 pays. En Europe, le classement des jeux vidéo au premier rang est la tendance depuis quatre ans, à l'exception de Noël 2014* » souligne l'enquête. L'argent et les livres font partie du Top 3 pour les ados. Pour les plus jeunes (moins de 12 ans), les jouets de construction font un retour en force (en France mais aussi dans plusieurs autres pays) devant les jouets éducatifs et les articles d'enfants en bas âge.
En conclusion, Deloitte rappelle que « *comme la majorité des Européens, les Français continuent à adopter un comportement d'achat raisonné et malin avec un recours important aux promotions et à la recherche en ligne.* »
Plus d'un tiers (36 % exactement) des achats de Noël se font courant novembre, un chiffre encore en hausse par rapport à 2014 alors qu'un petit tiers s'effectue dans la première quinzaine de décembre. La tendance est plutôt d'acheter plus tôt cette année. Et s'il est encore un peu tôt pour mesurer l'effet des attentats, certains représentants professionnels reconnaissent que la fréquentation physique des magasins pourrait s'afficher en baisse d'ici la fin de l'année. Ce qui pourrait profiter au commerce en ligne…

THIERRY MICHEL

### Black Friday et Cyber Monday

**Ces deux journées (qui correspondent au 27 novembre et au 30 novembre) sont attendues par les cyberacheteurs car synonymes d'opérations de promotion.**

INTERNET

## 38 millions de Français en ligne

**La tendance consultation et achats en ligne se confirme. Pour les citoyens, Internet avec l'ordinateur et les déclinaisons mobiles que sont les smartphones et les tablettes sont devenus de véritables canaux pour traiter ses achats de Noël.**

« *Près de 90 % d'internautes prépareront les fêtes de fin d'année en ligne et 30 millions d'internautes achèteront leurs cadeaux de Noël sur internet* » a annoncé, le 18 novembre, la société d'enquête Médiamétrie/NetRatings lors d'un sondage effectué pour la Fédération du e-commerce et de la vente à distance (Fevad). Et si 30 millions est le chiffre de ceux qui achèteront effectivement en ligne, 38 millions d'internautes surferont pour préparer leurs fêtes de fin d'année. Cela n'est pas une surprise et ne fait que confirmer la dynamique enclenchée depuis quelques années.
Ce qui est un peu plus étonnant, c'est que l'ordinateur, fixe ou portable, n'est plus le seul outil utilisé pour ces tâches. Les écrans mobiles montent en puissance: « *37 % des mobinautes prépareront leurs achats depuis leurs smartphones et 56 % des tablonautes le feront depuis leur tablette* » indique l'étude. Et pour ce qui est de réaliser des actes d'achats, là encore, on note une hausse notoire parmi les utilisateurs de ce type d'appareils.
À titre d'exemple, 22 % des « tablonautes » prévoient d'acheter en ligne.
Preuve supplémentaire de l'importance prise par le net, le budget en ligne consacré aux cadeaux de Noël est en augmentation. « *Cette année, les cyberacheteurs pensent consacrer en moyenne 199 euros pour leurs achats de Noël en ligne contre 174 euros à Noël 2014.*»
Le poids des dépenses en ligne des jeunes et des seniors est en forte progression. Autre constat, les produits les plus prisés sur internet sont les produits culturels physiques tels que les DVD, CD ou livres, les jeux/jouets et les produits High-Tech. La catégorie vêtements, chaussures et accessoires, quant à elle, augmente de 4 points avec 32 % d'intention d'achat sur internet. Au-delà des seuls cadeaux de Noël, 47 % des internautes achèteront en ligne pour préparer leur réveillon (vêtements, décoration et alimentaire).
Enfin, il est important de constater que la livraison en points relais, après la livraison directe à domicile, devient le second moyen de livraison prisé par les cyberacheteurs.

T. M.

**SANTÉ** Les édulcorants présentent-ils un danger pour notre santé? Le point sur quatre d'entre eux.

# Quatre substituts du sucre à la loupe

Le sans-sucre est à la mode. Une journaliste australienne, Sarah Wilson, a fait fortune en 2014 avec son livre « C'est décidé, j'arrête le sucre! ». Plusieurs études scientifiques démontrent en effet que le fructose est « toxique » pour la santé. Sans aller jusque-là, lorsqu'il y a abus, le sucre peut en effet conduire à des risques d'obésité, et aggraver certaines formes de diabètes. Alors, pour réduire sa consommation, on est tenté de le remplacer par un édulcorant. L'industrie agroalimentaire l'a bien compris, elle surfe sur cette tendance et en a fait un outil marketing.


RÉUSSIR/GUITNER ARCHIVES

La saccharine est le plus ancien substitut du sucre. Elle est sur le marché depuis les années 20 et fut utilisée pendant la seconde guerre mondiale, en raison de la pénurie du vrai sucre. C'est cette molécule issue du raisin qui est contenue dans les fameuses Sucrettes, une marque déposée. Ces édulcorants de table ont d'abord été vendus en pharmacie pour les diabétiques, avant d'être proposés aux personnes souhaitant faire un régime.

Comme les autres édulcorants, la saccharine a été sujette à controverse. Elle a été déclarée produit dangereux pour la santé aux Etats-Unis en 1981 avant d'être réhabilitée en 2010, après que les chercheurs n'aient pas trouvé de lien avéré entre la consommation de cette molécule et le développement d'un cancer.

## Mauvaise presse pour l'aspartame

Mais l'édulcorant de synthèse le plus connu et utilisé en France reste l'aspartame. Il s'est développé dans les années 80. Il est alors séduisant pour l'industrie agroalimentaire car il possède un pouvoir sucrant 200 fois supérieur au saccharose et il n'a pas l'arrière-goût amer de la saccharine. C'est cette molécule que l'on trouve dans les boissons zéro calorie, les yaourts et desserts « light », ou dans de nombreux médicaments. Cet additif alimentaire au nom de code E951 a eu mauvaise presse dans les années 90, mais en 2002, le comité scientifique de la commission européenne et l'agence française de sécurité sanitaire ont émis un avis favorable sur son innocuité. « *L'aspartame et ses produits de dégradation sont sûrs pour la consommation humaine* », conclut la dernière étude européenne publiée en décembre 2013. La dose journalière acceptable a été fixée à 40 mg/kg/jour, soit une centaine de sucrettes ou douze canettes de boissons light. Le danger est cependant réel pour les personnes atteintes de phénylcétonurie. En effet, cette maladie congénitale rare se traduit par une intolérance à la phénylalanine, acide aminé contenu dans l'aspartame.

Malgré les études officielles le déclarant inoffensif, de nombreux consommateurs critiquent l'aspartame et s'en méfient. Ce qui a conduit la marque de soda Pepsi à lancer sur le marché américain en août dernier un nouveau « diet Pepsi » avec la mention « sans aspartame ». Ce dernier est remplacé par du sucralose et de l'acésulfame-K. Cette stratégie, décidée en raison d'une baisse inquiétante pour le géant industriel des ventes de soda light, est un test et se limite aux Etats-Unis pour l'instant.

En Europe, le sucralose est la dernière molécule chimique qui a été autorisée. Son goût se rapproche de celui du vrai sucre, il est donc le préféré des nutritionnistes. Son pouvoir sucrant est 600 fois plus élevé que le saccharose. À la différence de l'aspartame, il est stable à la chaleur, donc il convient bien pour la confection de gâteaux.

## Dernier-né, la stévia

Enfin, dernier né chez les édulcorants, la stévia. Très présente au Japon et en Australie, cette plante surnommée « chanvre d'eau » est cultivée en Amérique du Sud. Contrairement aux précédents cités, ce substitut du sucre est non chimique, et présenté comme naturel par les industriels. Mais d'après les spécialistes, on ne peut pas vraiment le classer dans cette catégorie, car il subit une transformation avant commercialisation.

En 2013, Coca-Cola a commencé à remplacer l'aspartame par de la stévia dans un nouveau soda baptisé « coca-cola life », dont la canette est de couleur verte. Son pouvoir sucrant est 200 fois supérieur à celui du saccharose. La stévia n'est autorisée en France que depuis fin 2009. Mais outre chez Coca, elle a fait son apparition progressivement dans les rayons des supermarchés, notamment celui des produits bio. Cependant, le développement de sa commercialisation se heurte à deux difficultés: son prix, dix fois supérieur à celui de l'aspartame, dont le brevet est entré dans le domaine public. Mais aussi son goût: il possède un arrière-goût de réglisse qui ne fait pas l'unanimité chez les consommateurs.

**LAURENCE GEFFROY, L'UNION AGRICOLE**

**coin cuisine**

## Carotte cake au miel et vanille, caramel au beurre (pour 6 personnes)

Préparation: 20 à 40 minutes;
Cuisson: 20 à 30 minutes

### Ingrédients

**Carotte cake**
- 300 g de carottes,
- 3 oeufs,
- 75 g de sucre roux,
- 50 g de beurre demi-sel,
- 1 c à s de miel,
- 2 gousses de vanille Bourbon,
- 95 g de farine,
- 75 g de poudre d'amandes,
- 1 sachet de levure.

**Caramel au beurre salé**
- 100 g de sucre semoule,
- 2 c à s d'eau,
- 40 g de beurre demi-sel,
- 6 c à s de crème liquide entière,
- Glace vanille.


PHILIPPE DUFOUR/INTERFEL

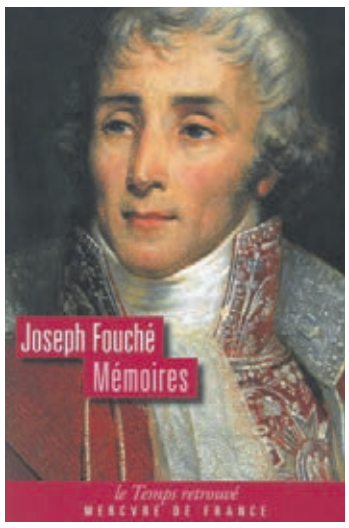
### Réalisation

Laver, éplucher et râper les carottes. Préchauffer le four à 180 °C. Réaliser le caramel au beurre salé en versant dans une casserole le sucre semoule et 2 cuillerées à soupe d'eau. Faire brunir le sirop puis hors du feu ajouter 40 g de beurre demi-sel et la crème liquide. Donner une ébullition, laisser refroidir et réserver au frais. Dans une casserole, faire fondre 50 g de beurre demi-sel. Dans un saladier, battre les oeufs avec le sucre roux. Ajouter le beurre fondu tiède, les carottes râpées puis le miel ainsi que les grains des gousses de vanille. Incorporer délicatement la farine puis la poudre d'amandes et le sachet de levure. Mélanger délicatement. Verser la pâte dans des moules en silicone et cuire entre 20 et 25 minutes à 180 °C. Servir tiède avec le caramel au beurre salé refroidi et une boule de glace vanille.

**vient de paraître**

## Joseph Fouché. Mémoires

**« Joseph Fouché. Mémoires » est un ouvrage paru aux éditions Mercure de France (www.mercuredefrance.fr).**




**19,80 euros**

Né en 1759, l'homme, duc d'Otrante et ministre de la Police générale, est le symbole de tout un pan de l'Histoire de France, dans la foulée des insurrections de Lyon en 1793 au coup d'État du 18 Brumaire 1799 qui porte Napoléon Bonaparte au pouvoir en passant par les débuts du règne de Louis XVIII. Il sera cependant exilé en 1816 avant de disparaître en 1820. Secret, habile, supérieurement intelligent, il suscite autant de respect et d'admiration que de crainte et de défiance. Le texte présenté ici est la reproduction des mémoires, déjà édité en 1824 mais contesté ensuite. Des travaux d'historiens semblent confirmer que ces écrits sont bien de la main de Fouché. Très précis sur la période consulaire, l'ouvrage rend bien la carrière exceptionnelle et la relation d'un homme avec le pouvoir, note Sandrine Fillipetti dans son texte de présentation. **T. M.**




SARTHE (72)

# Paroles de jeunes

FORMATIONS

D'abord pour devenir agriculteur, puis pour se perfectionner, Frédéric Pioger, installé à La Bazoge, suit des formations.



**J'aime**

- Pouvoir accompagner mon fils au foot le week-end
- Aller à la chasse
- M'informer sur internet

**Je n'aime pas**

- Ne pas arriver à se faire entendre au niveau national
- Que notre mobilisation ne soit pas suivie d'effet

# Frédéric Pioger continue d'apprendre

Après son emménagement dans la maison du siège d'exploitation, à la Vergotière à La Bazoge, au 1er janvier, Frédéric Pioger aura achevé son changement de vie. Fils d'agriculteurs, il a pourtant suivi une formation en Bac Pro CGEA à la MFR de Bernay-en-Champagne. « *Mais je n'ai pas eu l'examen et à l'époque, j'étais pressé d'entrer dans la vie active* », explique le trentenaire. Il a donc d'abord été chauffeur routier une dizaine d'années, pour diverses entreprises, dont Sanders, jusqu'en mars 2014. C'est seulement lorsque ses parents ont commencé à envisager la transmission de l'exploitation que Frédéric Pioger s'est vraiment décidé à devenir « *la cinquième génération* » de sa famille à exercer sur le site.



**A La Bazoge, Frédéric Pioger s'est associé à sa mère sur l'exploitation familiale où il prend en charge aussi bien la production de volailles de Loué que l'élevage allaitant.**

## Un BPREA pour s'installer

Mais pour s'engager dans sa deuxième carrière, Frédéric Pioger est retourné sur les bancs de l'école afin d'obtenir son BPREA. Une formation qu'il juge « *vraiment intéressante* », en particulier les cours de gestion. « *Et puis, c'était surtout très concret : on mettait les bottes pour aller dans les champs* », rappelle-t-il. Autant de nouvelles compétences qu'il met en pratique aujourd'hui au sein de l'EARL du Four à chanvre. Associé avec sa mère, Brigitte, - son père ayant le statut de conjoint collaborateur - le jeune agriculteur installé en avril 2014 s'est intégré dans le système existant, sans modifier les ateliers de l'exploitation. « *Nous avons seulement construit un bâtiment pour le stockage de la paille* », précise-t-il.

La production de lapins (450 cages-mères) au sein du groupement Syprolap (Sanders) reste supervisée par son père. « *C'est lui qui a créé l'atelier sur le site, tout comme le système de bâtiment sur pilotis qui nous permet de composter le fumier et d'en épandre 250 T par an* », décrit-il. Malgré tout, la polyvalence est la règle pour les associés. Frédéric Pioger s'occupe aussi bien des trois poulaillers de volailles label que du troupeau allaitant et des cultures.

> *Je sais à quel prix je gagne de l'argent en vendant mes céréales. Alors je n'essaie pas d'attendre le prix le plus haut*

## Formation cultures

D'ailleurs, le jeune agriculteur a décidé de continuer à se former, en particulier, à la conduite des productions végétales. Pour la commercialisation de ses céréales - dont une partie est livrée à Alifel (1) - Frédéric Pioger surveille de près les prix de vente, notamment en s'informant sur internet. « *Je sais à quel prix je gagne de l'argent avec mes céréales, (en me référant à mon étude économique d'installation), alors mon objectif n'est pas de vendre au prix le plus haut* », souligne-t-il. Sur la Toile, l'agriculteur aime aussi regarder ce qui se fait ailleurs dans le monde. Une ouverture qu'il apprécie et trouve nécessaire. « *Ma conjointe ne travaille pas dans le secteur agricole et j'ai deux garçons avec lesquels je souhaite passer du temps* », confie Frédéric Pioger qui aime accompagner son fils au foot et aller à la chasse le dimanche.

**DELPHINE GROSBOIS**

*(1) Usine d'aliments de la coopérative des Fermiers de Loué.*

## SON EXPLOITATION

- 3 UTH
- SAU : 87 ha
- Lapins : 450 cages-mères
- Volailles : 3 poulaillers de Loué
- 20 vaches charolaises

Qualup à Lugny

# L'imprimante 3D qui révolutionne le monde

Plus connue pour la viticulture que pour ses entreprises à la pointe de la technologie, la commune de Lugny abrite pourtant en son sein la société Qualup. Laquelle commercialise auprès de clients prestigieux du monde entier son imprimante 3D.



Philippe Boichut vend ses imprimantes 3D dans le monde entier.


La SpiderBot a déjà été vendue à 200 exemplaires dans le monde entier.



Une nouvelle version, plus complexe, est en cours de réalisation.

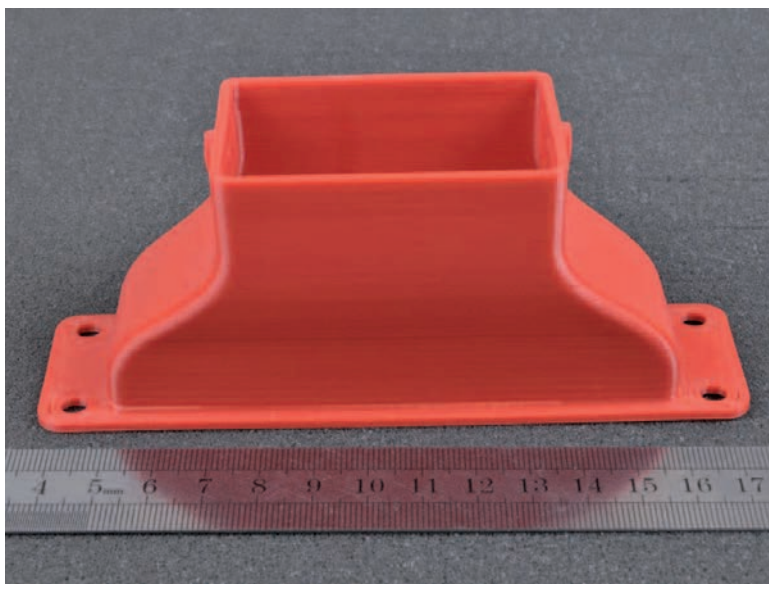
Originaire de Dôle et titulaire d'une formation initiale de dessinateur industriel, Philippe Boichut a notamment travaillé pour le leader mondial de FAO (Fabrication Assistée par Ordinateur). Avant de décider de voler de ses propres ailes en 2005 en créant à Lugny sa société baptisée Qualup (pour Quality Up). Mais ce n'est qu'à l'automne 2012 qu'il conçoit un prototype d'imprimante 3D. *«Une imprimante 3D, c'est –ni plus ni moins– une fraiseuse à l'envers»*. Le principe consiste à superposer des couches de matières –en 3D donc– selon les coordonnées transmises par un fichier. Pour cela, l'imprimante s'appuie sur des logiciels de modélisation libres de droit sur Internet. *«C'est le logiciel qui fait la différence. Il y en a un dans la machine pour piloter et un second sur le PC qui génère les mouvements de la machine»*. Après plusieurs mois de tests et de mise au point, la première vente de son imprimante portant le nom de Spiderbot a lieu en juin 2013.

## Marché de niche

*«Sur le marché de l'imprimante 3D, nous ne pouvons pas lutter contre la concurrence chinoise. Dès lors, nous avons fait le choix délibéré de construire une machine différente, innovante et focalisée sur la qualité d'impression. Nous avons décidé de nous orienter vers les professionnels, avec des impressions de pièces relativement massives et de matières compliquées comme l'ABS. Cela suppose plus de contraintes. Selon les options, le coût des machines oscille entre 2 000 et 4 000 €»*. Quant à la relation client, elle est extrêmement simple. Celui-ci demande dans un premier temps de procéder à la fabrication de pièces test pour vérifier la faisabilité technique. S'il est satisfait, il achète ensuite la Spiderbot qu'il reçoit en kit. *«Nous fabriquons l'imprimant 3D de A à Z. Nous utilisons un maximum de pièces réalisées localement car nous nous sommes tournés vers une sous-traitance de proximité»*.

## Elargissement de gamme

D'ici à la fin de l'année 2015, la petite équipe de trois personnes aura vendu quelque 200 imprimantes 3D. Lesquelles permettent de produire aussi bien des couvercles de pots de crème que des pièces pour le bâtiment, l'automobile et les casques de F1 ou même des faux crânes humains. Suite à la signature d'un contrat avec la société MAPED, Qualup va développer une seconde imprimante 3D. Davantage haut de gamme, elle verra son prix afficher 6.000 à 7.000 €. En cas de succès, cette machine pourrait être par la suite proposée à d'autres clients.


Il est possible, pour une industrie, de réaliser à moindre coût un grand nombre de pièces test. Avant de lancer la production en grande série.


L'intérêt de l'imprimante 3D est aussi de réaliser des pièces complexes.

## Un marché non mature pour les particuliers

**Au-delà du produit, de son prix et de sa qualité, une entreprise se doit absolument de parfaitement identifier son segment de marché et donc sa clientèle potentielle. Ce qu'a su faire Philippe Boichut qui a choisi de se concentrer sur les professionnels. *«En dehors de quelques geeks et de modélistes, le marché n'est pas du tout mature au niveau des particuliers. Il n'y a pas réellement d'intérêt»*. Tout le contraire dans le domaine de l'industrie. *«Il y a un énorme potentiel. Car l'imprimante 3D est une révolution»*. Un peu comme le passage des cassettes audio aux CD avec un véritable bon technologique. *«Cela permet de raccourcir les délais de conception d'un produit, qui sont divisés par deux. Il y a donc un gain de temps mais aussi d'efficacité ainsi qu'une économie et des produits plus aboutis»*. D'autant plus avec le partage de fichiers de modèles 3D par Internet. Aujourd'hui, Qualup commercialise son imprimante à trois grandes catégories de clients. En premier lieu, les universités dans le monde entier entre Etats-Unis, Nouvelle-Zélande, Australie, Allemagne, Suède, Grande-Bretagne, Finlande… Il y a également les bureaux d'étude et, enfin, les centres de recherche comme aux Philippines. *«Google nous a même acheté une imprimante»*. Vendue en kit, la machine est à monter soi-même à l'aide d'un petit guide illustré. A souligner, enfin, que Qualup assure le conseil et le support technique dans le monde entier. Avec, comme élément essentiel à son fonctionnement tant commercial que technique, toujours Internet. Les plus optimistes lui prédisent à moyen terme un succès à hauteur de la démocratisation des imprimantes papiers au XX^e siècle.**